

Mus 7466

**VOYAGE**  
**COMMERCIAL ET POLITIQUE**  
**AUX**  
**INDES ORIENTALES.**  
**TOME I**

Toutes les formalités exigées par les Lois relatives aux propriétés littéraires, ont été remplies ; en conséquence nous déclarons que nous poursuivrons tout contrefacteur et débitant d'édition contrefaite. — Chaque Exemplaire doit être revêtu de la signature ci-après des Libraires-Editeurs.

*Clément* *fr.*

**VOYAGE**  
**COMMERCIAL ET POLITIQUE**  
**AUX**  
**INDES ORIENTALES,**  
**AUX ILES PHILIPPINES, A LA CHINE,**  
**AVEC**  
**DES NOTIONS SUR LA COCHINCHINE**  
**ET LE TONQUIN,**

PENDANT LES ANNÉES 1803, 1804, 1805, 1806 ET 1807,

CONTENANT des Observations et des Renseignemens, tant sur les Productions territoriales et industrielles que sur le Commerce de ces pays; des Tableaux d'importations et d'exportations du commerce d'Europe en Chine, depuis 1804 jusqu'en 1807; des Remarques sur les Mœurs, les Coutumes, le Gouvernement, les Loix, les Idiômes, les Religions, etc.; un Apperçu des moyens à employer pour affranchir ces contrées de la puissance anglaise.

Par M. FÉLIX RENOUARD DE SAINTE-CROIX,

Ancien Officier de Cavalerie au service de France, chargé par le Gouverneur des Iles Philippines de l'organisation des troupes pour la défense de ces Iles.

Cet Ouvrage est accompagné de Cartes géographiques de l'Inde et de la Chine, par MM. MENTELLE, Membre de l'Institut, et CHANLAIRE, l'un des Auteurs de l'Atlas national.

**TOME PREMIER.**

---

**PARIS,**  
**AUX ARCHIVES DU DROIT FRANÇAIS,**  
Chez CLAMENT frères, Libraires-Éditeurs, rue de l'Échelle, n° 3,  
au Carrousel.

DE L'IMPRIMERIE DE CRAPELET.

1810.



---

## AVANT - PROPOS.

---

**L**E nombre des observations commerciales et politiques que j'ai recueillies dans le cours de mon voyage aux Indes, m'a paru assez considérable pour m'engager à les rendre publiques. J'espère que cet ouvrage sera utile à toutes les personnes qui n'ont pas été à même de connaître ces contrées lointaines dont on exagère presque toujours les richesses.

Les pays où j'ai recueilli le plus de faits, sont la Côte de Coromandel, les îles Philippines, et la Chine.

Tant de personnes ont voyagé dans l'Inde avant moi, et ont publié leurs relations, que ce n'est que par amour pour mon pays, que je me suis décidé à faire paraître la mienne, où je considère d'un coup-d'œil rapide la position actuelle de la puissance

européenne qui y prédomine. Mon tableau, que je crois être d'une grande vérité, mettra le lecteur en état de juger l'amas d'injustices et d'atrocités sur lequel repose la politique anglaise dans ce pays qu'elle opprime aujourd'hui, mais que le génie qui veille sur les destinées de la France, saura bientôt arracher à cette odieuse tyrannie.

La situation dans laquelle je me suis trouvé à Manille, m'a donné plus de faculté qu'à un autre de prouver mon dévouement à ma patrie, en cherchant volontairement à me rendre utile au gouverneur général des îles Philippines, dont les Anglais paraissaient méditer et préparer l'invasion. C'est à la confiance des autorités civiles et militaires que je dois des renseignements plus exacts que ceux qui ont été fournis jusqu'à ce jour relativement à la population, à la législation, au commerce, et à l'importance politique de cette colonie espagnole, que cette jalouse nation a de tous temps environnée des ombres du mys-

tère , pour en dérober la connaissance aux étrangers.

Je m'étais aussi procuré une foule d'observations neuves et intéressantes sur la Chine : mais M. de Guignes qui a visité cette région avant moi , et très-peu de temps après l'ambassade du lord Macartney , avait déjà offert au public une grande partie de ces mêmes détails , embellis , mais sans ornemens superflus ; de tout ce qu'une plume exercée et habile peut ajouter au mérite des faits. Il a donc fallu , pour éviter des redites , supprimer , ou du moins resserrer , une grande partie de ces détails. Ce sacrifice que j'ai fait de bon cœur à M. de Guignes , est d'autant plus désintéressé de ma part , du moins quant à l'amour-propre , que c'est avouer avec franchise tout ce que j'ai à redouter de la concurrence d'un voyageur , dont le nom déjà célèbre par les travaux d'un père illustre , est porté avec le même honneur par le fils.

Si je me suis étendu davantage que M. de Guignes sur les Philippines, je suis loin d'en tirer vanité. Je n'ai dû la possibilité de le faire qu'à la position dans laquelle je m'y suis trouvé, et qui m'a donné les moyens d'acquérir une connaissance plus particulière de ces îles.

Une relâche de peu de temps dans le royaume de la Cochinchine n'aurait pu sans doute me mettre au fait de ce qui s'est passé dans ce pays, si je n'avais pas eu recours au zèle éclairé d'un missionnaire, qu'un long séjour dans ces contrées peut connaître à instruit de beaucoup de faits particuliers à ce royaume. C'est à ce missionnaire que je dois les renseignements dont je m'empresse de faire part au public. Je n'ai pas cru devoir rien changer au style simple de sa diction, dont il eût été peu convenable que je lui enlevasse le mérite (car c'en est un dans ce genre de narration), en donnant comme de moi, un travail dont il doit rester l'unique auteur.

Je n'ai pas cru devoir orner ces trois volumes de tout ce qui fait appeler aujourd'hui *ouvrage de luxe* un livre qui ne peut être susceptible d'*intérêt* que par son *utilité*.

Les gravures rendent un voyage plus cher, mais ne le rendent pas meilleur. Ce n'est pas qu'en le privant de cette parure, je prétende faire croire qu'il pouvait s'en passer : ce n'est sûrement pas là mon intention.

Il serait aussi trop présomptueux de ma part d'espérer que des critiques ne s'empareront pas de quelques phrases de mon ouvrage pour en déprécier le style, ou quelques idées. Je les prie de considérer toutefois, que je ne profite de ma qualité d'écrivain, que pour chercher à me rendre utile plutôt qu'agréable. J'ai cru, pour cette raison, devoir mettre dans ma narration, plus de vérité que d'apprêt, dans la persuasion où je suis, que quand on a principalement à cœur d'être exact dans les faits, il ne faut pas s'occuper de vains ornemens.

Je n'ai donc à cet égard aucune prétention ; j'ai seulement le desir d'être utile ; et si mon ouvrage est jugé tel , j'aurai atteint le but que je me suis proposé.

---

---

# VOYAGE

AUX

## INDES ORIENTALES.

---

### LETTRE PREMIÈRE.

*Causes du voyage.*

Brest, le 20 février 1803.

**J**E vous ai dit mes projets avant mon départ de Paris. Je ne vous parle pas de mes regrets; ils sont naturels; je quitte de bons amis dont j'ai souvent éprouvé l'attachement, et un séjour qui seul convient à mes goûts; mais l'habitude des sacrifices me les rend moins pénibles. J'ai fixé le moment de mon retour au temps où je pourrai venir jouir auprès de vous de ce repos de corps et d'esprit dont j'ai si grand besoin, et de cette liberté qui se montre si brillante à nos yeux, et qui nous échappe presque toujours. Les projets de for-

tune, vous le savez, n'entrent point dans le but de mon voyage. Je vous en ai promis un détail circonstancié. Soyez sûr qu'il sera exempt de ces exagérations tant reprochées aux voyageurs. Je vous promets la vérité, et je tiendrai parole. Ne vous attendez pas à un style brillant, je ne veux être que simple et vrai.

Adieu, mon cher, embrassez pour moi nos amis B..... et L....., toutes mes lettres leur seront communes. Croyez aux sentiments, etc.

## LETTRE II.

*Composition de l'escadre. — Son but.*

Brest, le 28 février 1803.

**M**E voilà prêt à partir avec la flotte qui se rend dans l'Inde, et je ne vous ai pas encore parlé de sa composition et du but qu'elle se propose.

Le but du Gouvernement français est de reprendre de nouveau possession de ses anciens établissemens au Bengale, sur les côtes de Comorandel et de Malabar, que lui assure le traité d'Amiens.

Il a nommé à cet effet le général de Caen, capitaine général en chef de ces établissemens à l'est du Cap de Bonne-Espérance; il est chargé de la reprise de possession. M. Léger, préfet colonial dans ce pays, est à la tête de l'administration. Il était intendant dans l'Inde avant la révolution, et connaît très-bien les ressources que l'on peut tirer de ce pays.

M. de Caen conduit avec lui un état-major considérable, des chefs militaires et civils, des chefs de loges pour les petits établissemens, des chefs d'administration, des com-

mis, des gardes-magasins, et des médecins pour la formation des hôpitaux, et des troupes.

L'expédition est composée du *Maringo*, vaisseau de 74, des frégates *l'Attalante*, de 44, de *la Belle-Poule*, de 44, de *la Sémillante*, de 36, du brick *le Bélier*, de 20 (1); des bâtimens de transport, *la Côte-d'Or*, de 800 tonneaux, *la Marie Française*, de 350; le contre-amiral Linois en a le commandement.

Les forces de terre de l'expédition embarquée consistent en 600 hommes de la 109<sup>e</sup> de ligne, 600 hommes de la 18<sup>e</sup> légère, 100 guides pour le général de Caen, 150 hommes d'artillerie légère, 75 hommes d'artillerie de terre, en tout 1525 hommes. Il s'y trouve, en outre, un nombre d'officiers suffisant pour composer une demi-brigade de 3000 cipâyes, aux ordres du colonel Mainville, qui avait déjà commandé ce corps avant la prise de ce pays. L'expédition paraît assez sagement composée.

Adieu; vous recevrez encore une de mes lettres avant le départ, que l'on dit très-prochain.

---

(1) Le brick *le Bélier* eut ordre de rester. Cet ordre lui arriva par le télégraphe.

## L E T T R E   I I I .

A bord de la frégate *la Sémillante* ,  
le 4 mars 1803.

**J**e suis à bord, ainsi que tous les passagers; nous sommes bien nombreux, et il y a peu d'espace; tout le monde s'arrange comme il peut. Les militaires se sont adjugé les meilleures places, sans même les offrir aux dames, ce qui me paraît un peu discourtois.

Cette lettre sera sans doute la dernière que vous recevrez de moi, jusqu'à ce que je sois rendu au Cap de Bonne-Espérance. Le vent est favorable; on dit qu'on va lever l'ancre; je n'en sais rien, car on fait un tapage effroyable, qui heureusement me distrait un peu du chagrin que j'éprouve. Faites des vœux pour votre ami; plaignez-le de son exil volontaire. Le canon du départ est tiré; *le Maringo* fait le signal de route. Mon cœur se serre. Adieu.

## LETTRE IV (1).

Cimon-Baie, 18 mai 1803.

..... LE 17 mai, nous sommes entrés à onze heures du soir dans la baie de Falz, après avoir passé entre deux pointes de rocher très-con nues, qui sont le Marteau et l'Enclume.

La lune que le sable réfléchissait rapprochait tellement les terres qu'elles ont failli être cause de notre perte; car au lieu de se rendre à Cimon-Baie, qui est dans l'intérieur de celle de Falz, *le Maringo* alla au fond de la baie tout droit, il fut obligé de mouiller par cinq brasses, et nous qui le suivions, par quinze. Le lendemain, le général fut fort surpris de se trouver à une très-petite distance de la plage, où le vent, s'il avait soufflé un peu fort, aurait pu lui devenir funeste. *La Pénélope*, frégate anglaise, ne fut pas si heureuse que *le Maringo*; elle échoua, et l'on en voit encore les débris.

Lorsqu'il fut jour, le général, se voyant si

---

(1) Cette lettre ne contient que le journal du voyage pendant la traversée, depuis Brest jusqu'au Cap de Bonne-Espérance.

près de terre , donna ordre à toutes les chaloupes de le tirer de ce mauvais pas , en le touant , pour se rendre au mouillage de Cimon , que nous avions laissé pendant la nuit à bas-bord. *La Sémillante* n'eut pas besoin de cette opération. Une petite brise s'étant élevée , nous entrâmes au mouillage , où *le Maringo* ne put se rendre qu'à quatre heures du soir. Nous y trouvâmes *l'Attalante* , qu'un coup de vent avait séparée de nous , à notre départ de Brest. Il y avait au mouillage douze bâtimens de différentes nations.

## LETTRE V.

Cimon-Baie, le 24 mai 1803.

**L**A baie et l'établissement de Cimon ne sont jamais fréquentés par les vaisseaux que pendant l'hivernage. Alors la baie du Cap n'est pas tenable. Les vents y soufflent avec tant de violence, qu'ils renversent les toits des maisons. Les bâtimens courent les risques de chasser sur leurs ancres, et de s'y perdre, pendant qu'à la baie de Cimon, on est à l'abri de ce vent impétueux.

L'établissement de Cimon n'est composé que de quelques bâtimens nationaux et de quelques maisons particulières, qui ne sont habitées que pendant la saison où la baie est fréquentée. Comme on est obligé de tirer les vivres de la ville du Cap, qui est à plus de sept lieues de distance, le prix en hausse considérablement, et rend ce séjour fort cher.

On remarque à Cimon-Baie quelques bâtimens nationaux; savoir, une caserne qui servait de magasin à la Compagnie hollandaise; l'hôpital qui est couvert de chaume, mais bien tenu et très-bien placé relativement à la salubrité de l'air; la maison du gouverneur, et sur-

tout son jardin qui, malgré l'aridité du sol, ne laisse pas d'être en très-bon état; placé entre deux montagnes, il est arrosé par un petit ruisseau qui serpente au milieu, et qui lui donne beaucoup de fraîcheur.

Les montagnes, dont la baie de Falz est entourée, n'offrent à l'œil qu'un aspect aride: elles sont de granite, et couronnées par des bruyères, et par quelques arbres *d'argent*, nom qu'ils empruntent des couleurs de leurs feuilles. On distingue dans ces montagnes plus de cent espèces de bruyères, dont quelques-unes sont encore inconnues aux naturalistes d'Europe. Le Jardin des Plantes de Paris n'en possède que peu d'espèces.

La température de Falz ou plutôt de Cimon-Baie doit être très-chaude en été, à cause de la réflexion du soleil sur les montagnes; mais pendant l'hivernage, les vents qui soufflent de ces mêmes montagnes exigent que l'on prenne l'habillement le plus chaud.

Ces hauteurs sont habitées par des singes de la plus grande espèce, et fort dangereux pour les femmes. C'est l'homme des bois.

Il y avait à Cimon une garnison de huit cents hommes.

Le prix des voitures pour le Cap était fixé à 36 rixdallers, celui des chevaux de selle à 8.

## LETTRE VI.

Du Cap, le 1<sup>er</sup> juin 1803.

**J**E viens d'arriver au Cap. Avant de vous parler de cette ville, je dois vous rendre compte de mon voyage au vignoble de Constance. Je m'y rendis à pied avec quelques amis, et un Hottentot qui nous servait de guide. Le chemin que nous prîmes est au bord de la mer; nous la côtoyâmes pendant deux heures à notre droite; à notre gauche étaient des rochers couverts de bruyères. Nous marchions sur un sable très-fin, qui nous fatiguait et nous forçait de nous reposer souvent. Des baleines échouées sur le rivage prouvent qu'elles abondent dans ces parages. Enfin, après trois heures et demie d'une marche pénible, nous arrivâmes à Musemberg, poste commandé par un sergent, chargé d'arrêter les Noirs vagabonds, qui ne doivent jamais sortir sans avoir une passe de leurs maîtres.

Les Anglais, pendant leur séjour au Cap, avaient fait un camp pour empêcher qu'on ne le prit à revers. Comme position militaire, Musemberg est le passage des Thermopyles du pays. En prenant à gauche de ce poste et

suivant la montagne, nous nous rendîmes à Constance après cinq heures et demie de marche. On trouve dans cette route des arbustes et des fleurs d'une grande variété; elles appartiennent presque toutes à la médecine. On y remarque principalement les amarilles, ornées des couleurs les plus vives, et si belles qu'elles donneraient un grand agrément à nos parterres. On y trouve des liliacées qui ne leur cèdent en rien, des baumes à feuilles odoriférantes.

Le hasard nous conduisit à Constance chez M. Colyn, qui partage avec M. Clout la propriété des vignes de Constance. Comme en partant de Cimon, nous n'avions pas prévu qu'il nous fallait dix heures pour faire ces quatre lieues, nous arrivâmes exténués de fatigue et de faim. Nous eûmes chez M. Colyn un excellent souper, et le repos qui nous était si nécessaire.

M. Colyn est d'origine française; il en a conservé toute l'affabilité. Il nous présenta ce fameux vin de Constance, si digne de sa réputation. On croirait boire un mélange d'aromates. Il nous en offrit d'une seconde qualité, dont le plant avait été apporté de Pontac auprès de Bordeaux. Il me parut préférable au premier, et moins liquoreux. En

France ces deux vins sont pris indifféremment l'un pour l'autre ; on ne peut en faire la différence que sur les lieux. Ce vin de M. Colyn se vendait chez lui de 80 à 90 rixdallers l'*alvéram*, ou les quatre-vingt-dix bouteilles de France.

Il y a dans ces cantons un autre petit vin blanc très-doux et très-capiteux, qui n'est pas à comparer au vin de Constance. On le nomme vin du Cap, et les habitans de Batavia en font une grande consommation.

Le vin de Constance croît au pied des montagnes. Les plants en sont épars dans tous les endroits où il y a de la terre; ils tapissent agréablement les rochers.

L'habitation de M. Colyn est fort belle, sa maison tenue fort proprement, comme celles de tous les Hollandais; sa cave a tous les ornemens qu'on recherche dans les salons. Les alentours de son habitation sont plantés de chênes qui y viennent très-bien. On y voit des bosquets d'arbres *d'argent*, d'orangers, de citronniers, de pêcheurs et d'abricotiers. En général, tous les fruits et tous les légumes d'Europe réussissent au Cap et dans les environs.

On récolte autour de Constance près de cent tonneaux de ce vin *de première qua-*

*lité.* MM. Colyn et Clout rivalisent pour les meilleures possessions. Le premier compte cent vingt Noirs dans son habitation, et le second deux cent cinquante.

De Constance à la ville du Cap, le pays est peu cultivé : on trouve sur la route des maisons assez bien bâties, et qui annoncent le voisinage d'une grande ville ; mais un sable sur lequel il ne croît absolument rien ; ce qui est d'autant plus malheureux que ces lieux sont très-bien exposés pour faire des jardins.

Le château qui doit commander à la rade est à quelques centaines de pas de la ville. Les fortifications sont d'un ancien style ; je doute qu'elles puissent promettre de la sûreté. A ma première lettre, je vous parlerai du Cap.

## LETTRE VII.

Du Cap, le 6 juin 1803.

LA ville du Cap est située au fond de la baie de ce nom, vers le pied de la montagne de la Table, entre celle du Diable et celle du Lion, dans le demi-cercle que la mer forme au pied de ces trois montagnes. Le Cap est bien bâti, les rues en sont propres et d'un goût assez moderne, toutes tirées au cordeau. La plupart des maisons ont un toit à l'italienne; elles donnent moins de prise aux coups de vent qui y sont terribles, et qui souvent renversent les bâtimens les plus solides.

La ville contient environ douze mille habitans, tant Blancs que Noirs, sans y comprendre la garnison. Les Blancs y sont servis par une très-grande quantité d'esclaves, dont le nombre est évalué de quinze à seize par chaque maison, ce qui prouve que le nombre des Blancs n'est pas très-considérable.

Les habitans jouissent au Cap d'une fortune à-peu-près égale. On y trouve cette hospitalité *payante*, ou plutôt qui se fait *payer*, si vantée par tous les voyageurs. On peut descendre où l'on veut, et moyennant deux

piastres et demie par jour que reçoit le maître de la maison, on y vit comme chez soi.

La chère qu'on y fait, sans être très-bonne, a du moins l'agrément d'être saine. On y trouve d'excellens légumes qui rendent la santé aux voyageurs, pour peu qu'elle ait été altérée dans la traversée.

Parmi les monumens qui embellissent cette ville, on doit distinguer les nouvelles casernes, qui peuvent contenir 4,000 hommes; elles sont parfaitement aérées, chose essentielle dans tous les pays chauds; le palais du Gouvernement, attenant au jardin de la Compagnie hollandaise, est aujourd'hui dans un très-mauvais état; il y a deux églises, une luthérienne et l'autre calviniste, et une salle de comédie bâtie par les Anglais, pendant leur séjour dans ce pays. L'hôtel-de-ville est un assez bel édifice.

La fameuse ménagerie, dont beaucoup de voyageurs ont parlé, est située au bout du jardin de la Compagnie; elle n'offre que des débris. Il n'y avait plus, lorsque j'étais au Cap, que cette espèce de gazelle dont M. Levillant et autres ont parlé. Elle tient du cochon, du cerf et de l'âne. C'est cette espèce qui marche par troupeau de plus de mille individus. Les premiers de cette colonie voyageuse, ayant

tous les herbages à leur disposition, sont remarquables par leur embonpoint; ils ne laissent à ceux qui les suivent que ce qu'ils n'ont pas eu le temps de brouter; aussi ces derniers sont-ils fort maigres; ils ne s'en dédommagent qu'au temps où ils font à leur tour l'avant-garde; ce qui arrive lorsque les premiers trouvent quelques montagnes inaccessibles qui les obligent à rebrousser chemin, et les derniers se trouvant alors les premiers, s'engraissent à mesure que les autres maigrissent. Il y avait aussi dans cette ménagerie une espèce de loup très-sauvage; c'était tout ce qu'elle contenait à mon passage.

Il serait cependant à désirer que le Gouvernement batave (1) se déterminât à faire pour cet établissement le même sacrifice qu'il faisait auparavant, afin de faciliter les découvertes botaniques et autres d'histoire naturelle, dont cette partie du monde est susceptible. Le Gouvernement français pourrait y avoir un agent qui s'occupât principalement de cette partie, et qui correspondit avec l'In-

---

(1) Les Anglais à cette époque ne s'étaient pas encore expliqués sur leurs intentions secrètes de rompre le traité d'Amiens, et de retenir cet établissement qu'ils paraissaient rendre conformément à ce traité.

stitut; il enverrait au Jardin des Plantes celles qui ne seraient pas classées, ou qui seraient trop peu connues. La place d'agent au Cap ne devrait jamais avoir d'autre but; car les affaires politiques n'y sont pas assez considérables pour y occuper un représentant.

Il circule dans cette colonie un papier-monnaie, fort avantageux pour les propriétaires et fort peu pour l'étranger qui ne fait que passer. Quoique facile à contrefaire, ce papier est cependant plus assuré que par-tout ailleurs. Ce sont des emprunts faits par les propriétaires de la colonie. Tout habitant peut emprunter à la caisse une somme qui porte un intérêt fort médiocre, et dont l'hypothèque est assise sur des fonds dont la valeur est double de l'emprunt. C'est la seule monnaie qui circule au Cap, lorsqu'il n'y a point de bâtimens; mais elle perd 40 pour 100 lorsque les vaisseaux arrivent. Les émissions en sont considérables, depuis la valeur d'une rixdaller jusqu'à celle de soixante.

Les habitans vont au marché avec ce papier; mais les villageois aiment beaucoup mieux les piastres et les escalins. Les Français de la division se rappelant l'époque et la destinée des assignats, n'en voulaient pour aucun prix. Un grenadier de la 109<sup>e</sup>, désespéré

d'être obligé de prendre de ces billets en échange de ses piastres, me dit : « On m'a tant » de fois attrapé avec ce maudit *argent papier*, que j'ai fait serment de ne jamais en » prendre. Pour Dieu, faites-moi compter des » escalins par le marchand ». Ce qui fut fait à ma sollicitation.

La piastre n'est employée au Cap que pour des opérations de commerce, et sur-tout pour la traite des Nègres; aussi n'a-t-elle qu'une valeur idéale, proportionnée au besoin de l'acheteur. Comme les Nègres bruts ne se paient qu'en piastres, elles y sont plus recherchées.

Je joins à ma lettre une évaluation des monnaies, pour que vous soyez plus au fait, ainsi que le prix des peaux d'animaux rares, telles qu'elles s'y vendaient lors de mon passage.

1 escalin, 12 sols de France.

La rixdaller, 8 escalins ou 4 liv. 16 s.

La piastre, depuis 12 à 14 escalins.

L'écu de 6 francs, comme la piastre, sans aucune valeur de plus.

L'écu de 5 liv., 9 escalins.

Le louis d'or, 6 rixdallers.

Le quadruple d'Espagne, 25 à 26 et quelquefois 30 rixdallers.

Vous observerez que les étrangers ne prennent jamais de papier au Cap, que pour leurs besoins pendant le séjour qu'ils doivent y faire.

PRIX DES PEAUX.

Peau de tigre, 4 rixdallers.

— de lion, 10 à 12 rixdallers.

Une autruche en vie, 10 rixdallers.

Une belle plume, 1 rixdaller.

Un œuf, 5 escalins.

Les ouvrages sur le pays qui sont bons à lire, sont MM. Levailant, Barrow, Grandpré, le major Gordon.

Je finis cette longue lettre; dans ma première, je vous parlerai des moyens de défense de cette colonie et de son commerce.

## LETTRE VIII.

Du Cap, le 30 avril 1803.

LA colonie du Cap de Bonne-Espérance est d'un grand avantage pour toute nation qui desire faire un commerce actif avec les Indes. On est forcé, en allant et revenant, de reconnaître la pointe du Cap, ou d'aller sonder si on ne veut pas reconnaître terre, le banc des Aiguilles. La salubrité de l'air qu'on y respire, la bonne qualité des vivres et leur abondance engagent en quelque sorte à y relâcher. Quelle différence en effet, entre cette colonie et celle de Sainte-Hélène, où les Anglais sont obligés de faire venir d'Europe, à très-grands frais leurs vivres, et dans laquelle on ne trouve pour ainsi dire, que des rochers et de l'eau!

Autrefois on regardait cette colonie, comme une grande auberge, où les bâtimens de toutes les nations venaient se ravitailler. Il faut aujourd'hui la considérer comme étant de la plus grande importance pour nos alliés et pour nous; car si nous laissons prendre aux Anglais les meilleurs postes pour se rendre aux Indes où déjà ils sont si puissans, combien leur sera-t-il plus facile de nous en défendre l'entrée?

Que le Cap soit donc entre les mains de la France ou de ses alliés ; car les Hollandais doivent avoir les mêmes ennemis que nous, puisque nous faisons pour ainsi dire cause commune ; il importe au Gouvernement français de veiller à ce que cette colonie soit toujours à l'abri de toute insulte ; précaution d'autant plus nécessaire, qu'il existe au Cap deux partis bien prononcés, l'un pour le Gouvernement batave, dit le parti français, et l'autre pour les Anglais.

Une autre raison pour y tenir une force considérable, c'est que les bâtimens de l'Île-de-France peuvent s'y approvisionner beaucoup plus facilement que par-tout ailleurs ; dans cette île, tout ce qui concerne les armemens est toujours hors de prix, et double au moins en temps de guerre.

J'ajouterai à tant de raisons déterminantes celles d'occuper une partie des flottes anglaises, en temps de guerre, à bloquer ce port, ou à s'exposer à en voir sortir des flottes et des corsaires qui feraient un grand mal au commerce de cette ambitieuse nation et qui pourroient agir activement et de concert avec celles de l'Île-de-France.

Il faut espérer que le Gouvernement français aura pesé dans sa sagesse ces considéra-

tions, car les ingénieurs de la division ont été chargés par le général de Caen de lui présenter un plan pour la défense de cette colonie, vu que la France doit la considérer comme le boulevard de ses possessions dans l'Inde et de celles de ses alliés.

Les défenses des baies de Falz et de la Table sont en très-mauvais état. On y voit, à de grandes distances, quelques pièces de canon, la plupart sans affuts et placées dans des redoutes sans parapets. Cependant la défense qu'indiquent le local et le terrain, est d'y construire des redoutes à mi-côte razantes, et à feux-croisés tout autour des baies, avec des fortins pour en défendre l'entrée. On ne doit pas oublier de fortifier Museberg. Il faudrait aussi bâtir une citadelle, suivant les règles de l'art, à huit ou dix lieues dans l'intérieur du pays, pour y mettre à couvert le dépôt des approvisionnementens. C'est là que devront se retirer les troupes en cas d'échecs, pour s'y concentrer et s'y renforcer des régimens coloniaux qui, par le nombre, serviraient au moins à faire un grand dommage à l'ennemi et le forceraient à se rembarquer. Les fortifications du château qui commande à la rade sont hors d'état de rendre aucun service.

Il faut, pour défendre le Cap, et pour le

mettre à l'abri de toute insulte, au moins de sept à huit mille hommes. A mon passage, il n'y en avait que quatre mille, mais toutes ces troupes bataves, quoique belles, étaient de nouvelle composition, et remplies de déserteurs de toutes nations. Il seroit prudent d'y placer trois mille hommes de troupes françaises avec un général.

## LETTRE IX.

Le 10 mai 1803.

**J**E vous ai parlé de ce que j'ai remarqué de particulier au Cap; je dois aussi vous parler des baies. Celles du Cap et de Falz sont extrêmement poissonneuses. Il suffit d'y jeter l'hameçon, pour y prendre beaucoup de poissons excellens. Un seul homme dans sa demi-journée, prendra de quoi nourrir quinze à vingt nègres. On y trouve le brochet de mer ou *sénouk*, il y abonde et il est d'une excellente qualité; on le sale pendant la saison de la pêche, et il sert de nourriture aux Noirs du pays.

Les différentes rades sont fréquentées suivant les saisons. Celle du Cap peut avoir huit à dix lieues d'étendue. Celle de Falz est plus considérable: l'entrée de la baie du Cap est plus difficile, à cause de l'île Robien.

J'ai pris des renseignemens les plus précis sur cette race d'hommes agriculteurs et pasteurs, que l'on nomme Hottentots, qui sont les naturels de cette partie de l'Afrique. Les Hollandais les traitent avec assez de douceur

au Cap. J'ignore si dans l'intérieur ils sont plus sévères, comme le dit M. Barrów dans son voyage. Ces Hottentots sont très-doux et assez adonnés au travail.

Ils sont d'une figure fort douce et n'ont que bien peu de ressemblance avec les Caffres leurs voisins. Sans la laine qui leur couvre la tête, ils pourraient en Europe passer pour blancs. Souples et bien faits, ils s'enduisent la peau d'huile et de graisse; ce qui fait qu'ils sentent extrêmement mauvais.

Les Anglais avaient formé un camp de Hottentots à trois lieues du Cap; mais c'est une bien mauvaise troupe incapable de rendre le plus léger service.

J'ai ouï dire que le Gouvernement batave allait former un établissement à la baie de Blankenberg: il s'en promet de grands avantages et surtout il espère en tirer des bois de construction qui manquent absolument au Cap. Les réparations des bâtimens y sont hors de prix.

Comme le Cap est un lieu de passage et de relâche, il est toujours approvisionné des marchandises de l'Europe et de l'Inde. Aussi est-il impossible de former une cargaison qui puisse s'y vendre avec avantage; mais on est toujours

sûr de s'y défaire sans perte, de clous de toute grandeur, de plomb, de toiles à voile, et d'une petite quantité de draps d'Europe. On ne pourrait rien prendre en retour que de l'argent.

## LETTRE X.

Cimon-Bais, le 27 mai 1803.

LE 23 mai, *la Côte-d'Or*, qu'à notre départ de Brest un coup de vent avait séparée de l'escadre, arriva comme nous étions prêts à partir. Le 27, le général Linois fit tirer le canon du départ.

Du 31 au 1<sup>er</sup> juin, la mer étant très-forte, nous entrâmes au canal Mozambique.

Du 5 au 6, un soldat passager de la 109<sup>e</sup>, voulant dégager sa chemise qui était à la traine sous la proue, fut emporté par une lame. La frégate mit son canot à la mer pour le sauver; mais la frégate dérivant beaucoup à cause de la lame, le canot après une heure de recherche, rentrasans avoir rien trouvé. Ce fut le troisième homme à *la mer*, depuis la traversée; les deux autres furent sauvés, parce qu'il faisait calme.

Du 17 au 18, à six heures du matin, nous aperçûmes l'île de Bourbon. Il nous fut impossible d'en doubler la pointe occidentale. Nous côtoyâmes l'île, jusqu'à sa pointe orientale. L'aspect en est très-agréable, les montagnes bien boisées et les habitations fort

belles. On remarque les *Sallases*, dont le dessus offre le cratère d'un volcan qui a été visité par plusieurs naturalistes; l'île jouit d'un ciel heureux, de terres fort productives surtout en café très-estimé. L'intention du général Linois étoit de descendre à Saint-Denis, chef-lieu de l'île: les vents s'y opposèrent.

Du 21 au 22 juin, nous eûmes connaissance de l'île Agalga, ou Galega; elle est couverte de cocotiers; la terre en est si basse qu'on ne peut l'appercevoir qu'à deux lieues de distance. Elle avoisine une grande île qui est à sa gauche, couverte également de cocotiers.

Du 1<sup>er</sup> au 2 juillet, quelques grains qui annoncent le voisinage des îles Maldives.

Du 7 au 8, nous prîmes connaissance de la partie la plus méridionale de l'île de Ceylan, dite la pointe de Galles. Toute cette côte est couverte de brisans qui font jaillir l'eau à plus de vingt-cinq pieds. Le lendemain, nous côtoyâmes la côte orientale, et nous reconnûmes ce que les marins nomment les grandes et les petites *basses*, dont il faut bien se garder d'approcher. On a dans cette mousson les deux brises, celle de terre pendant la nuit et celle de mer pendant le jour; mais on ne doit jamais s'éloigner à plus de cinq lieues de terre.

Du 9 au 10, la brise de terre ayant soufflé avec beaucoup de force, nous nous éloignâmes de la côte, et nous passâmes la nuit à traverser une partie du golfe de *Manars*. Nous courûmes diverses bordées au large, contre l'avis de M. d'Apres, qui dit dans son instruction qu'il faut prendre connaissance de terre par cinquante brasses de fond, et ne plus quitter la sonde.

Nous sondâmes de nouveau depuis minuit jusqu'au jour. La sonde rapporta quarante-cinq brasses, et nous nous trouvâmes vis-à-vis de Gondelour. On doit avoir soin de se procurer quelqu'un qui connaisse bien la côte, car il est très-facile de manquer la rade de Pondichery.

Une flotte anglaise mouillait à Gondelour; elle était aux ordres de l'amiral Régnier, commandant de toutes les forces anglaises dans cette partie du globe. Cette flotte était composée d'un vaisseau de 74, d'un de 54 et de cinq frégates. Aussitôt qu'ils reconnurent notre pavillon, ils vinrent mouiller au vent à nous et en rade de Pondichery.

Du 10 au 11, nous jetâmes l'ancre en rade de Pondichery avec toute la division. Nous trouvâmes au mouillage *la Belle-Poule* qui y était arrivée vingt-deux jours avant nous, après

avoir fait une relâche de dix jours à Madagascar.

Le pavillon anglais flottait encore sur la place, ce qui étonnait tout le monde. M. Léger avait l'ordre le plus précis de faire rendre la place. Le général de Caen ne crut pas devoir descendre malgré les vives instances de M. Cullen, commissaire anglais nommé à l'effet de faire rendre les possessions françaises. M. de Caen répondit qu'il ne pouvait descendre que chez les Français, et que tels étaient ses ordres.

On fit mettre à terre les officiers civils qui, pour la plupart, devaient avoir des affaires à traiter avec M. Léger, concernant l'administration. Les officiers de cipayes qui étaient mariés et dont les femmes avaient dû beaucoup souffrir de la traversée, descendirent également. Ce même jour, *la Belle-Poule* fut envoyée à Madras. Elle portait M. Lefèvre, aide-de-camp du capitaine général, ainsi que le secrétaire du commissaire britannique, pour applanir toutes les difficultés, au sujet de la reprise de possession.

Nous apprîmes au mouillage que la frégate anglaise *la Fox*, ayant passé devant la rade de Pondichery, avait eu dessein de venir insulter *la Belle-Poule*; mais que le capitaine,

par des réponses fermes et pacifiques, la força de reprendre sa route.

Depuis Brest jusqu'ici, nous avons fait 12,587 nœuds ou milles ; à 3 milles par lieue 4,199 lieues.

## LETTRE XL

Pondichéry, le 19 juillet 1803.

Je suis à peine arrivé, et j'ai déjà des évènements bien importans à vous raconter; mais il faut mettre de l'ordre dans mon récit et je dois commencer par vous parler de ma descente à terre.

Le 11, je songeai d'abord à former ma maison; c'est-à-dire que je pris à bord un *dobachi*. C'est une espèce de factotum à qui l'on donne des gages sans y comprendre deux et demi pour cent au moins de tout ce qu'il achète. Ce droit se nomme *Costumade*. Ce *dobachi* est ordinairement pourvu de certificats, et plusieurs riches Malabares répondent encore de sa conduite, il est très-rare qu'ils commettent quelques vols: on peut leur donner toute confiance.

Je chargeai mon *dobachi* de me louer une *shelingue*; c'est une très-mauvaise embarcation, mais en même temps fort utile. Comme il faut qu'elle passe par-dessus la barre qui est très-forte, ses coutures moitié ouvertes font qu'elle joue et qu'elle n'est pas brisée par la force de la lame. Le dessous en est plat et lié

par des cordes de Kaire, qui se font avec l'enveloppe des cocos.

Ma schelingue était armée de seize rameurs. On les nomme dans la langue du pays *maquois*; ce qui signifie pêcheur et marinier; car il n'y a dans l'Inde que cette caste Malabare qui soit dévouée au service de la mer. Ils chantent en ramant; au refrain ils donnent le coup de rame; lorsqu'ils approchent de la barre, le chant redouble, afin que les avirons portent quand la lame revient du rivage. Ce chant est d'une monotonie extrême; quand vous avez passé la barre, un maquois vous porte à terre.

Je vis sur la plage une foule de Malabares qui s'étaient rassemblés pour voir l'arrivée des Français. Au premier coup-d'œil, j'aurais pensé que la ville de Pondichery contenait au moins cent mille Indiens.

Leur costume est très-agréable à l'œil. Il consiste dans une espèce de soubreveste de mousseline, un pagne de la même étoffe et mis avec art remplace le pantalon, et un schal rose de mousseline jeté sans prétention sur les épaules, leur sert d'écharpe; ils ont sur la tête qui est rasée, une toque, espèce de turban qui diffère cependant de celui des Musulmans.

Après avoir écarté la foule, n'ayant pas en-

core de maison, je me rendis à l'auberge. Le prix en est de deux roupies par jour pour le déjeuner, le diner et le souper; ce qui assurément n'est pas cher.

Le 12, nous vîmes entrer dans la rade, à notre grand étonnement, la corvette française *le Bélier*, que nous avions laissée à Brest au moment de notre départ, et qui devait aussi escorter dans l'Inde deux bâtimens de transport. La flotte anglaise mouillée à une petite distance, paraissait observer la nôtre.

Sur le soir j'appris que le commandant du *Bélier* avait reçu du général Linois l'ordre de ne communiquer avec personne, et que cet ordre avait été donné après la lecture de ses dépêches; le capitaine avoit aussi celui de n'avoir aucune relation avec la terre. J'étais loin d'être rassuré sur le contenu des nouvelles qu'apportait *le Bélier*: j'attendais avec impatience l'issue, ou plutôt la catastrophe; et le dénouement ne fut pas long-temps sans être connu.

Le lendemain au point du jour je fus réveillé par mon dobachi, il était alarmé et m'apprit que notre flotte avait coupé ses câbles, et que pendant la nuit elle s'était dérobée à la connaissance des Anglais. Je ne pouvais croire une chose aussi imprévue; je montai sur l'alga-

mate (1) de ma maison pour m'assurer du fait, et je ne vis en rade que trois bâtimens anglais. Les autres étaient à la poursuite de la division française.

Comme de tous ceux qui étaient descendus à bord avec moi, j'étais le premier levé, je courus avertir mes compagnons d'infortune, entre autres, M. S\*\*\*. Ils montèrent sur l'algamace, et pouvant à peine en croire nos yeux, nous déplorâmes ensemble le malheureux sort qui nous jetait à trois mille lieues de notre patrie, prisonniers, et peut-être cruellement traités, après un long et pénible voyage. Pour comble de malheur, nous avions presque tous laissé nos malles et nos effets à bord, n'ayant pas encore de maison pour les y placer. Pour moi, je n'avais pris qu'une très-petite malle, et la plus considérable était restée dans la calle du vaisseau.

Nous étions tous plongés dans les plus tristes réflexions, incertains et dans l'attente prochaine de notre sort, peut-être de notre captivité. Je vous avouerai que pour mon compte, quoique accoutumé à beaucoup d'événemens, ceux-ci me parurent si extraordinaires, que je ne pouvais concevoir comment j'avais fait pé-

---

(1) Espèce de toit à l'italienne.

niblement plus de trois mille lieues, pour être, le lendemain de mon arrivée, prisonnier dans une terre étrangère, et prisonnier sans ressources et sans argent. Jamais mes idées ne furent si tristes. Comme il faut cependant prendre son parti sur les événemens que l'on ne peut ni prévoir ni empêcher, il me sembla qu'il y avait une espèce d'adoucissement dans mon infortune, car notre flotte à son arrivée manquait absolument de vivres et d'eau, et n'avait pas eu le temps de s'approvisionner de quoi que ce fût.

Il fallait que le danger fût bien pressant, puisque M. Léger était parti avec le général de Caen, sans même en instruire sa famille, tant le secret était essentiel pour ne pas donner l'éveil aux Anglais.

Nous apprîmes le lendemain qu'un paquet était arrivé de la part du capitaine-général à l'adjutant commandant Binot, venu sur *la Belle-Poule*, et qu'il était provisoirement nommé capitaine général de l'établissement. M. Mottet, ancien chef d'administration, devait aussi provisoirement occuper la place de préfet colonial.

Le général de Caen et M. Léger avaient donné ordre de payer six mois d'appointemens à chaque employé civil et militaire des-

cendu à Pondichery. Je fus heureusement compris dans cet ordre, ce qui, pour le moment, diminua un peu mon affliction. En attendant, il fut convenu entre M. Binot et le colonel Cullen, commissaire britannique, que jusqu'au moment que l'on recevrait des nouvelles positives, tout resterait *in statu quo*. En conséquence, on ne céda pas aux Anglais les postes qu'occupaient les deux cent cinquante hommes descendus de *la Belle-Poule*. Ces postes étaient *la Monnaie*, dont M. Léger avait pris possession, et il fallait y convertir en roupies les piastres que cette frégate y avait apportées pour le compte du Gouvernement; l'hôpital que l'on rétablissait, et la garde du commandant français; c'était alors l'adjudant général Binot. Quoique tous ces postes fussent occupés par les Français, le pavillon anglais flottait toujours sur la place, la ville n'ayant pas été rendue.

Sur le soir, à quatre heures et demie, parut *la Belle-Poule* revenant de Madras. Elle eut la précaution de faire les signaux de reconnaissance; mais voyant qu'on ne lui répondait pas, et qu'il n'y avait que trois bâtimens en rade, elle prit le large. Les Anglais envoyèrent une frégate à sa poursuite; mais *la Belle-Poule*, dont la marche était supérieure, ne la

lajssa pas approcher, et la frégate anglaise revint le lendemain reprendre sa station.

Le même jour 13, au soir, nous eûmes connaissance de *la Côte-d'Or*, que nous avions laissée à la rade de Falz-Baie, pour faire des vivres. L'amiral Régnier envoya sur-le-champ un vaisseau de 74 à sa rencontre. Le capitaine de *la Côte-d'Or* lui demanda où était le mouillage, et le capitaine anglais lui répondit, avec cette ironie qui caractérise la piraterie britannique : « Je vais vous donner une frégate » qui vous le montrera ; car les troupes de débarquement que vous portez seront aux ordres du commissaire anglais ». *La Côte-d'Or* arriva en rade le 14, à neuf heures du matin, escortée par une frégate anglaise. L'amiral Régnier l'avait retenue toute la nuit près de son bord. M. de Sainte-Suzanne, chef de brigade qui commandait les troupes de débarquement, descendit à terre avec quelques passagers. Le commissaire anglais ordonna que tous descendissent indistinctement, à l'exception des troupes (1).

---

(1) Si près du traité d'Amiens, et déjà si près de la rupture annoncée par tant de perfidies et sur toutes les mers ! Qui pourra se refuser de croire que la paix ne fût qu'un piège tendu pour se saisir de la marine française et des

Le 15, il y eut quelques pourparlers entre l'adjudant général Binot et l'amiral Régnier; mais nul moyen d'arrangement. Cependant l'amiral disait toujours qu'il n'y avait pas de déclaration de guerre. C'était, à l'en croire, par prudence qu'il retenait *la Côte-d'Or*. Que penser de ce nouveau droit des gens? Point de déclaration de guerre, et l'on garde ce que le traité de paix prescrit de rendre, et l'on retient par prudence les forces envoyées pour opérer la consommation du traité. Dès ce moment, notre position nous parut affreuse. Nous nous regardâmes avec consternation, comme prisonniers de guerre.

Le commandant Binot donna ordre au capitaine Faure, commandant de *la Côte-d'Or*, de chercher à s'échapper pendant la nuit. En effet, ce bâtiment mit à la voile à dix heures du soir; mais l'amiral Régnier l'ayant fait veiller de très-près, il fut suivi sur-le-champ par une frégate. Le commandant Binot s'était expliqué sur la destination que cette frégate pouvait avoir. Il avait dit que si on lui empêchait de continuer sa route, elle ne devait plus être à la charge des Français.

---

capitaux du commerce? Les mers de l'Amérique avaient déjà été, avant celle de l'Inde, le théâtre de la déprédation du Gouvernement anglais.

Le 17, à onze heures, nous vîmes *la Côte-d'Or* entrer en rade avec la frégate anglaise, son pavillon sous celui de cette dernière, en signe de prise; mais on fit ôter ce signe, lorsqu'il passa en poupe de l'amiral anglais.

Le même jour, M. de Sainte-Suzanne nous apprit les détails qui concernaient *la Côte-d'Or*. Les Anglais avaient placé des chaloupes autour d'elle; s'étant aperçues de son départ, elles tirèrent aussi-tôt des amorces, pour indiquer la marche qu'elle avait prise. La frégate anglaise, qui avait une marche supérieure, l'atteignit à cinq heures du matin. Le capitaine anglais lui demanda, sitôt qu'il fut à portée de se faire entendre, où elle allait. Le capitaine répondit qu'il n'avait aucun compte à lui rendre. Sur quoi l'Anglais lui ordonna de retourner à Pondichery. Le capitaine Faure lui répondit qu'il était Français, et qu'il n'avait pas d'ordre à recevoir de lui: que la guerre n'étant pas déclarée, rien ne devait l'empêcher de continuer sa route.

Le capitaine anglais lui envoya deux coups d'espingoles, en lui ordonnant de se rendre. M. Faure lui répondit qu'il ne se rendait pas à ce prix-là, quoiqu'il ne fût point armé. Alors il reçut deux bordées, qui donnèrent en partie dans ses manœuvres. Il amena son pavillon, et

lui dit qu'il se regardait comme son prisonnier, ainsi que tout l'équipage; qu'il eût à lui envoyer un officier et des matelots, pour le conduire où bon lui semblerait; ce qui fut exécuté.

Le commandant Binot ne voulut plus entendre parler de *la Côte-d'Or*; ce qui embarrassa beaucoup l'amiral Régnier. Cependant il fut convenu de renvoyer le jugement de cette affaire au conseil suprême de Madras. C'était ce que desirait l'amiral, qui ne voulait pas prendre sur lui la faute de la prise, et qui la rejeta sur le capitaine de frégate qui avait mal exécuté ses ordres. Le fait est qu'il y avait à bord de *la Côte-d'Or* trois cents hommes de troupes, sans compter les officiers; et le gouvernement de Madras craignait de s'en embarrasser.

Le 19 juillet, l'amiral reçut de Madras l'ordre de rendre *la Côte-d'Or*, et de la laisser partir et prendre la route qu'elle voudrait. Le commandant Binot se rendit chez l'amiral, et il fut convenu qu'elle irait à l'Île-de-France. En conséquence, après s'être approvisionnée, elle partit, chargée de cette lettre, qu'elle vous portera, s'il ne lui arrive pas quelque accident plus fâcheux.

## LETTRE XII.

Pondichery, le 1 août 1803.

J'AI interrompu la narration de ce qui m'était arrivé, pour vous parler des événemens politiques; je reprends ce qui me concerne. J'étais descendu, comme je vous l'ai dit, avec une petite malle et peu d'argent, ne supposant pas notre départ si prompt. Je reçus du Gouvernement le faible subside de 260 roupies, et jamais secours n'arriva si à propos. Comme il faut vivre plus d'un jour, sur-tout quand on est éloigné des ressources, je roulai dans ma tête plusieurs articles de réforme. Je commençai par mon *dobachi*, ne gardant que le domestique que j'avais amené de France, bien résolu de m'en tenir au plus strict nécessaire. Plusieurs personnes, à la vérité, m'offrirent de l'argent; mais je n'osai l'accepter, ne sachant comment le rendre, et d'ailleurs riche encore de 100 piastres que j'avais avec moi en descendant du vaisseau, et de 130 que j'avais reçues du payeur: bref, j'étais au-dessus du besoin pour le moment.

J'allai rendre mes lettres de recommandation et voir madame L\*\*\*, à qui j'étais par-

ticulièrement recommandé; M. S\*\*\* lui avait parlé de mon malheur; elle en fut touchée, et son cœur généreux m'offrit tout ce qui pouvait dépendre d'elle. J'acceptai avec reconnaissance le logement qui me fut offert avec tant de grace qu'il me fut impossible de refuser.

Ainsi, mon cher, plaignez-moi un peu moins, quand vous saurez, qu'à la tristesse près d'avoir quitté Paris, vous et mes malles, je jouis ici d'une excellente société. Avec de si aimables compagnons d'infortune, vous jugerez qu'on peut aisément supporter son sort et la chaleur étouffante de l'Inde.

La flotte nous a aussi amené quelques femmes aimables; elles augmenteront le nombre de celles qui habitent déjà Pondichery, je vous laisse à penser, si tout en regrettant Paris, je ne puis pas me promettre quelques soirées agréables. Maintenant que je viens de vous rassurer sur mon sort, je reprends le fil des événemens politiques.

*La Côte-d'Or* partit le 24 juillet; la division anglaise fit voile le 25, pour Trincomalee. Il ne s'est passé rien de nouveau jusqu'au 16 août. Nous vîmes alors le brick *la Marie Française*, qui faisait partie de l'expédition, et qui nous avait quittés lors du coup de vent de Brest. Ce brick avait manqué la

rade de Pondichery pour son malheur et pour le nôtre, et fut capturé par une frégate anglaise vis-à-vis de Sadras. On lui accorda les mêmes conditions qu'à *la Côte-d'Or*. Parti avec peu de vivres, le capitaine se rendit à Négapatnam, où il desirait s'approvisionner, il négligea, se croyant hors de tout danger, de suivre sur-le-champ l'ordre du commandant Binot, et de se rendre à l'Ile-de-France. Trois jours après son départ, il fut repris par la même frégate. La nouvelle de la déclaration de guerre entre la France et l'Angleterre venait de parvenir à Madras.

Le capitaine du brick ignorait sans doute qu'il était à portée de Tranquebar, possession danoise, et par conséquent neutre, où il aurait échappé aux Anglais et où il aurait pu faire son eau et ses vivres. Tous les passagers de son bord étaient très-mécontents de lui; tous avaient demandé à débarquer, d'après ce qu'ils m'ont dit; le bâtiment avait fait un chemin considérable, ayant continuellement filé de six à sept nœuds à l'heure pendant tout le voyage.

Le chargement de *la Marie Française* consistait en fusils, pièces d'artillerie légère et munitions de campagne. Le tout fut déposé dans les magasins de Madras, où ce bâtiment fut vendu au profit de la frégate anglaise.

## LETTRE XIII.

Pondichery, le 30 septembre 1803.

**N**ous commençons à espérer que les affaires d'Europe s'étaient arrangées, et que nous en serions quittes pour la peur, d'autant plus que les gazettes anglaises ne parlaient que de pacification (1); quand le 6 de septembre, à trois heures du matin; le commissaire Cullen vint me prier d'avertir madame L\*\*\*, qui m'avait donné asyle, que la guerre était déclarée; que des troupes étaient arrivées et entou-

---

(1) C'était le piège que le ministère anglais tendait au Gouvernement français. Toutes les gazettes n'étaient remplies que des assurances de continuer une paix qu'il avait été si difficile de conclure; cependant à peine fut-elle faite, que lord Adington fit suivre, par une flotte supérieure, celle que le Gouvernement français avait envoyée en Amérique. Il continuait de retenir l'Égypte, de calomnier les agens français qu'on y avait expédiés pour renouer nos liaisons commerciales. Le général Sébastiani y courut même des dangers, calomnié par le général Stuard qui y commandait les forces britanniques. Le Cap de Bonne-Espérance fut gardé long-temps au-delà des conventions; l'île de Malte restait toujours au pouvoir des Anglais, et quand ils reçurent la sommation de rendre

raient déjà toutes les maisons françaises , ainsi que les casernes et la maison du commandant Binot ; que cependant madame L\*\*\* ne devait point s'effrayer , parce que ce n'était encore que des mesures de prudence , et qu'on aurait pour elle et pour sa famille tous les égards qui lui étoient dus.

Je descendis pour examiner les dispositions prises pour s'assurer de nos personnes ; je vis deux sentinelles à la porte de l'administration ; j'appris aussi que le 73<sup>e</sup> régiment anglais , composé de huit cents hommes , étoit rangé en bataille avec plusieurs pièces de canon sur la place. Ce régiment étoit commandé par le

---

cette île , conformément au traité , ils déclarèrent alors la guerre ; mais avant cette déclaration , ils avoient déjà pris les moyens nécessaires de s'en assurer les premiers succès , ou plutôt ils continuoient cette guerre , puisqu'au moment même du traité d'Amiens , ils expédiaient dans l'Inde , en Amérique et dans la Méditerranée , des flottes qui devoient , par le nombre et par la surprise , enlever les nôtres , les capitans , les bâtimens du commerce , le Cap de Bonne-Espérance et nos possessions dans l'Inde , que la flotte française ne fit qu'entrevoir , trop heureuse d'échapper à la perfidie , en coupant ses câbles , et laissant à regret prisonniers à terre ceux qui y étoient descendus. Telle fut la conduite du Gouvernement britannique après le traité et ayant sa rupture.

colonel Monnepenny. Il était venu de Trichénapoly à marche forcée, pour s'emparer de nous. Comme il avait marché pendant deux jours et deux nuits sans interruption, il était hors d'état de faire aucun service actif. A peine était-il arrivé, que le colonel avait dépêché un officier avec vingt-cinq hommes pour annoncer à M. Binot les ordres du Gouvernement anglais. Ces ordres portaient, que lui, son état-major, l'administration civile et les troupes françaises eussent à se rendre prisonniers de guerre à discrétion.

Il était deux heures et demie du matin lorsque ces ordres furent signifiés au commandant français. Il dit qu'il rendrait réponse quand il serait jour, et il s'échappa pour se rendre au quartier, où les troupes françaises, c'est-à-dire les deux cent cinquante hommes de la 109<sup>e</sup>, joints à quelques officiers de ci-payas, avaient pris les armes.

La réponse de M. Binot fut aussi noble que sa position le permettait. Il dit qu'un commandant français ne se rendait jamais à discrétion, sans avoir combattu; que d'ailleurs il était descendu de son bord avec la permission du Gouvernement anglais, sur la foi des traités et sous la protection du pavillon anglais, puisqu'il flottait sur la place; que puis-

qu'on violait ainsi le droit des gens à son égard, il se défendrait vigoureusement, si l'on n'acquiesçait pas à la proposition qu'il faisait d'envoyer sur-le-champ un officier à Madras, pour réclamer la justice du gouverneur général.

Les colonels Monnepenny et Cullen y consentirent, et le secrétaire de ce dernier accompagna M. Pennemark de Mainville, colonel de cipayes, et M. Pariset l'ainé, capitaine dans le même corps. Il fut décidé que jusqu'au retour des députés envoyés à Madras, tout resterait *in statu quo*, c'est-à-dire, les troupes sous les armes et les officiers toujours au quartier.

Il faut observer qu'il n'y avait au quartier où s'était rendu M. Binot, ni poudre, ni balles, ni vivres. Mais les Anglais étaient trop fatigués pour faire une seule tentative. On les voyait couchés sur la place d'armes, sans pouvoir se remuer, entièrement abattus par les fatigues de leur route.

On mit le temps à profit. M. . . . ., pharmacien de l'expédition, fit de la poudre en vingt-quatre heures. Quoique faite par un nouveau procédé, elle avait beaucoup plus de force que celle dont je me suis servi depuis dans l'Inde. Enfin, chaque soldat français avait douze coups à tirer.

Dans ce danger commun, et avec de si faibles ressources, M. Binot parut desirer que l'administration prît part à la guerre. C'était aussi le vœu de quelques-uns de ses membres. Cependant il n'y avait point d'armes à leur donner. Et l'administration décida qu'elle ne s'offrirait point; mais qu'elle laissait la liberté d'agir individuellement comme chacun le voudrait. Mesure très-sage, car plusieurs d'entre eux étaient encore prisonniers de l'ancienne capitulation, et avaient donné leur parole; d'autres étaient des pères de famille, et l'on ne pouvait, sans une espèce de barbarie, les exposer à un danger qu'ils pouvaient éviter, et qui devait puissamment influer sur leur situation en cas que la défense n'eût aucun succès.

Nos commissaires revinrent deux jours après, rapportant pour toute réponse qu'ils avaient été assez mal reçus de lord Bentigen, commandant à Madras; que ce lord s'en tenait aux ordres qu'il avait donnés précédemment, que tous les Français venus à Pondichery sur la division de l'amiral Linois, devaient se rendre prisonniers à discrétion. Telles furent les réponses et la satisfaction données au colonel Mainville; mais tout en donnant cette décision, lord Bentigen écrivit qu'on pouvait

entendre à des propositions, pourvu que les troupes françaises, ainsi que les officiers tant civils que militaires, se rendissent prisonniers.

Après beaucoup de pourparlers et plusieurs pétitions des habitans de Pondichéry, la capitulation suivante fut arrêtée.

A Pondichéry, le 24 fructidor de l'an 11  
de la République française.

*Conditions sous lesquelles l'adjudant-commandant Binot promet de se rendre prisonnier de guerre, avec le détachement et les employés sous ses ordres.*

#### ARTICLE I.

Le détachement de la 109<sup>e</sup> demi-brigade, avec les officiers qui le commandent, ensemble les officiers du corps des cipayes et de tous les autres détachemens, ainsi que ceux de l'administration et employés se rendent prisonniers de guerre ; mais le détachement et tous les officiers militaires recevront les honneurs de la guerre, sortiront de leurs quartiers avec armes et bagages, tambours battans, et déposeront leurs armes sur la place, à l'exception des officiers qui conserveront leurs sa-

bres , leurs épées et pistolets. Les officiers des troupes ne les quitteront dans aucun cas.

Accordé.

ARTICLE II.

Les effets appartenant aux individus leur resteront en propriété ; ceux seulement appartenant à la République seront remis aux commissaires de Sa Majesté Britannique.

Accordé.

ARTICLE III.

Les prisonniers seront embarqués pour se rendre en France dans le délai de trois mois ou plus tôt, si faire se peut, sans cependant pouvoir y prendre les armes contre les troupes de Sa Majesté Britannique, qu'après l'an et jour, à moins d'échange.

Accordé, à l'exception du période de trois mois ; les troupes seront envoyées en France avec toute la promptitude possible.

ARTICLE IV.

A compter de ce jour, le Gouvernement anglais pourvoira à la nourriture de la troupe , à sa solde et à celle de tous les officiers, tant militaires que civils, eu égard au grade de

chacun d'eux, comme cela se pratique ordinairement.

Accordé. Ce qui sera accordé sera conforme à la solde de la République.

ARTICLE V.

Les femmes des officiers indistinctement de celles des soldats, ainsi que leurs enfans, seront traitées comme leurs maris respectifs.

Accordé.

ARTICLE VI.

Les malades qui ne pourront être embarqués seront soignés dans les hôpitaux du Gouvernement britannique, à ses frais. Ils seront également renvoyés en France lors de leur rétablissement.

Accordé.

ARTICLE VII.

Aucun prisonnier ne pourra être embarqué sans qu'il ne lui soit permis d'emporter avec lui tous les effets qui lui appartiennent.

Accordé.

ARTICLE VIII.

L'adjudant commandant demande à être

autorisé à profiter du départ du premier bâtiment neutre, pour faire connaître au capitaine général la présente capitulation.

Accordé.

ARTICLE IX.

MM. les commissaires anglais promettent et s'engagent à faire ratifier dans huitaine les articles ci-dessus mentionnés par le gouvernement de Madras.

Accordé.

ARTICLE X.

L'adjudant commandant compte trop sur l'honneur et la loyauté de MM. les officiers anglais pour demander spécialement la promesse que les soldats anglais ne se porteront à aucun excès envers les prisonniers de guerre.

L'adjudant commandant peut se reposer avec la plus parfaite confiance sur l'honneur des officiers anglais.

L'adjudant commandant charge le chef de brigade Pennemarck-Mainville, et le capitaine Simonin, de présenter à MM. les commandans anglais les articles ci-dessus, et de les

signer, en se réservant néanmoins son approbation pour l'exécution.

*Signé* MONNEPENNEY, lieutenant-colonel de S. M. B.

PENNEMARK DE MAINVILLE, chef de brigade du corps des cipayes.

SIMONIN, capitaine adjoint à l'état major.

WILLIAM CÛLLEN, commissaire de S. M. B. chargé de la restitution des établissemens français à la Côte de Coromandel.

Confirmé par ordre et droit de l'honorable gouverneur en conseil, *signé* BUCHAM, commandant en chef.

L'adjudant commandant chef de l'état major de l'expédition de l'Inde, chargé de la prise de possession de Pondichery. Approuvé pour son entière exécution, BINOT.

Les forces que les Anglais employèrent pour leur expédition contre les deux cent cinquante hommes de la 109<sup>e</sup> demi-brigade, étaient composées du 73<sup>e</sup> régiment de ligne avec quatre pièces de canon, de deux cent cinquante hommes de cipayes: une frégate anglaise qui passa dans ce moment à la vue de Pondichery, fut arrêtée par le pavillon anglais de la place mis en berne; elle envoya de suite sa chaloupe, y

plça un canon et uue caronade qui furent braqués sur le quartier des troupes françaises.

Il n'y avait aucun moyen d'échapper, tant les chemins étaient soigneusement gardés. D'ailleurs, où aller? comment voyager en troupe dans un pays où le soleil seul aurait plus fait que tous les canons des Anglais?

D'après la capitulation, les troupes françaises sortirent de leur quartier avec les honneurs de la guerre, déposèrent leurs armes le 12 septembre, et partirent le 15 pour la forteresse de Pontamaley, à quatre lieues de Madras, dans l'intérieur des terres, où sont détenus tous les prisonniers.

Les officiers, à l'exception du commandant Binot et de son état major, partirent aussi le 19.

La partie de l'administration civile eut la permission de rester à Pondichery, jusqu'au moment où le gouvernement de Madras fréterait un bâtiment parlementaire pour transporter tous les prisonniers en Europe.

Le commissaire anglais Cullen fut dans la suite très-grièvement réprimandé, pour n'avoir pas suivi à la lettre les ordres de son Gouvernement, qui consistaient à faire rendre les Français à discrétion, en mettant à la porte

de chacun d'eux cinq soldats, pour les forcer à se rendre partiellement. Cette mesure eût évité toute capitulation. Aussi dans la suite ne fut-il plus employé.

## LETTRE XIV.

Pondichery, le 1 janvier 1804.

LE 1 novembre 1803 parut à la rade de Pondichery le cartel *la Matilda*, commandé par le capitaine B\*\*\*; il était frété pour porter en France nos prisonniers. (C'est lui que j'ai chargé de mes lettres précédentes.) Ce bâtiment, qui est de trois cent soixante tonneaux, devait avoir à son bord deux cent cinquante hommes de troupes, et environ cent officiers. Mais il y avait beaucoup trop de monde pour le port de ce navire. Plusieurs des Français mariés qui avaient droit à des logemens sur ce bâtiment, furent obligés de débarquer faute de place. Le commissaire anglais écrivit au commandant de Pondichery, de rétracter les ordres qu'il avait donnés à tous les prisonniers pour s'embarquer. Ce fut avec bien des regrets que je me vis séparé d'une partie de mon aimable société.

A peine le bâtiment *la Matilda* avait-il mis à la voile, qu'il survint de Madras un ordre du gouvernement, d'après lequel tous les Français qui n'avaient pu partir et qui désiraient se fixer à Pondichery furent obligés de donner

leur parole d'honneur que pendant tout le temps de leur séjour ils n'auraient aucune communication avec les princes indiens. Cette proposition fut acceptée et signée ; elle fut cependant regardée, dans la suite, comme non avenue par ce même gouvernement, qui de plus avait exigé de ceux qui avaient le dessein d'établir leur demeure à Pondichery, une renonciation en forme à la subsistance qu'il donnait, et qui était, d'après la capitulation, en raison du grade.

Nous venons d'apprendre une nouvelle fâcheuse et qui donne une grande joie aux Anglais, c'est celle que leur flotte a échappé à la croisière de l'amiral Linois dans les mers de la Chine : la prise de quinze bâtimens de la Compagnie anglaise aurait fort dérangé ses affaires en Europe, et peut-être eût avancé sa ruine. Ces bâtimens étaient chacun de deux mille tonneaux. Les gazettes anglaises de Madras prennent cette occasion pour plaisanter notre marine ; mais qui peut maîtriser les hasards, sur-tout sur mer, où ses chances dérangent les plus savantes combinaisons ?

Les Anglais jusqu'à présent n'ont fait que sept prises, dont deux bâtimens de commerce ; les autres sont des corsaires de l'Île-de-France.

## LETTRE XV.

*Sur la ville de Pondichery.*

Le 15 janvier 1804.

Pour vous donner des détails exacts sur Pondichery, j'ai tardé six mois à satisfaire votre curiosité. Tout ce qu'on vous a dit de son ancienne magnificence n'est plus : cette ville aujourd'hui n'est que l'ombre de ce qu'elle a été. Cette décadence rapide est une suite de la mauvaise politique de l'ancien Gouvernement français, et de l'influence que les Anglais exerçaient alors sur la cour de Versailles.

Les trahisons de Lally de Tollendal entraînent la perte du grand édifice, si courageusement élevé par le génie de M. Dupleix, dont le nom est encore si justement révérend dans cette partie du monde : il sut y faire chérir le nom Français, y dicta des lois justes et rendit respectable le pavillon de sa nation.

Je viens de parler de Lally, comme ayant vendu les intérêts de sa patrie ; je sais que sa mémoire a été réhabilitée, que son fils a fait son devoir, et que sa pieuse éloquence méritait peut-être ce prix ; mais il n'en est pas

moins vrai que tous les renseignemens que j'ai pris dans l'Inde à ce sujet ne m'ont que trop malheureusement confirmé dans l'opinion, que la Cour avait fait un acte de grande justice, en provoquant le jugement de cet officier général.

Aux actions coupables de Lally, nous devons ajouter la vieillesse de M. de Bussy : elle nous fit plus de mal, que sa jeunesse ne nous avait fait de bien. Certes, c'était un brave chevalier qui se serait fait honorablement tuer sur le champ de bataille, pour les intérêts de sa patrie. Malheureusement ce n'est pas la seule qualité qu'il fallait avoir pour commander en chef, à plus de trois mille lieues de son pays ; il avait en tête un ennemi, fin et rusé politique, et notre chevalier n'entendait rien dans cette partie, qui tient de trop près à une certaine lâcheté. Bussy savait gagner des batailles, et ses ennemis former des alliances qui les rendaient plus puissans ; et ces alliances étaient achetées au poids de l'or, le plus puissant des mobiles parmi les nations qui sont à vendre. Le premier résultat, celui des victoires, était toujours en faveur de Bussy ; mais le plus essentiel, celui qui concourait à notre principal affaiblissement, était à l'avantage des Anglais.

On ne fut pas long-temps à sentir l'incon-

vénient de cette conduite fatale. Mais il n'était plus temps, et le sceptre d'or placé par les Anglais dans la main des princes du pays, s'est changé en sceptre de fer, qui pèse aujourd'hui très-lourdement sur leur existence; ils sentent maintenant que les Français auraient été plus humains, mais ils sont dans l'impossibilité de briser leurs chaînes.

Je ne prétends pas faire ici l'énumération de nos fautes dans l'Inde. Elle serait aussi longue qu'inutile; il suffit de jeter les yeux sur la carte, pour en voir le fâcheux résultat. Qu'occupons-nous dans le Carnate (1)? Pondichery, que nous pouvons à peine regarder comme à nous, dont le territoire n'a qu'une lieue de diamètre; quelques comptoirs épars, dont le pavillon français, qui flotte sur la maison du gouverneur, peut couvrir toute l'étendue; quelques cipayes pour répondre au salut: voilà ce qui nous reste des conquêtes et de l'habileté de Dupleix.

Nos ennemis ont su profiter de nos fautes pour se créer une puissance colossale et des revenus immenses, sans doute; mais à peine suffisent-ils pour solder une armée de cent

---

(1) L'auteur parle au moment du traité d'Amiens. (*Note de l'éditeur.*)

vingt mille cipayes et celle de trente mille Européens; il faut en outre, payer une nuée d'employés, maintenir les fortifications, subvenir aux dépenses extraordinaires qu'entraînent des guerres ruineuses et toujours renaissantes, et qui menacent d'une destruction prochaine cet échafaudage mercantile et politique, colosse qui pèse d'une manière effrayante sur l'Inde et sur le commerce du reste du monde. Mais revenons à mon sujet.

La ville de Pondichery contient environ 80 familles d'habitans blancs, ou réputés tels; car ce n'est pas un blanc sans mélange; ce qui en porte le nombre à-peu-près à trois cents. On y compte une population de quarante mille Malabares, plus ou moins, car aujourd'hui on ne peut en assigner au juste le nombre, vu que les Indiens voyagent beaucoup, sur-tout les basses castes, qui sont pauvres et qui peuvent transporter avec facilité leurs maisons construites en claies de bambou.

La ville est en partie située sur les bords de la mer; c'est là que sont tous les bâtimens des gens riches, qui y avaient bâti d'assez belles maisons. Elles ont presque toutes été détruites, lorsque les Anglais ont pris cette ville en 1778: ils n'ont laissé subsister que le gouvernement, édifice assez beau, le palais de justice, l'hôtel

de la monnaie, tous deux tombant en ruines, l'ancienne intendance, dont il n'existe plus qu'une partie, et l'hôpital que l'on réparait quand la flotte arriva. Il n'y avait, au reste, pas un seul meuble.

La ville est partagée en deux par un fossé qui devait être un de ses embellissemens. Maintenant il est comblé, et les eaux qui n'ont plus leur écoulement infectent leur voisinage. C'est ce fossé qui divise Pondichery en deux parties: l'une se nomme la ville blanche, parce qu'elle est habitée par les blancs; l'autre la ville noire, où sont les Malabares.

La ville blanche est divisée en deux, par une place immense qui la partage en parties Nord et Sud. La maison du Gouverneur donne sur cette place qui était autrefois entourée de beaucoup de bâtimens. On y avait placé les casernes et l'arsenal: les vestiges même n'en existent plus. La ville blanche est encore coupée par une longue rue qui traverse la place et la subdivise en parties de l'Est et de l'Ouest. Ainsi l'on dit à Pondichery: je vais chez Madame... dans le Nord. Monsieur demeure dans l'Est.

Toutes les rues sont alignées, les maisons, d'une étendue immense, et très-aérées, (chose indispensable dans un pays chaud, où j'ai vu le thermomètre monter à 115 degrés de Fa-

renheit.) Elles sont toutes bâties avec élégance, toutes ornées de colonnes en stuc blanc, aussi beau que le marbre. Les appartemens et les dehors en sont revêtus, et donnent le coup-d'œil le plus agréable. Joignez à cela des domestiques nombreux, tous très-bien vêtus, c'est-à-dire en mousseline blanche, occupant le dessous des colonnes; et dites si cela ne donne pas au service un faux air de majesté.

Il y a deux églises dans la ville blanche, desservies, l'une par un capucin, l'autre par les jésuites missionnaires qui tiennent un collège où des pensionnaires sont élevés : les deux églises tombent en ruines.

La ville noire occupe un demi-cercle, appuyé sur le fossé dont j'ai parlé. Elle contient environ trente ou quarante mille malabares et maures. Il y a un bazar ou marché, très-considérable et très-bien fourni. Les rues sont tirées au cordeau, et distribuées à la manière indienne, c'est-à-dire que chaque caste y occupe une île.

Les maisons malabares, selon l'usage, sont très-basses; quelques-unes cependant méritent d'être visitées. Elles sont construites de manière que tous les appartemens donnent sur une cour carrée et pavée qui se trouve ordinairement au milieu de la maison; il y a quel-

ques cellules où se renferment les femmes, lorsqu'il se présente des étrangers. Le toit se termine en forme de soufflet, de manière qu'il y a toujours de l'air au milieu de la cour qui est ordinairement l'endroit où couche le maître de la maison sur une natte.

La ville noire renferme deux grandes pagodes, l'une de Chiven, l'autre de Viehnoù, avec une trentaine de petites. Les mahométans, qui à Pondichery sont tous de la secte d'Aly, y ont une mosquée.

J'ai ouï parler des anciennes fortifications; il n'en reste aujourd'hui pas même une seule trace. Elles occupaient une étendue de quatorze mille toises. Il y avait des bastions, des fossés, et je ne peux concevoir comment le Gouvernement français a pu fortifier Pondichery de cette manière. Il est très-facile de voir au premier coup-d'œil, que soixante-mille ames, ainsi renfermées, ne peuvent tenir long-temps, et que la garnison qui ne peut être tout au plus que de quatre mille, y compris les cipayes, est trop divisée dans une si grande étendue et devait y faire un service trop fatigant.

Si jamais on devait relever des fortifications à Pondichery, je conseillerais beaucoup de suivre le plan et le système des Anglais au fort

Saint-Georges ; c'est-à-dire, d'enfermer tous les bâtimens nationaux dans une citadelle construite selon toutes les règles de l'art, sans s'inquiéter du sort des Indiens, qui doivent rester spectateurs bénévoles de tous les combats. Cette espèce d'hommes ne peut et ne doit être comparée d'aucune manière à l'homme de l'Europe.

La rade, qui est foraine, est assez bonne, et plus sûre que toutes celles de cette côte ; il s'y trouve une barre qui rend la descente très-difficile. C'est en 1793 qu'à la dernière prise de Pondichery, les Anglais détruisirent ce qui restait des anciennes fortifications. M. de Chermont défendait alors la ville ; comme la révolution se faisait sentir à plus de trois mille lieues de son centre, la colonie avait son assemblée, sa liberté, son club et ses partis. Une partie des officiers tenait pour l'ancien régime, et l'autre pour le nouveau, ce qui mit M. de Chermont dans un grand embarras. Les Anglais ardens à profiter de nos discordes autant qu'à les fomenter, se présentèrent avec des forces assez considérables. Après quelques débats, M. de Chermont fut obligé de capituler. Les officiers attachés au parti alors dominant en France y repassèrent, les autres restèrent prisonniers de guerre ; et

plusieurs de ceux qui désiraient l'arrivée des Anglais, entrèrent à leur service et y sont restés.

Les Anglais se conduisirent avec bien peu de générosité, car tout-à-coup il vint de Madras un bâtiment avec des troupes, et l'on fit embarquer indistinctement, de gré ou de force, une grande partie des habitans. On n'eut aucun égard à la position de leurs affaires; plusieurs furent obligés de laisser leurs femmes, leurs enfans, dans le plus extrême besoin; d'autres embarqués sur un cartel qui fut enlevé; eurent le bonheur d'arriver à l'Île-de-France.

Tous les autres habitans, qui étaient sans commerce, sans état et sans ressources, furent obligés de recourir au Gouvernement anglais pour en obtenir, en qualité de prisonniers, les moyens de subsister. Comme tout est à bon marché dans cette ville, en comparaison du reste de l'Inde, la subsistance qui leur fut donnée suffit à leurs besoins. Telle est la situation où j'ai trouvé Pondichery à mon arrivée.

Cette ville, malgré tous ses malheurs, est encore la plus agréable de toutes celles qui sont bâties sur cette côte; c'est le seul avantage qui lui soit resté. On peut s'y reposer et s'y rafraîchir avec délices, quand à Madras l'on a

été comme étouffé par l'arrogance des Anglais, plus difficile encore à supporter que l'extrême chaleur du climat.

La société de Pondichery a conservé le caractère français; on a continué d'y rire en dépit des malheurs et des pertes de fortune. On s'y rassemble, et sans être riche, on y trouve de la gaieté, et cette espèce d'aisance que procure le climat. Les cercles ne peuvent ni pour l'agrément, ni pour l'instruction se comparer à ceux de l'Europe; mais les femmes ont l'art d'y remplacer le savoir par la coquetterie, et cet art leur suffit pour les rendre fort aimables.

Ici la société est un fonds de plaisirs, d'agrémens et de jouissances où chacun doit strictement apporter sa quote-part. Si vous ne rendez pas visite pour visite, vous courez le risque de vous brouiller. Cette espèce d'exigence rend tous les individus respectivement attentifs; de là l'esprit de société dans cette ville. A Madras, et dans l'intérieur où il y a des Européens, ces jouissances de la société sont inconnues. En quelque nombre qu'ils y soient, leurs intérêts les séparent, et se croisent dans les différens marchés qui s'y font, où chacun voudrait être exclusif.

Pondichery est reconnu pour l'endroit le

plus sain et le mieux situé de toute la côte; les eaux y sont excellentes; elles viennent d'une source qui est dans le voisinage de l'aldée d'Oulgaret. On se sert de l'eau de puits pour les bains, dont on doit faire un grand usage, à cause de la chaleur du climat.

Une chose bien singulière et qui existe à Pondichery, ce sont des puits qui se trouvent à dix toises de la mer, et qui donnent une eau très-bonne et douce, pendant qu'à quelques lieues dans l'intérieur, les puits ne donnent qu'une eau saumâtre, dont les Européens ne boivent qu'avec répugnance.

Je vous ai dit que le service des maisons avait un faux air de majesté. On a ordinairement trente à quarante domestiques par famille, parce que chaque domestique malabare ne peut, selon sa caste, ne toucher qu'à une seule chose; je vous dirai maintenant que cette espèce de luxe revient à-peu-près au même prix que trois en Europe. Ajoutez qu'ils sont toujours tenus fort proprement, le schall qu'ils jettent négligemment sur leurs épaules, y est toujours placé avec grace: il n'est pas rare de voir à la porte d'une assemblée de quinze à vingt personnes deux cents domestiques, attendant chacun leurs maîtres.

La voiture dont on fait plus fréquemment

usage, est le palanquin, porté ordinairement par un jeu de douze *boés*. On y trouve aussi de petites voitures très-légères, faites comme des cabriolets découverts, dont on ne se sert que pour aller se promener; les chevaux sont très-coûteux, ainsi que leur entretien; il faut deux hommes par cheval.

Toutes les religions sont permises à Pondichery, comme dans toutes les villes de la côte; on serait tenté de croire que c'est le séjour de la tolérance. On y voit des Mahométans; des Indiens de la secte de Chiven et de Vichnou; des parias qui professent le christianisme d'une manière toute particulière, au milieu des superstitions indiennes.

Les missionnaires sont obligés de s'habiller en brames, lorsqu'ils vont dans l'intérieur du pays et de se conformer à toutes les cérémonies de cette caste, telles que de se baigner régulièrement, et de ne pas manger de bœuf, car les Indiens ont en horreur ceux qui se nourrissent de cette viande. Malgré toutes les peines et privations des bons pères, tous leurs prosélytes ne se recrutent que dans la dernière caste indienne, qui sont les parias, caste réprouvée, et souvent la foi de ces parias ne tient qu'à une femme dont ils ont envie de se défaire, pour contracter un second mariage par-

devant un prêtre catholique. Je vous parlerai de cette caste lorsque j'aurai passé plus de temps dans le pays ; et vous verrez à combien d'humiliations elle est continuellement exposée.

Il est extrêmement rare et même presque sans exemple, de voir un indien de haute caste changer de religion, parce qu'il serait rejeté du reste de sa famille, placé au pair du dernier paria, et qu'il perdrait en même temps son autorité sur les autres castes, ce qui est pour eux le plus grand déshonneur.

J'ai vu des femmes catholiques et filles d'Européens présenter en même temps leurs offrandes à l'église, à la pagode, et comme les Malabares, consulter les jours heureux et les jours malheureux. L'aveugle superstition est de tous les temps et de tous les pays.

Lorsque le Gouvernement français est établi à Pondichery, la ville est toujours très-peuplée, parce que les Français y exercent la justice avec douceur, et que les impôts y sont très-modérés : ce n'est pas la même chose sous le Gouvernement anglais. Les *dobachis*, espèce de gens dont je vous parlerai, chargés par les collecteurs du recouvrement des impôts, les font peser sur le peu d'industrie indienne. Aussi les habitans se retirent dans l'intérieur des

terres où ils payent moins, et n'éprouvent pas autant de vexations. Mais ils reviennent lorsque le pavillon français flotte sur cette ville où ils savent qu'ils ne seront point inquiétés; et l'assurance d'une vie tranquille les charme et les attire. Lorsqu'ils s'éloignent et que la ville est au pouvoir de nos ennemis, le commerce se concentre à Madras.

On observe que les ouvriers de Pondichery sont beaucoup meilleurs que sur tout le reste de la côte. Cela vient de ce que la plupart de ceux qui travaillent aujourd'hui, étaient employés à l'arsenal, et qu'ils y ont appris à se servir avantageusement des outils d'Europe.

Si Pondichery reste encore quelques années dans l'état où il est aujourd'hui, on peut regarder cette ville comme détruite. Il y a déjà plus de quatre cents maisons malabares tombées pendant la saison des pluies, et celles des Blancs ont été fort endommagées. Aucun de ceux qui passent même pour les plus riches, n'avait assez de moyens pour les réparer.

J'oubliais de vous dire que les assemblées ne sont presque composées que de femmes, et qu'il n'est pas rare d'en trouver vingt pour un seul homme.

## LETTRE XVI.

*Territoire, Revenus, Commerce de Pondichery, etc. Poids, Monnaies, Mesures en usage sur cette côte.*

Pondichery, le 18 février 1804.

L'ORDRE vient d'être donné aux prisonniers français restés à Pondichery de se rendre à Madras : ils y seront embarqués pour l'Europe sur les bâtimens de la compagnie. Je profite de cette circonstance pour vous envoyer ce qui me reste à vous dire de Pondichery.

Le territoire du côté de l'ouest jusqu'à Valdaour, est à-peu-près de trois lieues ; du sud à Baour, vers le nord, nous avons à peine une étendue de trois quarts de lieue ; le tout peut comprendre à-peu-près vingt lieues carrées. Il y a dans cet espace quatre-vingts aldées ou villages considérables, beaucoup de plus petites, une quantité innombrable de chaudières, lieux destinés à recevoir les voyageurs. Ce petit territoire peut contenir soixante à quatre-vingt mille noirs, calcul approximatif ; ce qui ferait monter la population de la ville et des environs de Pondichery à cent-trente

mille Malabares de diverses castes, y compris les Maures ou Maïométans.

Pondichery et les environs rapportent à l'état quatre-vingt mille roupies, sans y comprendre les droits de douanes, etc.

On trouve dans les environs de la ville des maisons de campagne très-agréables, et de beaux jardins, qui cependant perdent tous les jours de leur prix. Ce fut après la belle défense de M. de Belle-Combe que tous ces édifices et jardins furent construits; car lord Pigot, cet homme qui mourut en prison et qui l'avait si bien mérité, en avait fait sauter toutes les maisons, malgré les pleurs et les droits de l'humanité qui réclamaient en faveur des habitans de cette ville. Ce trait de barbarie ne doit pas surprendre de la part d'un Anglais transplanté dans l'Inde : tout y dépose contre leur tyrannie et leur brigandage. Mais ce qui doit étonner, c'est la bonté extraordinaire du caractère français. Croirait-on qu'à la paix qui suivit cette guerre, lord Pigot se promenait fort tranquillement dans les rues de Pondichery, pendant que les malheureux habitans cherchaient à retrouver les places où gissaient les débris de leurs maisons. Laissons la cendre de lord Pigot; les crimes de ses successeurs et de ses devanciers ont égalé, surpasseront peut-

être les siens. Il est à remarquer, (et ceci constate le caractère dur et inflexible de ces insulaires,) que chaque prise de possession dans l'Inde a toujours été marquée par des dévastations et par des ruines; trophée plus digne d'un peuple barbare que d'une nation civilisée.

Le commerce de Pondichery consiste principalement en toiles bleues; on leur donne le nom de *guinde*, parce qu'on les emploie à la traite des nègres, et que c'est sur la côte de ce nom qu'elles trouvent leur débouché. Elles sont d'une excellente défile aux îles de France et de la Réunion: elles en prennent annuellement quatorze mille pièces pour leurs esclaves. Pondichery fabrique aussi des mouchoirs à vignettes, des ourgandies, des bazins, connus sous le nom de gondelours, et des cambayes ordinaires pour Manille.

Toutes les toiles, à Pondichery et sur la côte, se vendent à la courge, qui est composée de vingt pièces.

Les monnaies en usage à Pondichery sont, les pagodes à l'étoile, les roupies, celles de Madras principalement, ou d'Arcate, et celles de Pondichery, du fanon de Madras et de Pondichery, et des caches. Toutes les autres monnaies n'y ont pas de cours régulier, et n'y

sont prises qu'au poids ; si ce sont des pièces d'or , elles perdent beaucoup , l'or des pagodes étant fort supérieur à celui de toutes les autres monnaies.

La pagode à l'étoile a été fixée par le Gouvernement français à 9 liv. , et changée pour trois roupies et demie de Pondichery.

La roupie de Pondichery est donnée par le gouvernement à raison de 2 l. 10 s. ; elle ne vaut intrinséquement que 2 l. 8 s. Ainsi la pagode à l'étoile ne vaudrait que 8 l. 8 s.

Il y a huit fanons de Pondichery dans la roupie , douze de Madras et quatorze de Tranquebar. Le fanon de Pondichery vaut à-peu-près six sols de France. Les autres monnaies n'ayant pas cours , on les convertit en roupies , ce qui est plus avantageux , sur-tout pour les piastres.

Le fanon se subdivise encore en caches , petite monnaie de cuivre , il en faut quinze pour un fanon.

Le droit que nous avons de battre monnaie à Pondichery nous a été cédé par un nabab , moyennant que sa famille conserverait le droit de deux et demi pour cent. La monnaie porte son chiffre , ainsi le Gouvernement français ne touche en sus que deux et demi pour cent , qui sont versés dans la caisse du chef de la mon-

naie ; encore sur ces deux et demi faut-il payer les ouvriers.

Il y a, parmi les Malabares, changeurs et vérificateurs de l'argent, un agiotage qu'il est impossible à un Européen de concevoir ; car ils donnent une valeur de caches, plus ou moins considérable, tantôt aux pagodes, et tantôt aux roupies.

Pour vous mettre plus au fait, je joins ici un prix courant des diverses monnaies qui sont fixées par les changeurs.

Ceci est le cours de novembre 1804.

*Cours du change de Pondichery, du 15 novembre 1804.*

	ROUPIES.	PONDICHERY. FANON de	MADRAS. FANON de	CACHES.
Pour une pagode à l'étoile . . .	3	.....	6	8½
Pour <i>idem</i> . . . . .	.....	28	.....	.....
Pour <i>idem</i> cent à l'étoile . . . . .	350 à 354	.....	45	.....
Pour une pagode à trois figures de Madras . . . . .	.....	31	.....	5
Pour <i>idem</i> . . . . .	.....	.....	50	5
Pour cent <i>idem</i> . . . . .	395	.....	.....	.....
Pour une pagode de sultan . . . . .	.....	.....	49	1
Pour <i>idem</i> . . . . .	.....	30	.....	7
Pour une pagode de Benglour . . . . .	.....	.....	48	7
Pour <i>idem</i> . . . . .	30	.....	.....	3
Pour une pagode à trois figures de Mazulipatan . . . . .	.....	.....	49	2
Pour <i>idem</i> . . . . .	.....	30	.....	7
Pour cent <i>idem</i> . . . . .	386 à 390	.....	.....	.....
Pour une pagode de Portenoye . . . . .	.....	.....	36	4
Pour <i>idem</i> . . . . .	.....	22	.....	8
Pour cent <i>idem</i> . . . . .	287	.....	.....	.....
Pour une piastre d'Espagne . . . . .	.....	16	.....	10
Pour un écu de 6 livres . . . . .	.....	17	.....	10
Pour un écu de 5 livres de la République . . . . .	.....	14	.....	10
Roupie d'Arcate, de Pondi- chery, de Compagnie . . . . .	.....	8	.....	.....
Pour <i>idem</i> . . . . .	.....	.....	12	7
Pour un fanon de Madras . . . . .	.....	.....	.....	9
Pour un fanon de Pondichery . . . . .	.....	.....	.....	15
Quadruple d'Espagne . . . . .	30 à 31	.....	.....	.....
Le louis de France . . . . .	9	.....	.....	.....

*Nota.* Les négocians de Madras prennent toujours les cent pagodes à l'étoile pour trois cent cinquante roupies, et trois roupies et demie d'Arcate pour la pagode, sans avoir égard aux changes des Malabares.

Les sequins à la vierge de Venise, les ducats de Hollande, et les portugaises y valent toujours leur prix, l'or en étant très-pur.

Je n'ai guère vu cultiver dans les environs de Pondichery, que du riz, des cocotiers et quelques graines, dont on tire de l'huile, mais qui ne sont pas bonnes en Europe.

Le cocotier est l'arbre par excellence; je n'ai pas besoin de vous en décrire l'utilité, vous la connaissez.

Je me bornerai à dire que pour le fruit et les différentes boissons qu'on en tire, ils ne sont nullement du goût européen, et même je les trouve fort au-dessous de ce qu'en ont écrit beaucoup de voyageurs.

Les Malabares font avec le cocotier une boisson qui se tire du cœur de l'arbre par la branche qui porte le coco, et qu'on a soin de couper tous les jours, on reçoit la liqueur dans un vase. On prétend qu'elle n'est pas désagréable, lorsqu'elle est fraîche: ce qu'il y a de certain, c'est que jamais je n'ai pu en boire. Les Indiens la nomment calou, il n'est pas possible, lorsqu'elle a fermenté, de s'en approcher à moins qu'on n'ait le goût désordonné. Tous les Européens que j'ai vus se livrer à cette boisson n'ont vécu que peu de temps. Lorsqu'elle a acquis un certain degré de fermentation, elle est

très-enivrante. Ce calou est la boisson ordinaire des parias, qui s'enivrent à peu de frais. Les Malabares de haute caste n'en boivent jamais. Un cocotier rapporte annuellement une pagode, lorsqu'il est en valeur.

La mesure d'étendue qui est usitée à la Côte de Coromandel est *le nagis*.

Deux *nagis* et demi équivalent à la lieue de France.

La mesure de poids le plus en usage se nomme *le kandil* ou *bar*, il correspond à quatre cent cinquante quatre-cinquièmes de livre d'Amsterdam, qui équivalent à quatre cent quatre-vingt-trois livres d'Espagne, ou quatre cent quatre-vingts livres de France. Les Indiens divisent ces poids ainsi qu'il suit :

Subdivision du kandil ou bar en usage par les Indiens de la Côte de Coromandel.								
KANDIL OU BAR.	MAUR.	TAIOM.	TARIS.	TURKS.	INDS.	SEYLA.	PAIOM.	PAGODES.
1	20	32	65	130	162	800	6500	65000
	1	$1\frac{1}{2}$	$3\frac{1}{4}$	$6\frac{1}{2}$	$8\frac{1}{2}$	40	325	3250
		1	2	4	5	$24\frac{3}{4}$	200	2000
			1	2	2	$12\frac{3}{4}$	100	1000
				1	$1\frac{1}{4}$	$6\frac{1}{2}$	50	500
					1	$4\frac{1}{2}$	40	400
						1	$8\frac{1}{2}$	$81\frac{1}{4}$
							1	10

*Le kandil* en vingt *maun*, et les vingt *maun* en cent soixante-deux *bises* et demi, le *maun* en huit *bises* un huitième ou vingt-quatre livres de France, le *bise* en trois livres de poids de France.

Les Malabares subdivisent ces espèces de poids à l'infini, et leur donnent des noms barbares dont les Européens ne se servent jamais. Je me contenterai de vous dire que le poids de la Côte de Coromandel est de deux pour cent plus fort que celui de la Côte de Malabar.

*La garze* (1), *la mercala* et *l'oïka* sont les mesures dont on se sert pour le riz; mais ces mesures, quoique de même nom, varient à l'infini dans l'Inde suivant le territoire.

La mesure d'aunage sur la Côte de Coromandel est la même qui est en usage au Bengale. On la nomme *ana*, elle équivaut aux cinquante-cinq centièmes de la *varre* espagnole; mais la *coudée* y est beaucoup plus en usage.

Le Gouvernement anglais se montre aujourd'hui fort sévère, depuis qu'un navire de guerre, en faisant la visite d'un bâtiment da-

---

(1) Le *garze* de Pondichery équivaut à six cents *mercalas*, et la *mercala* de bled pèse à-peu-près vingt-quatre livres poids de marc de France.

nois, qui avait à bord un officier envoyé par M. Binot pour porter à l'Île-de-France au général de Caen la capitulation de Pondichery, a découvert une soi-disant correspondance d'un M. Collin, prisonnier français, né à Pondichery, avec les Princes du pays. Cette correspondance a compromis beaucoup de personnes, entre autres le brame Rajapa, personnage fort intéressant et premier interprète du Gouvernement français. Ils ont été conduits en prison à Pontamaley sous bonne garde, et les scellés apposés sur leurs effets.

## L E T T R E X V I I .

*De nos Etablissemens aux Indes, c'est-à-dire  
à la Côte de Malabar, de Coromandel et  
au Bengale. Leur Commerce.*

Pondichery, le 30 mars 1804.

**J**E vous ai déjà fait voir, en vous parlant de Pondichery, combien la France est déchue de sa puissance dans l'Inde, et je vous ai fait pressentir combien d'obstacles les Anglais opposeront à l'amélioration de notre situation. Ils semblent ne nous avoir laissé de très-petits points dans l'immensité du pays qu'ils occupent, que pour nous rendre témoins de toute l'étendue de leur puissance. Nous ressemblons dans l'Inde à un jeune homme qui a dissipé son bien, mais auquel les nouveaux possesseurs auraient laissé la maison, il ne peut en sortir, il ne peut y rentrer, qu'il ne se rappelle toutes ses fautes.

Nous possédons au sud de Pondichery, à six lieues de Tranquebar, la petite place de Kariacal, endroit facile à fortifier, parce qu'il est entièrement entouré d'une petite rivière; ap-

pelée le Cargangery, mais cette fortification n'est qu'en projet.

Le Gouvernement français y avait placé un colonel pour commandant avec quelques cipayes, et un garde-magasin. J'ai appris qu'il y avait eu autrefois un capitaine avec cinquante hommes de cipayes. Quant au magasin, il est absolument illusoire, et jamais il n'y en eut; d'ailleurs la proximité de Pondichery le rendrait inutile.

Il n'existe dans cette petite ville d'autres blancs qu'un missionnaire. Mais on est à portée de Tranquebar et de Negapatam; cette dernière était autrefois possédée par les Hollandais.

Il se fabrique à Karical et dans ses environs des pagnes rouges qui servent de parure aux femmes malabares, et qui sont fort recherchées, et des toiles connues dans l'Inde sous le nom du Sud. Le territoire est de fort peu d'étendue.

Au nord de Pondichery, nous possédons le comptoir d'Yanaon, sur la rivière de Coringy, très-réputé pour les belles toiles qui se fabriquent dans ses environs, connues sous le nom de toiles du Nord; les Anglais appelant nord la partie qui se trouve au-dessus de Madras en remontant la côte, et sud la partie comprise entre Madras et le Cap Comorin.

Le territoire d'Yanaon est d'une lieue de circonférence. Il contient beaucoup de Malabares tisserands ; mais comme il se trouve enclavé dans celui des Anglais, il nous sera toujours très-difficile d'avoir les meilleures toiles, étant en concurrence avec eux ; 1<sup>o</sup>. parce qu'ils sont plus puissans et paient mieux les ouvriers ; 2<sup>o</sup>. parce que le chef du comptoir aura toujours un maniement de fonds bien moindres que l'employé de la Compagnie anglaise ; 3<sup>o</sup>. parce qu'il serait difficile au chef du comptoir de faire face aux dépenses de son rang, avec les appointemens accordés à ce poste, malgré les deux pour cent qui lui sont dus sur toutes les toiles qui se fabriquent sur le territoire français d'Yanaon pour droit de chappe.

Les Européens traitent des toiles d'Yanaon avec les Indiens par contrat ; ce mode est, en général, usité dans toute l'Inde. Les contrats se font avec des négocians malabares ; après qu'ils ont fourni des échantillons, qui restent déposés entre les mains de l'acheteur, où l'Indien appose son cachet ou son nom. On lui donne, lors de la réception des échantillons, la moitié de la somme pour laquelle on a fait marché. Il laisse pour sûreté un reçu, où est détaillée l'obligation de fournir, à époque fixe, la quantité de toiles spécifiée, et

conforme aux échantillons ; à la livraison , on lui compte le reste de la somme. Si le Malabare manque à son contrat , et qu'il n'ait pas livré à l'époque qu'il a déterminée , on produit son titre à la justice qui , l'oblige à restituer la première somme qu'il a reçue , et de plus à payer , pour dédommagement , au contractant vingt-un pour cent sur la totalité de la vente.

Les toiles , lors de la livraison , doivent être rigoureusement examinées et mesurées.

Les agens de la compagnie anglaise versent tous les ans une laque de pagodes , dans les quatre sercars qui environnent Yanáon , pour des toiles de toutes espèces. La compagnie anglaise commence par choisir ses toiles ; et comme elles sont prises sur la totalité et bien visitées , elles sont d'une qualité supérieure. On les nomme alors toiles de conjons de compagnie. Le reste est vendu , par les agens de cette Compagnie , aux négocians , à plus bas prix.

Les toiles que l'on contracte donnent toujours un bénéfice de vingt-cinq pour cent , sur celles que l'on achète aux Malabares , et davantage sur celles que l'on achète des négocians. Le contrat procure aussi l'avantage de voir les toiles écruës ; elles sont alors exemptes du bat-

tage et du cangage qui les rend beaucoup plus belles à l'œil qu'elles ne sont effectivement, diminue la grosseur, en cache les défauts et les égalise. Il est pour lors plus difficile, mais non pas impossible d'être trompé; car on doit toujours apporter le plus grand soin à leur vérification.

On nomme conjons la réunion de cent vingt fils; par exemple, seize conjons, seize fois cent vingt fils dans la largeur. — Trente conjons, trente fois cent vingt dans la même largeur.

Je joins ici l'état de ce que coûtent les toiles d'Yanaon; ce tableau, qui est très-véridique, pourra mettre les négocians à même de comparer le prix des toiles de cette partie de l'Inde avec celles de nos fabriques nationales.

Marchandises d'Yanaon.

	13 COMJOINS	14 ou 15 COMJOINS	16 COMJOINS	18 ou 19 COMJOINS	20 COMJOINS	22 ou 23 COMJOINS	26 COMJOINS	30 COMJOINS	36 COMJOINS
Une courge ou vingt pièces écrites, pagodes à Pétoile	pag. fan. 30	pag. fan. 32 16	pag. fan. 39 16	pag. fan. 42 16	pag. fan. 47 16	pag. fan. 50 16	pag. fan. 60	pag. fan. 80	pag. fan. 150
Blanchissage	1 8	1 8	1 12	1 12	1 20	1 20	2	2 8	2 16
TOTAL	31 8	33 26	40 28	43 28	49 4	52 4	62 4	82 8	152 16
Commission de 5 % dans le nombre	1 18	1 22	2 2	2 6	2 15	2 20	3 4	4 4	7 20
Droits à Cotinay de 2 % pour	25	27	1 1	1 3	1 8	1 10	1 18	2 2	3 26
Battages	6	6	6	6	6	6	6	6	6
Emballages	1 16	1 16	1 16	1 16	1 16	1 16	1 16	1 16	1 16
Embarquemens et magasinage	8	8	8	8	8	8	8	8	8
Frêt d'Yanaon à Madras	1 16	1 16	1 16	1 16	1 16	1 16	1 16	1 16	1 16
TOTAL	37 1	39 23	47 13	50 19	56 9	59 16	70 4	91 28	167 12
Baths 15 p. % pour faire des pagodes drolées	5 24	5 41	7 5	7 25	8 15	8 40	10 23	13 24	25 5
TOTAL pagodes à Pétoile	42 26	45 30	54 24	58 11	64 24	68 22	80 27	105 34	192 19
Assurance de Cotinay à Madras	5 6	5 12	2 31	2 36	3 10	3 18	4 2	5 12	9 27
Débarquement et droits à Madras	1 14	1 18	1 31	1 36	2 4	2 8	2 22	3 14	6 8
TOTAL de la courge rendue à Madras	46 4	49 18	59 2	63 2	70	74 6	87 11	114 18	208 10

Nota. Depuis le jour où ceci fut écrit, les Anglais, pour empêcher le commerce des particuliers, et pour protéger celui de la Compagnie, ont mis 6 pour 100 sur les toiles sortant d'Yanaon, 6 pour 100 sur l'entrée à Madras, ainsi que 8 pour 100 sur les marchandises étrangères.

Voilà tous nos établissemens à la Côte de Coromandel.

Quant à la Côte de Malabar, nous ne parlerons que de l'établissement de Mahé. C'est une petite ville habitée par les descendans des Portugais. Le port en est sûr; la ville très-mal bâtie et peu fortifiée. Parmi les maisons, il n'y a d'habitables, que celles des ci-devant employés du Gouvernement.

Le commerce de Mahé est ce qui l'a rendue célèbre. Le poivre que l'on tire de l'intérieur des terres passé pour le meilleur; le territoire en est peu considérable. Il était autrefois dangereux de s'éloigner des forts à plus de la portée du canon, tant le voisinage des habitans était redoutable aux Européens.

On envoyait à Mahé un adjudant général pour gouverneur. Autrefois c'était la retraite d'un lieutenant colonel. Le port était commandé par un officier de marine; il y avait un commissaire, un garde-magasin, un capitaine et une compagnie deipayes.

Le port de Mahé est très-utile à une puissance qui a des établissemens sur la Côte de Coromandel. Pendant la saison des pluies, on y envoie les vaisseaux qui ne sont pas en sûreté sur cette côte.

L'établissement de Mahé est trop près de

celui que les Anglais ont à Talichery, pour n'être pas continuellement inquiété.

Il ne nous reste plus au Bengale que Chandernagor sur le Gange, à sept lieues de Calcuta, qui soit un peu considérable. Avant la dernière guerre, cette ville passait pour un séjour délicieux, mais elle a eu, comme les autres, son parti populaire et son club. Les Anglais ont profité de ce moment pour s'en emparer.

M. de Montigny, qui y avait déjà commandé, y retournait après la paix d'Amiens en qualité de général. On y envoyait aussi un commissaire, un garde-magasin et un chirurgien en chef. Tous furent obligés de rester à l'Ile-de-France, où ils attendent qu'une nouvelle paix leur en ouvre l'entrée.

L'établissement de Chandernagor dépend de celui de Pondichery, chef-lieu du Gouvernement français. Le principal commerce de ce territoire consiste en toutes sortes de toiles et de mousseline. L'opium était autrefois un article fort intéressant pour le commerce de Chandernagor; mais la guerre est cause que le droit de l'extraire est passé aux Anglais; ainsi cette branche de commerce est entièrement dévolue à Calcuta. Il ne reste que très-peu de monde à Chandernagor. Tous les habitans aisés ont

quitté cette ville pour Calcuta. Depuis ce temps elle tombe en ruines, ainsi que tous les édifices publics, que les Anglais se gardent bien d'entretenir.

Je ne sais comment vous peindre combien notre influence est bornée dans l'Inde, ni vous exprimer tout ce qu'un cœur vraiment français doit souffrir des humiliations que nous y éprouvons journellement. Par-tout où nous avons des établissemens, nous voyons s'élever à côté de nous des colosses dont la vue seule nous accable. Si la paix ne nous replace pas dans la position où il convient que la France soit dans l'Inde, il sera pénible d'y exister, puisqu'à chaque pas, à chaque moment, nous souffrons de l'insolence de nos ennemis.

Nous y avons aussi le droit très-illusoire d'entretenir des chefs de loges; ce sont des agens de commerce, qui résident dans les villes. Malheureusement ils n'ont rien à faire; car il n'y a plus que l'ombre du commerce pour nous dans cette contrée.

Ces comptoirs sont situés à Surate, dans le golfe Persique, à Calicut, Côte de Malabar, Cassambazar au Bengale, Magapour et Dacca sur le Gange, Patna dans l'intérieur du Bengale et aussi sur le Gange, Chaupour au Bengale, Balazor sur la côte d'Orixa.

Les plus intéressantes de ces loges sont celles de Surate et de Patna; la dernière est fort renommée par ses étoffes qu'on appelle *shittes* ou *perses*; Cassambazar, dont les petites étoffes plus légères, en soie et en coton, sont estimées par les Musulmans. Les mousselines de Dacca sont d'une qualité supérieure.

Le dernier chef de comptoir de Balazor fit un emprunt de 4000 roupies aux Musulmans. A son départ pour la France, occasionné par les événemens politiques, il ne put les rendre; son successeur éprouvera toutes sortes de difficultés, si le Gouvernement français ne les rembourse pas.

Le rang de chef de comptoir donne le droit de faire fabriquer des marchandises sous le pavillon; c'est-à-dire, que sur les ruines des factoreries françaises, il s'élève un mât où est le pavillon, et qu'on lui accorde la liberté de contracter des marchandises ou de les faire fabriquer; ce qui procure au chef de loge un droit de cinq pour cent. Mais ce droit de fabrique n'est qu'illusoire, car en payant mieux les ouvriers, il dépend des Anglais de nous les retirer, ou de faire fabriquer ensuite pour le même prix une plus grande quantité de marchandises; d'autant plus que c'est sur leur territoire que nous travaillons, et que si, par

une politique apparente, ils nous accordent des ouvriers, ils peuvent secrètement nous les retirer.

Une autre raison que le Gouvernement français n'a peut-être pas sentie, c'est qu'en payant peu ces agens, en comparaison des Anglais, il les range, pour ainsi dire, dans la dernière classe des petits écrivains de la Compagnie de cette nation: il en résulte pour eux une foule de désagréments, préjudiciables aux intérêts de l'Etat. Je dis avec sincérité que le Gouvernement doit faire des réflexions sérieuses sur la position de ses envoyés; comme ils représentent une grande puissance, l'humiliation forcée dans laquelle ils tomberaient détruirait entièrement la considération dont il convient à la France de s'entourer par-tout, et principalement dans ce pays.

## LETRE XVIII.

*Des environs de Pondichery. Voyage à la pagode de Trivikaret. Fêtes religieuses des Indiens.*

Pondichery, le 15 avril 1804.

J'AVOIS ouï parler de la position et des fameuses pétrifications de la pagode de Trivikaret. Je résolus d'en faire le voyage avec quelques personnes, afin de connaître un peu le pays. Il nous fallut demander la permission au chef du Gouvernement anglais, elle fut difficile à obtenir, vu que les Anglais ne permettent point de pénétrer dans les territoires indiens qui leur sont soumis. Cependant après quelques difficultés, elle fut accordée.

Nous sortîmes donc de Pondichery, les uns à cheval et les autres en palanquin, voiture bien inférieure à notre manière de voyager. J'en parlerai dans la suite. Quant à moi, je préfèrai le cheval. Nous partîmes de nuit, pour n'être pas incommodés par la chaleur. Sortis de Pondichery par la porte de Villenour, dont il ne reste plus que le nom, nous laissâmes l'aldée de Nelitophe sur notre

gauche, où est située la maison de campagne du directeur de la monnaie, ainsi que le jardin Mauracin, qui tombe en ruine. Ce jardin, ainsi que la maison de campagne qui y est attenante, ont coûté plus de 150,000 roupies, environ 625,000 liv. de France. Il ne lui reste plus de son ancienne splendeur que quelques arbres assez beaux. M. de Mauracin, autrefois intendant de Pondichery, pour jouir promptement de son jardin, y fit transplanter à grands frais des arbres en rapports, épreuve qui lui réussit très-bien. On y en remarque plusieurs qui ont été transportés de la mer du Sud, et qui sont d'une belle venue. On a semé du riz dans les carrés du jardin, afin de payer la taxe de 260 roupies auxquelles sont imposés les restes de cette belle propriété.

À quelques pas du jardin Mauracin, on trouve à droite celui d'Oulgarel, qui fut construit par M. Law, aussi ancien gouverneur de Pondichery. La maison est d'une belle forme; mais comme on n'a pas eu le temps de donner aux fondations toute la solidité possible, puisqu'elle fut construite et achevée en moins de six semaines, il est aujourd'hui peu sûr de l'habiter. Les jardins en sont très-considérables, et couverts d'arbres de toute espèce, qui y procu-

rent un ombrage très-agréable. C'est d'Oulgarel que se tire l'eau dont on fait usage à Pondichery.

On prend d'Oulgarel le chemin qui conduit à Valdaour; il passe sur la levée d'un grand étang, qui fournit l'eau dont on arrose, pendant la secheresse, une étendue de terrain immense et très-productif. Cet étang a cinq lieues et demie de longueur sur trois quarts de lieue de largeur. Cette espèce de lac est d'une grande ressource pour les arrosements; car pendant l'été les trous que font les Indiens sont à sec. Pour tirer l'eau de ces trous, les Indiens se servent d'une espèce de bascule, à laquelle on attache un panier de bambou, pour contenir l'eau, que l'on jette dans un conduit qui aboutit au champ que l'on veut arroser. On trouve presque toujours de l'eau dans l'Inde à deux ou trois pieds sous terre; mais elle est sâumâtre et désagréable au goût.

On a grand soin, pendant la saison des pluies, de visiter les écluses; car ce serait une calamité publique si l'eau venait à manquer dans l'étang.

Un peu auparavant que d'entrer à Valdaour, on trouve de très-grands chevaux en pierre, de près de vingt pieds de haut, monument très-révéré des Indiens, qui y entretiennent

des brames chargés d'y remplir différentes cérémonies. Nos Malabares ne voulurent jamais passer ce lieu pendant la nuit ; il fallut attendre le jour , et la superstition est telle que ceux qui oseraient toucher à ces statues seraient exposés à perdre la vie. C'est ce qui arriva à deux officiers français qui , dans une chasse, eurent la curiosité de monter sur un de ces chevaux. Des Indiens se rassemblèrent au nombre de plusieurs mille , se saisirent d'eux , et les conduisirent pieds et mains liés au gouverneur de Pondichery, en lui demandant justice. Il eut bien de la peine à leur faire entendre raison ; ils prétendent que ces chevaux sont les dieux protecteurs de leurs champs.

En passant à Valdaour, je remarquai combien la fertilité du sol était considérable. En effet, toutes les productions que l'on confie à la terre y viennent très-bien. Cette ville faisait autrefois partie de nos établissemens ; il y avait un fort régulier, que les Anglais ont détruit. Ils y ont un magasin de riz.

Il y a à Valdaour une pagode , et une mosquée qui sert de chaudière aux Musulmans ; il s'y trouve aussi une plus grande quantité de chaudières ou caraxansérails pour les Malabares ; et sur-tout de très-beaux étangs pour

les ablutions. Valdaour fournit les meilleurs légumes à Pondichery. Il faut une heure et demie pour se rendre de Valdaour à Trivikaret.

La pagode de ce dernier endroit est célèbre, et très-respectée des sectateurs de Chiven. Les monumens qui y sont attestent, par leurs ruines, son antiquité. Ces ruines n'empêchent pas les zélés sectateurs de Chiven d'y venir en pèlerinage, en certains temps de l'année. Ce qui rapporte beaucoup aux brames. Les étrangers qui aiment l'histoire naturelle y voient avec plaisir des pétrifications d'arbres entiers qui méritent l'attention des curieux.

Ces pétrifications se trouvent au-dessus de la montagne, au pied de laquelle est la pagode. Ces arbres ont deux pieds et demi de diamètre, étendus sur les rochers et ne faisant avec eux qu'une seule pierre. Ce qu'il y a de singulier, c'est qu'on y remarque la qualité du bois; celui qui y domine est le tek.

La pétrification de Trivikaret semble prouver, qu'après une des grandes secousses qui ont ébranlé le globe, il y a eu des inondations; et que les eaux, après s'être portées à cette hauteur, se sont retirées vers les lieux où elles sont aujourd'hui. Les Indiens, dont la religion est pleine d'allégories

qui cachent au vulgaire certaines vérités, rapportent que dans la neuvième transfiguration de *Vichnou*, en brame nain, il demanda au roi des *Gates* (montagnes qui traversent la presqu'île de l'Inde), la permission de s'établir sur les bords de la mer qui baignait alors le pied de ces montagnes. Il ajouta qu'il demandait en propriété tout le terrain compris entre la montagne et le lieu où s'arrêterait une flèche qu'il proposa de tirer avec son arc en présence du roi. Cette demande, vu le peu d'éloignement du lieu où il était jusqu'à la mer, lui fut accordée, et, grace à Chiven, la flèche parvint jusqu'à l'endroit où la mer s'est retirée aujourd'hui (or, il y a trente lieues); et cette étendue de terrain (dit le *Védam*) a formé un royaume dont toute la puissance doit être entre les mains des brames; aussi n'y a-t-il pas de contrée dans l'Inde, où il s'en trouve plus que dans cette partie de la Côte de *Coromandel*.

Il est rare de trouver à la Côte de Malabar des brames à demeure fixe. Ils ne font ordinairement qu'y passer, quand ils voyagent, craignant fort d'y mourir, parce qu'il est dit dans le *Védam*, que les âmes des brames qui mourront sur cette côte, passeront dans le corps des ânes, animal réputé impur à cause

de sa domesticité et des fatigues continuelles auxquelles il est exposé.

Quant aux Indiens, ils pensent que ces pétrifications se sont formées par la toute-puissance d'un géant. Il est bon de savoir que dans l'histoire de la religion indienne les géans et les nains jouent un grand rôle.

Il y a beaucoup de tigres dans les environs de Trivikaret. Dans une partie de chasse que nous y fîmes, nous en aperçûmes les griffes empreintes sur la terre. Il n'y avait pas longtemps qu'un brame, en desservant sa petite pagode, fut dévoré par un de ces animaux.

Notre chasse fut heureuse. Nos *boës* et serviteurs faisaient l'office de *traqueurs*. Nous tuâmes plusieurs lièvres, qui sont d'une couleur de gris-perlé, ou plutôt de couleur de lin; des perdrix en abondance; mais j'eus le malheur de manquer un porc-épic aussi gros qu'un sanglier.

L'aldée de Trivikaret est bâtie le long de deux rues qui aboutissent à deux petites pagodes, correspondant à une place où est la grande pagode. Je ne pus entrer que dans la première cour, et comme nous étions logés à la chaudière qui en dépend, et qui est vis-à-vis, je pris tout le temps nécessaire pour l'examiner.

On entre par la porte qui soutient une espèce de pyramide à cinq étages. On y met à chacun un lampion les jours de fêtes. La hauteur, y compris la porte, peut être de cent pieds. Au-dessus de la pyramide, il y a deux paons sculptés en pierre; ils terminent l'édifice, et ils ont la queue ouverte et la tête au milieu du plumage; ce qui donne assez de grace au sommet de l'édifice. On y voit à chaque étage et tout autour différentes statues qui représentent des danseuses indiennes avec des tambours et d'autres avec des flûtes, les unes et les autres utiles au service qui se font dans les pagodes.

La première cour, où l'on nous permit d'entrer, contient un grand nombre de chapelles ruinées; celle de gauche en entrant est la mieux conservée. Le brame à qui le soin en était confié, nous pria de ne pas y entrer; mais je ne laissai pas que de profiter de son absence pour l'examiner. Il y avait à la porte deux statues de pierre; comme elles étaient nues, je demandai ce qu'elles pouvaient signifier. On me répondit que c'étaient les gardiennes de ce pagodin.

Il y avait dans ce pagodin sept figures en pierre luisante et huilée; celle du milieu représentait le dieu Vichnou dans sa toute-

puissance, c'est-à-dire avec sept bras tenant différentes armes, entr'autres *le chatrou*, qui, lancé par la toute-puissance, atteint le coupable par-tout, fût-il au centre de la terre; il porte sur la poitrine un collier de têtes de mort, pour montrer qu'il est de toute éternité. Cette figure, la plus grande de toutes, pouvait avoir six pieds de haut. Elle était assise, les jambes croisées, à la manière indienne, extrêmement huilée, et couverte d'une mauvaise toile, que je soulevai.

Les autres figures étaient des emblèmes de sa toute-puissance, dans ses métamorphoses. On y voyait l'homme à tête de singe, qui représente Anouman; l'homme à tête de sanglier, à tête d'éléphant, etc.; ainsi que le serpent Calegam. Ce sont autant de représentations des choses extraordinaires qui lui sont arrivées dans ses différentes incarnations. Cette chapelle n'était éclairée que par une petite lucarne pratiquée dans le mur et par la porte; on y avait formé tout autour un conduit par où s'écoulaient les eaux qui servent aux ablutions fréquentes que l'on fait à ces figures.

Au milieu, et presque vis-à-vis la porte du sanctuaire, d'où l'Européen est exclu, est la chapelle presque ruinée du Lingam; c'est le dieu allégorique et principal des sectateurs de

Chiven, et pour lequel ils ont le plus de vénération. Presque tous les sectateurs de ce dieu ont à leur col un petit lingam, qui représente un vase d'où s'élève un phallus, proportionné à la grandeur du vase; celui de Trivikaret était en pierre et avait trois pieds et demi de diamètre; le lingam était d'une seule pierre, et avait neuf pouces de diamètre.

Le lingam représente la trinité indienne; le phallus représente Brama, le vase, Chiven, et le pied du vase, Vichnou. Ce lingam était placé vis-à-vis la porte, de manière à pouvoir être aperçu du lieu sacré.

Plus loin et vis-à-vis la porte du lieu sacré, il y avait une vache colossale en pierre qui portait la tête levée. Cette figure pouvait avoir vingt-cinq pieds de haut. Un toit, soutenu par quatre colonnes, la mettait à couvert des injures de l'air et ajoutait à l'élégance de cet édifice. La vache est parmi les Indiens le symbole de la vertu.

Plus loin, en regardant la porte d'entrée, est la chapelle de Chiven à tête d'éléphant. Sous cette figure, les Indiens le considèrent comme le protecteur des temples et des champs, où par-tout l'on rencontre de petits pagodins avec cet emblème, qu'ils nomment *poléar*;

il est l'objet de leurs cérémonies journalières.

A droite de ce pagodin, je remarquai le temple des colonnes, ainsi nommé par le grand nombre de colonnes qui soutiennent le toit de cet édifice, et dont les bases sont posées sur des griffons. L'escalier, qui est en pierre, a deux serpens de même fabrique, dont la queue touche à l'édifice. Des deux côtés, on a figuré deux roues en pierre, comme par allusion à un chariot qu'on aurait voulu représenter. Toutes les pierres en sont sculptées, d'après le style indien. Il n'y a point de pagode qui ne soit ornée d'un édifice semblable.

Le lieu dont on nous ouvrit les portes sans qu'il nous fût permis d'y entrer, me parut un amas de chapelles réunies.

L'étang qui sert aux cérémonies de la pagode est à main gauche; il tient toute la longueur des bâtimens. On a placé dans le milieu un pagodin dédié à *po-léar*.

Le village de Trivikaret me parut fort pauvre, construit en terre comme tous les villages indiens. Il pourrait s'enrichir, si le mode selon lequel les Anglais perçoivent les impositions, n'y mettait obstacle.

Le chef de l'aldée, qui répond des impôts et qui les a pris en ferme du grand dobachi du

collecteur, doit en retirer un bénéfice. Ce chef a deux hommes par aldée pour faire cette recette (on les nomme *pions*); comme ils vont les recueillir, il leur faut un premier bénéfice. Ces pions sont aux ordres du collecteur anglais de la province, et il y en a une armée. Le grand dobachi, qui sert d'interprète au collecteur, et qui pour l'ordinaire a donné de l'argent d'avance sur les impôts, fait aussi un troisième bénéfice. On peut assurer que l'*aldéen*, ou paysan indien paye deux fois la valeur de son imposition par le mode de perception (1).

Nous fûmes très-peu de temps à Trivikaret, sans recevoir la visite des pions. Ils venaient de la part du collecteur de la province, qui demeurait à dix lieues de l'aldée, nous demander nos passeports, qui servent d'ordre aux pions de faire fournir par l'aldée ce dont on peut avoir besoin. C'est une attention à laquelle les collecteurs ne manquent pas. Tout Européen qui voyage dans ces contrées est sûr d'y être reçu et d'avoir des vivres, en conséquence du passeport dont il est porteur et qu'il fait voir aux *pions*.

---

(1) Le Gouvernement anglais dans l'Inde connaît mieux que personne le vice de ce mode de perception des impositions; mais son avarice est intéressée à n'en pas changer.

Les collecteurs ont un conseil composé d'un conseiller, d'un greffier et d'un écrivain. Ce sont les seuls Européens qui existent dans l'étendue immense de leur juridiction. Comme gouverneurs ils correspondent directement avec le gouvernement de Madras, et doivent lui rendre compte de tout ce qui se passe.

Nous montrâmes nos passeports, et donnâmes nos noms par écrit, à un *pion* qui repartit de suite pour le lieu où le collecteur avait fixé sa résidence provisoire. Comme ils sont presque toujours en route, et que le climat est de la plus grande beauté, ils préfèrent ordinairement, pour leurs demeures, les bords de quelques rivières, où ils établissent de très-belles tentes; dans la saison des pluies, qui dure deux mois, ils se retirent sur les monticules les plus à portée des lieux d'où on peut leur fournir les vivres dont ils ont besoin.

Les brames de la pagode vinrent nous demander l'aumône. Nous déposâmes, selon l'usage, notre argent sur la feuille de palmier qui leur sert d'éventail, ils étaient au nombre de trois; mais il y en avait beaucoup d'autres attachés à la pagode. Le chef du village nous dit qu'il y avait quinze brames, un écrivain, dix musiciens, dix bayadères, et vingt-un *pandarons*.

Ce chef d'aldée vint accompagné des bayadères, ou danseuses de la pagode, avec des musiciens pour nous faire les honneurs du lieu. Les bayadères sont des filles publiques, à l'usage des Malabares seulement, et de tous ceux de leur religion. L'imagination active de l'abbé Reynal, dans la description qu'il fait de leurs danses, leur prêta sans doute des charmes que je ne pus découvrir. D'autres voyageurs ne leur en ont pas trouvé plus que moi, et M. de Parny, dans sa lettre charmante écrite d'Oulgaret, dit avec une grande vérité, que les véritables bayadères sont réellement à l'opéra.

Les brames, les bayadères et les musiciens font, dans l'Inde, partie du service divin. Les bayadères dansent dans la pagode et aux processions, devant l'image du dieu que l'on met ce jour-là en évidence. Le service divin ne se fait jamais que la nuit, les processions à minuit, et toujours à la lueur des lampions. Avec les musiciens, il y a ordinairement une ou deux chanteuses; mais la musique est détestable. Dans le nombre des instrumens dont ils se servent, leur cornemuse qui domine toujours a moins d'harmonie, que n'en aurait notre clarinette (à laquelle elle ressemble) sous les doigts d'un apprentif musicien de deux jours.

Il se trouve près de la pagode une rivière qui est très-considérable dans la saison des pluies ; mais l'eau en était si chaude, qu'elle ne servait qu'à nous faire transpirer plus abondamment, au sortir du bain.

Il y a aussi quelques autres pagodes, dans les environs de Pondichery. Les plus mémorables dans les fastes indiens, sont plus au sud. Je dois observer que les Indiens, dont toute la vie est consacrée à des cérémonies religieuses, prennent bien peu de soin pour entretenir ces édifices nombreux et immenses qui semblaient destinés à braver la main du temps : la plus grande partie tombe en ruines. Il faut aussi observer que ces réparations coûteraient fort cher : car elles doivent se faire en pierres de taille qu'il faut tirer des montagnes des Gates, à vingt-cinq lieues de la côte, à un prix exorbitant ; en outre, chaque pierre doit être sculptée.

Avant l'irruption des Mahométans, les princes indiens, qui pour la plupart étaient brames, s'occupaient essentiellement de l'entretien de ces édifices. Mais aujourd'hui que les nababs sont musulmans, que les Anglais leur ont enlevé les contributions, et qu'à peine il leur reste de quoi subsister, comment s'occuperaient-ils de ces édifices étrangers à leur

culte, et pour lequel ils ont même de l'aversion? Eux qui ont commencé la destruction, en répareroient-ils les ruines? Telle est la cause de la dégradation où sont tombés tant d'édifices, depuis l'invasion du Mogol.

Je ne dois pas oublier, parmi les pagodes, celle de queschena-varum; il existe, près de cet endroit, une salle de cent pieds carrés, sous un arbre qu'on appelle *le multipliant*. Ses branches, d'où pendent des racines verticales, forment en rentrant en terre une colonnade naturelle, qui est de toute beauté. Le multipliant prend son nom de la manière dont il se multiplie par les racines qui pendent à ses branches, et qui tendent à venir chercher la terre. Je ne doute pas que cet arbre, s'il pouvait croître en Europe, ne fit l'ornement le plus agréable de nos jardins.

Parmi les fêtes indiennes que je vis, je ne dois pas oublier celle du *feu*: elle se passa dans une plaine à un quart de lieue de Pondichery. C'est aussi la fête des *pandarons*, mendiants chargés de décorer les pagodes, et de cultiver les fleurs qui doivent en parer les autels. On peut les comparer aux capucins d'Europe; comme eux ils ne vivent que d'aumônes; ils portent des habits et des schalls, couleur de feu, ils ressemblent aux *tadins*, autre espèce

de mendiants qui adorent le feu, ou du moins qui lui rendent hommage.

La fête s'ouvrit par une procession, depuis la pagode jusqu'au lieu de la cérémonie. En tête de cette procession était un chariot traîné par des dévots. Au milieu était une petite statue en terre, et des musiciens la précédaient avec leurs instrumens diaboliques. Entre eux et le chariot, on voyait vingt à vingt-cinq patients dévots qui, fidèles à leur religion, s'étaient préparés par le jeûne, par les bains, n'étaient pas sortis de la pagode depuis vingt jours, et devaient saintement passer à travers le brasier. Ces hommes étaient presque nus : un seul pagne leur couvrait les parties naturelles. Ils avaient sur la tête des couronnes de fleurs, et leur corps était enduit de safran, ainsi que leur figure : ce qui leur donnait un air hideux. Ils avaient tous à la main une espèce de cric, en forme de poignard, qui sert d'ornement dans les cérémonies religieuses ; sur la pointe était une orange.

Arrivés au lieu de la cérémonie, on découvrit un grand feu de charbon, que l'on étendit sur un espace de quarante à cinquante pieds de longueur, et sur une largeur de quinze pieds. On creusa au bout un fossé de trois pieds, dans lequel on mit de l'eau. Vis-à-vis

et à quelques pas du fossé, on plaça le chariot; pendant cette préparation, les patients se tenaient à une centaine de pas. Comme ils devaient passer sur un feu assez ardent, je fus curieux de voir, s'ils n'avaient pas enduit leurs pieds de quelques substances propres à ralentir ou à en empêcher l'action. Je ne vis rien, et quoiqu'à Pondichery j'eusse entendu dire pour ou contre, je puis assurer qu'il n'y avait absolument rien qui pût adoucir la brûlure, et leur en ôter la douleur.

Ils paraissaient tous impatients de s'élançer vers l'endroit où était le brasier. On était même obligé de les contenir, et d'une manière assez peu civile, car c'était avec un *rotin*, qu'on leur appliquait vigoureusement sur les épaules.

Lorsque tout fut prêt pour la cérémonie, ils coururent jusqu'à l'endroit où le feu les attendait, ils le traversèrent à pas lents et en récitant des prières, sans paraître faire la moindre attention à l'élément sur lesquels ils marchaient. Je ne puis attribuer cette indifférence qu'au calus de leurs pieds. Comme ils sont habitués à marcher pieds nus, sur un sol brûlant, la plante a perdu toute sensibilité. Quelques-uns portaient de petits enfans dans cette épreuve. Il paraît qu'ils ne souffrirent point,

car à leur retour je les suivis jusqu'à Pondichery, conservant tous le même ordre qu'ils avaient observé lorsqu'ils en étaient partis. J'oubliais de vous dire qu'à peine ils eurent passé sur ce feu, que le peuple se précipita, pour avoir des cendres et s'en frotter le front.

Après la fête du feu vint celle de l'eau, je la vis à la pagode de *Tircangy* à une demi-lieue de Pondichery. La route qui conduisait à cette pagode était couverte de monde. Je ne crains pas d'assurer que j'y rencontrai plus de cinquante mille personnes.

La pagode où se passe cette fête ressemble à presque toutes les autres : elle tombe en ruines. Elle est située sur une hauteur et dans une situation assez heureuse. Au pied de cette petite montagne, est un étang à travers lequel passe la même rivière qui va se jeter dans la mer, au-dessous d'Arian-Coupan ; cet étang sert aux ablutions et cérémonies. Comme il n'y a point de village en cet endroit, tous les bâtimens servent à la pagode. Ils sont à-peu-près semblables à ceux dont j'ai parlé au sujet de Trivikaret.

Nous vîmes, à notre arrivée, plus de quatre cents *pandarons* ou *tadins*, qui chantaient les louanges de Chiven et s'accompagnaient avec de petits tambours. On avait placé devant eux, ces

pagodins portatifs qui représentent *Chiva* dans ses différentes transmigrations. Ces *pandarons* demandaient l'aumône, et recevaient du riz sec ou de l'argent. Leur parure consiste à se couvrir et à se barbouiller de cendres de bouze de vache; ils s'en frottent tout le corps, mais particulièrement le front.

Il s'était établi sur le chemin de la pagode une espèce de foire où l'on vendait du riz, du poisson sec, des couleurs pour marquer les cartes, de la graisse pour des offrandes, et des cocos, etc. La pagode était remplie de monde et les brames firent une bonne recette, car personne n'entra sans apporter quelque chose. Pour ne pas troubler la fête, je me gardai bien d'outre-passer l'endroit désigné par le brame.

Je vis sous la porte plusieurs *tadins* chanter et danser autour de leurs autels en forme d'athénienne et où il y avait du feu, tout en demandant la charité. Des extrémités de l'Europe jusque dans l'Inde, les pénitens de tous pays vivent donc aux dépens des pauvres croyans! Par-tout occupés des choses célestes, ils demandent à jouir des bienfaits de la terre, sans peine et sans travail, comme s'ils n'aimaient le ciel que pour l'intérêt de ce bas monde. Je vis plusieurs de ces *tadins* dont la chevelure descendait jusqu'à terre.

A quelques pas de la porte, était placé ce fameux chariot déjà connu sous Alexandre le grand. Les Malabares zélés, dans les grandes fêtes se précipitent sous ses roues sacrées, et se font gloire d'y perdre la vie pour gagner le ciel.

Il y avait deux peintures assez mal faites, dont une représentait un homme dans une position fort indécente; il était vis-à-vis d'une jeune fille qui laissait tomber son pagne de manière à lui prouver qu'elle n'avait pas envie de lui résister. Je crois que les Indiens sont l'unique peuple, si l'on veut en excepter quelques sauvages de la mer du Sud, qui mettent ainsi en évidence les parties de la génération, qu'on cherche à cacher par-tout ailleurs.

Le chariot était entièrement sculpté dans le même genre. On y voyait des statues dans des postures que l'Arétin n'aurait pas désavouées.

Sur les trois heures de l'après-midi, les brames, accompagnés de leurs musiciens, allèrent baigner la statue de la pagode dans l'étang; et dès que la cérémonie fut achevée, je vis toutes les femmes s'y précipiter, pour se purifier.

Quand les Malabares sont ainsi en plein air,

ils présentent un spectacle qu'il est difficile de ne pas admirer. Ils commencent par se choisir des lieux ombragés, puis ils étendent leurs nattes pour dormir; et dans l'endroit qu'ils choisissent pour eux, leurs femmes et leurs enfans, ils étendent les doubles pagnes de leurs femmes, de manière à se former une enceinte carrée où personne n'ose pénétrer, surtout si les individus ne sont pas de la même caste. Ils ont grand soin de placer dans le milieu les ustensiles de cuisine, afin qu'aucun étranger n'y puisse toucher; car ils se garderaient bien de s'en servir après cette profanation. Ces petits cantonnemens ainsi distribués sous le plus beau ciel du monde, rendaient ce coup-d'œil admirable.

La nuit fut encore plus brillante, l'étang fut illuminé, l'idole promenée sur un bateau, qui portait une espèce d'autel où le dieu fut placé, les musiciens à l'entour; et devant l'autel un brame avec un é mouchoir. Il ne faut pas qu'une mouche ait l'insolence de piquer un dieu.

Plusieurs brames avaient apporté des autres temples, des idoles que l'on para de fleurs, et qu'on baigna pendant toute la journée. Ces idoles pour la plupart, étaient de cuivre, avec la tête d'argent, et semblables à celles que l'on voit dans toutes les pagodes. Je vis un

grand nombre d'Indiens se précipiter vers cet endroit; la curiosité m'y poussa, et j'aperçus un brame qui mettait sur la tête des Indiens une figure de deux pieds réunis, en cuivre doré; je le vis ensuite donner à chacun des assistans un petit morceau des fleurs qui avaient paré la pagoda. Je demandai ce que cette espèce de mystère signifiait; on me répondit que par cette cérémonie l'on se mettait sous la protection de Brama. On ajouta que ces idoles étaient venues pour rendre visite à celles de la pagode de Tircangy.

Cette fête, parmi les Européens de la Côte, est appelée la fête des caïss-marons.

Il me reste à vous parler des chaudières ou caravansérails. Les chaudières sont des établissemens pieux, bâtis sur les routes pour recevoir les voyageurs, de quelque caste qu'ils soient. Elles sont ordinairement construites en pierre de la manière la plus solide, et pour y éviter la confusion dans les places, chaque caste y a la sienne marquée; de manière que rien ne peut troubler l'ordre. Il y a des places séparées pour les brames, les Musulmans, les Européens, les parias et les boës; etc.

On entretient dans chaque chaudière un bazar, ou marché. Les voyageurs y achètent leurs provisions, à quelle heure que ce soit,

même pendant la nuit. Un homme est chargé pendant le jour de distribuer de l'eau tiède aux voyageurs, et jamais froide, pour ne pas supprimer la transpiration. Comme personne ne peut toucher au vase, la manière de recevoir l'eau dans sa bouche est assez plaisante. On joint les deux mains, on ouvre la bouche, et l'on reçoit l'eau que le distributeur y jette de fort haut.

Il y a toujours près des chaudières un étang pour les ablutions, et pour laver les pagnes et les habits. Ces ablutions se renouvellent chaque jour; la propreté du corps est nécessaire à la santé dans un pays si chaud. J'admire la sagesse du législateur qui en a fait un point de religion.

Au bout de l'étang est situé un pagodin de *poléar*, à qui l'Indien voyageur fait sa prière avant de se mettre en route, et après s'être baigné. Un ou deux brames sont chargés de faire les cérémonies de ces pagodins; ils sont payés à cet effet.

Dans les grandes chaudières, celles des Musulmans sont à part. L'établissement de ces chaudières prouve que, depuis la plus haute antiquité, ces peuples avaient des idées de civilisation; car la religion y mit au rang des inspirations dignes du ciel, celle qui, sous un

climat, brûlant, porte à offrir un asyle aux voyageurs fatigués; c'est une des belles idées philanthropiques. Mais je dois vous dire comment, et pourquoi, ces chaudières furent établies.

Dans l'Inde, plus que chez tous les autres peuples, la religion fait partie des actions journalières les plus minutieuses. Les pèlerinages aux pagodes y sont essentiellement recommandés par les brames qui en font leur profit. Il y existe une caste dont le métier est d'être continuellement sur les routes, les *carouers*. Les brames eux-mêmes, sont obligés de visiter les saintes pagodes et les gorous. Il y a des brames supérieurs qui exercent sur les autres une espèce de juridiction. C'est sur-tout cette caste privilégiée qui, intéressée à voyager commodément, a prescrit l'érection de ces monumens comme un acte de religion. Cela leur fut d'autant plus facile, que la caste des brames a fourni, des princes et des rois, aux Indiens, avant l'irruption des Musulmans. Ces princes encouragèrent les peuples à multiplier ces édifices. Ce qu'il y a de certain, c'est qu'au sud de la Côte de Coromandel, et principalement sur les chemins qui conduisent aux pagodes célèbres, il en existe très-souvent quatre dans l'espace de mille toises. Je ne crains même

de dire trop, en assurant que dans les environs de Pondichery, on les rencontre à cinquante pas de distance. Il est facile d'imaginer qu'elles ne sont pas toutes d'une égale splendeur, et qu'il s'en élève tous les jours de nouvelles. Mais les unes et les autres doivent leur existence à la religion qui les a fait construire. Dans plusieurs on trouve des logemens très-beaux, destinés aux Européens qui voyagent.

## LETTRE XIX.

*Etat de ce que coûtait une maison de garçon  
à Pondichery.*

30 avril 1804.

**P**OUR vous mettre entièrement au fait des dépenses que l'on peut faire dans cette ville et de la manière dont on y vit, je joins ici un état qui m'a été fourni par un homme fort instruit des mœurs et usages de la contrée.

Je dois déjà vous prévenir que pour être bien servi dans l'Inde, on doit prendre des gens du pays. Ce qui vous surprendra davantage, c'est que l'Indien qui vous servira ne peut faire qu'une seule chose dans le service de la maison ; ainsi vous aurez un domestique nombreux. Après le même service qu'il vous rendra chaque jour de la vie et très-fidèlement, demandez-lui-en quelque autre, même plus facile, il vous répondra : *Ma caste me le défend*. Et quelque offre que vous lui fassiez, il continue à vous opposer la même défense, et fait venir celui à qui sa caste ne

le défend pas. Ainsi, il vous faut un homme pour la cuisine, un autre pour allumer vos lampes, etc. etc.

Si on se fait servir, me direz-vous, par des domestiques européens? cela est encore pis : le climat leur ôte toute espèce d'énergie. En Europe, ils sont à peine supportables ; et dans l'Inde, ils ne sont bons à rien.

Prendrez-vous des esclaves de la côte d'Afrique? La facilité qu'ils ont à s'enivrer de coulou, les rend très-mauvais serviteurs : cependant on en peut tirer meilleur service que des Européens.

Le loyer d'une maison convenable à un homme seul coûte environ 10 roupies, ou 25 francs par mois, lorsque la ville n'est pas encombrée d'Européens.

Le *dobachi*, chargé de la surveillance de tout votre domestique, revient par mois à 7 roupies, ou 17 livres 10 sous de France. Mais vous n'êtes pas chargé de le nourrir, et vous pouvez être certain qu'il ne prendra rien chez vous, si ce n'est le droit de deux pour cent sur tout ce qui s'achète, peut-être quelquefois davantage, et sans que vous le sachiez. Comme vous n'entendez pas le langage du pays, il s'arrangera avec le marchand indien, et comme il vous procure vos domestiques, il

perçoit aussi sur eux des droits à votre insu, car ils ne se plaignent jamais.

Un cuisinier, sinon mauvais, au moins très-médiocre, vous coûtera 5 roupies par mois, ou 12 liv. 10 s. de France. Comme ils mangent tous beaucoup de bétel avec de la chaux, ils ont le goût peu sûr, et souvent vous courez le risque de faire un dîner détestable. Les carrys sont les seuls mets qu'ils préparent bien, la sauce est toujours la même; c'est la base de tous les mets qu'on sert dans l'Inde; quand on y est fait, on ne peut plus s'en passer.

Il faut à votre cuisinier un aide de cuisine, car il n'allumerait pas le feu. — Il lui faut un *mastargis* qui plumera la volaille, allumera tous les feux de votre maison, ainsi que les lampes. Vous lui donnerez 3 roupies et demie, ou 8 liv. 15 s. par mois. Il n'y a que lui qui puisse toucher au feu.

Après le *mastargis*, pourvoyez-vous d'une femme parias. C'est elle qui lave, et qui va chercher l'eau. Sa caste, qui est la plus basse, lui permet de se nourrir des restes de votre table. Sa paye est une roupie et demie par mois, ou 3 liv. 15 s. Elle est chargée du balayage.

Vient ensuite le blanchisseur. Il est bon de vous observer que plus on change de linge

dans l'Inde, plus il se conserve; que par ce moyen vous évitez le battage, qui le casse en très-peu de temps. Le linge d'Europe résiste à peine quelquefois à deux blanchissages. Par linge d'Europe, j'entends celui de chanvre ou de lin. Les Malabares se servent pour blanchir, d'une terre rouge prise sur le coteau de Pondichéry: c'est une espèce d'argile savonneuse. Il faut la mêler avec la bouze de vache, mélange qui rend le linge de coton aussi blanc qu'il est possible. Le blanchisseur se nomme *maénate*, sa paye est de 2 roupies et demie, ou 6 liv. 5 s. Mais on change de linge aussi souvent que l'on veut, et même quelquefois jusqu'à deux et trois fois par jour.

Votre linge passe des mains du blanchisseur chez celui qui doit le repasser. Celui-ci est d'une caste plus élevée parce qu'il ne se sert pas d'âne, comme les *maénates* qui en ont besoin pour porter le linge aux étangs. La paye du repasseur est de 2 roupies et demie, ou 6 liv. 5 s.

L'ordinaire d'un garçon qui vit seul, peut monter à une roupie, ou 2 liv. 10 s., sans y comprendre le vin, dont le plus médiocre coûte 4 pagodes la douzaine, ce qui fait 14 roupies. Ainsi en se bornant à une bouteille par jour, cela fait 35 roupies, et de France 87 liv. 10 s. Si l'on veut avoir une calèche, il en coûte

le prix suivant, pour l'entretien seulement du cheval et de la calèche, sans compter le premier achat, 5 roupies, ou 7 liv. 10 s., pour l'herbier, ou celui qui va chercher de l'herbe; et pour le cavalier, celui qui panse le cheval et qui court derrière la calèche, toujours prêt à tenir la bride, lorsqu'on s'arrête, métier le plus fatigant qui soit dans l'Inde, — 5 roupies ou 12 liv. 10 s.

Le coulou, substance qui remplace l'avoine et qui ressemble assez à nos pezettes de France, coûte pour le mois 7 roupies ou 17 liv. 10 s.

Si vous avez un palanquin, il faut compter au moins neuf *boès*, dont l'un est chef, à 2 pagodes chacun par mois, 17 liv. 10 s. — Lorsqu'on sort de la ville pour un voyage, on est obligé de leur donner une gratification, ou *batht*, c'est un *fanon* de Madras par homme (il y a 12 *fanons* de Madras à la roupie), et 2 *fanons* au *boè* qui est le chef. Ces hommes sont très-fidèles et méritent toute confiance. Je ne parle que des *talingas*, car ceux de la caste des *parias* coûtent beaucoup moins, mais ils sont très-faibles, très-adonnés à tous les vices et particulièrement au vin de coco, au lieu que les *talingas* n'en boivent pas et sont extrêmement doux.

Le *toti*, qui a soin de la garde-robe, est de

la dernière caste, il ne touche que des choses impures; il coûte une roupie et demie. Mais ses appointemens augmentent si l'on prend médecine, il exige un *batht* d'un *fanon*.

Je ne comprends pas dans cet état, les meubles, les lampes et leur entretien. Vous en conclurez aisément qu'une maison coûte à tenir presque autant à Pondichery qu'à Paris.

*Etat de ce que doit coûter à Pondichery  
une maison de garçon par mois.*

	ROUPIES D'ARCADE.	ARGENT DE FRANCE.
Loyer de la maison .....	10	liv. <sup>2</sup> / <sub>5</sub> d.
Dobachi .....	7	17 10
Cuisinier .....	5	12 10
Mastargis, aide de cuisine .....	3 <sup>1</sup> / <sub>2</sub>	8 15
Blanchisseur ou maénate et repasseur ..	5	12 10
Tanigarchy .....	1 <sup>1</sup> / <sub>2</sub>	3 15
Totis .....	1 <sup>1</sup> / <sub>2</sub>	3 15
<b>TOTAL .....</b>	<b>33 <sup>1</sup>/<sub>2</sub></b>	<b>83 15</b>
<i>Pour la table.</i>		
Depense journalières de table à 1 roupie	30	75
Pour le vin à 1 roupie 1 fanon <sup>7</sup> / <sub>10</sub> .....	35 <sup>7</sup> / <sub>10</sub>	87 10
<b>TOTAL .....</b>	<b>65 <sup>7</sup>/<sub>10</sub></b>	<b>162 10</b>
<i>Pour une calèche.</i>		
Pour un cavalier .....	5	12 10
Herbère .....	3	7 10
Coulon, espèce d'avoine .....	7	17 10
<b>TOTAL .....</b>	<b>15</b>	<b>37 10</b>
<i>Jeu de boès pour palanquin.</i>		
Chef de boès à 2 pagodes <sup>1</sup> / <sub>2</sub> .....	8 <sup>1</sup> / <sub>2</sub>	21 17 6
Huit boès à 2 pagodes .....	56	137
<b>TOTAL .....</b>	<b>64 <sup>1</sup>/<sub>2</sub></b>	<b>158 17 6</b>
<i>Récapitulation par mois.</i>		
Paye des domestiques .....	33 <sup>1</sup> / <sub>2</sub>	83 15
Depense de la table avec vin .....	65	162 10
Pour une calèche, etc. ....	15	37 10
Boès pour palanquin .....	64 <sup>1</sup> / <sub>2</sub>	158 17 6
<b>TOTAL .....</b>	<b>178 <sup>1</sup>/<sub>2</sub></b>	<b>442 12 6</b>

## LETTRE XX.

*Route de Pondichery à Madras, et manière  
de voyager dans l'Inde.*

Madras, 24 mai 1804.

Il y avait long-temps que je désirais voir Madras. La maladie de M. C\*\*\* me procura l'occasion d'y accompagner sa femme, je lui devais au moins ce service pour toutes les bontés dont elle et sa famille m'avaient comblé pendant mon séjour à Pondichery.

Je commençai par une précaution très-essentielle, pour n'être pas inquiété par les *pions*; ce fut de prendre un passeport du commandant anglais en chef. Les *pions* ne cessent de le demander aux voyageurs. Il est écrit dans les trois langues qui se parlent sur la Côte, le malabare, le persan et le talinga. On doit le remettre, à son arrivée, au commandant de la place, qui le vise, ou qui en délivre un autre pour retourner. Un Français ne doit point se flatter, malgré son passeport, qu'il pourra voyager avec tranquillité dans l'Inde; le premier commandant anglais, s'il a de l'humeur contre

notre nation, peut renvoyer le voyageur à Madras, pour un plus ample informé, et leur jalousie est telle que cela arrive presque toujours.

J'eus bientôt un palanquin, voiture fort incommode, mais indispensable. C'est une espèce de coffre avec des persiennes tout autour, de six pieds et demi de haut sur trois et demi de large, où l'on peut entièrement se coucher; mais il faut se tenir toujours dans le milieu pour être bien porté. On repose sa tête sur un pupitre qui la tient élevée. On a soin de se pourvoir d'oreillers et de draps, que pendant le jour on place derrière le pupitre. Des deux côtés du palanquin, il sort un bambou fixé dans le milieu : ce bambou est ordinairement de trois pieds et demi et même quatre, tant sur le devant que sur le derrière. C'est à ce bambou que se tiennent les boès ou porteurs, qui y placent une épaulé, de manière à se croiser; de sorte qu'on est toujours porté par six boès, trois sur le devant et trois sur le derrière. N'est-ce pas voyager très-mollement? Mais ces boès ont un cri plaintif qui fatigue beaucoup l'oreille d'un Européen. Chaque boès le pousse à son tour, et l'accompagne de paroles vivement prononcées; cela me parut si désagréable, que, malgré la grande chaleur, je fus tenté cent fois de marcher, pour

me dérober à ces plaintes, je fis part de mes craintes à ma compagne qui rit beaucoup de ma simplicité et de mes dispositions philanthropiques fort déplacées dans l'Inde, puisque ces pauvres boès mourraient de faim, sans les palanquins, la religion ne leur permettant pas d'autre métier. Je suivis les conseils de ma belle dame, en déplorant l'extrême superstition qui condamne ainsi la pauvre humanité à faire un métier si pénible, pendant toute la vie.

Ces boès font ordinairement deux lieues par heure, courant plus qu'ils ne marchent, et changeant en courant, de manière qu'on ne s'en aperçoit pas. S'ils trouvent un étang, ils vont s'y mouiller les pieds et le visage, pour reprendre des forces, car le sable sur lequel ils vont en courant est toujours brûlant. La journée d'un boès est ordinairement de douze à quatorze lieues. On est obligé de se régler pour s'arrêter, sur les chaudières situées dans les endroits les plus commodes et les mieux approvisionnés.

Il y a deux espèces de *boès* qui toutes deux sont de caste différente; ils naissent et meurent dans l'état de porteur. Les uns sont des talingas qui parcourent la côte pour chercher des pratiques. Le pays qu'ils habitent

est au nord de la Côte de Coromandel auprès d'Yanaon. Ils sont de la secte de Vichnou, dont ils portent les marques, et ne se mêlent jamais avec les boès parias. En général, les talingas sont de très beaux hommes, très-doux et fort honnêtesgens. On peut sans crainte leur confier sa bourse; c'est au chef boès ordinairement qu'on la donne. On est tout étonné de retrouver parmi eux les belles figures grecques et romaines; il ne leur manque absolument que la couleur blanche, pour être plus beaux que les Européens. L'admiration redouble quand on réfléchit aux fatigues dont ils sont accablés. Ils se nourrissent de poisson et de riz, assaisonnés avec du carry. Avant de se mettre en route, ils boivent de la crème de riz.

Les boès parias sont de la dernière caste malabare, et réprouvés de toutes les autres, obligés de fuir, lorsqu'un brame, ou un Malabare de caste passe dans le chemin qu'ils ont pris.

Les parias mangent de tout, et principalement du bœuf et de la vache. C'est pour cela qu'ils sont réputés imputs; car le péché le plus grave que l'on puisse commettre dans l'Inde, est de se nourrir de la chair animale, et surtout de celle de la vache, qui est un animal sacré. Les parias font un grand usage des

liqueurs fortes, particulièrement du calou, espèce de vin extrait du cocotier. Toutes les liqueurs spiritueuses sont très-contraires aux réglemens des premières castes.

Il y a une très-grande différence, pour la figure, entre les boès parias et les talingas. Ceux-ci, quoique du même état, ne s'abaisseraient jamais dans les circonstances les plus urgentes, à partager le fardeau du palanquin avec les premiers. Jamais les parias n'oseraient le toucher, ni même en approcher, s'il était porté par des talingas.

Une chose singulière à remarquer, c'est l'influence que la servitude et l'état de réprobation exercent sur le corps et sur l'esprit des parias. Ils n'ont point de noblesse, point de dignité dans les habitudes du corps, et nulle élévation dans l'esprit.

On prend pour voyager à la journée treize boès talingas, que l'on paye plus chèrement que les parias. Cela se nomme un jeu de boès; douze servent à porter; le treizième remplit les fonctions de cuisinier; il part toujours d'avance, pour préparer les alimens à l'endroit où l'on doit se reposer.

Le jeu de boès se paye à raison de 2 fanons et demi de Pondichery par homme, ou 3 roupies de la même ville, et un demi-fanon, sans

compter le batht qui est de trois quarts de fanon pour un homme. Ce batht est pour la nourriture; la paye est le prix du travail.

## ÉTAT PAR JOUR.

Treize boès talingas à $2\frac{1}{2}$ fanons.....	4 roup.	$\frac{1}{2}$ fan.
Batht pour les treize boès $\frac{1}{2}$ de fanon. . .	1	$1\frac{1}{4}$
	<hr/>	
TOTAL.....	5 roup.	$2\frac{1}{4}$ fan.
	<hr/>	
Argent de France.....	13 liv.	2 s. 6 d.
	<hr/> <hr/>	

La différence dans la paye des parias est très-petite. On leur donne 2 fanons; le batht est le même, et l'on est très-mal porté. On ne se sert des parias, que quand il n'y a plus de talingas.

Lorsqu'on veut faire beaucoup de chemin, on dispose des relais sur la route, c'est le *tapal*, ou la poste du pays : elle est fort chère. Cette manière de voyager est avantageuse, parce qu'on ne paye pas le retour.

De Pondichery à Madras, le chemin n'offre rien de bien curieux; grand nombre de voyageurs, surtout depuis trois heures du matin jusqu'à huit, et depuis six heures du soir jusqu'à neuf. Ainsi pendant la journée, quand le soleil est dans toute sa force, les *chauderies*,

qui sont en grand nombre, sont remplies. A peine, malgré tant de voyageurs, la route est-elle tracée; elle s'efface bientôt, tant le sable est fin. Ce ne sont que des sentiers, où l'on est obligé de passer à pied, ou à cheval. Lorsque les Malabares vont en *gadi*, voiture attelée de bœufs, ils sont obligés de faire de longs détours.

A la chaudière de Candapa, située à une lieue et demie de Pondichery, il y a un très-bel édifice pour les Européens, les Musulmans et chaque caste malabare y ont aussi un logement; on y trouve un bel étang et un bon bazar.

De Pondichery à Madras, on côtoie toujours la mer à trois quarts de lieue plus ou moins, il faut traverser beaucoup de rivières, dont les eaux, pendant la saison des pluies, rendent le chemin très-dangereux, et même impraticable. Elles descendent des *Gates*, en torrens si rapides, qu'il est très-difficile de pouvoir les éviter. En été ces rivières sont presque à sec; pendant la saison pluvieuse, elles changent de lit, et couvrent plus d'une demi-lieue d'étendue de terrain.

Toute la côte jusqu'à Madras offre le même aspect, partout des habitations malabares peuplées de cocotiers, de palmiers, de tamariniers, de touffes d'arbres de bambous et de *multi-*

*pliant*, dont les racines tombent verticalement des branches à terre. Si on avait soin de les émonder, il en résulterait des décorations et des voûtes admirables de verdure ; mais dans l'Inde, les jardins doivent tout à la richesse de la nature, et très-peu aux ressources de l'art.

Après quatorze heures de chemin et après avoir passé plusieurs rivières, on arrive à Sadras.

Sadras, autrefois aux Hollandais n'avait d'importance, que par son rapprochement de Madras qui mettait à même de se procurer les belles toiles du Nord, et des magasins utiles à la marine, pour les bâtimens qui visitaient cette côte. Le commerce de cette ville n'était pas indifférent à la compagnie hollandaise. Il consistait en shittés, ou perses, et en mouchoirs bleus dits de Sadras.

La compagnie hollandaise y avait élevé un fort pour mettre ses magasins à l'abri des Anglais et des Français dont les capitales étaient à une égale distance de ce poste. Je visitai les restes de ce fort : c'était un carré long, dont le petit côté donne sur la mer, pendant qu'une batterie avancée servait à défendre la rade et les bâtimens. C'était à cette batterie que se trouvait placé le pavillon. Le fort pouvait con-

tenir quatre à cinq cents hommes de garnison, les bâtimens des officiers, du commandant, les magasins de la compagnie, ainsi que les logemens des commis employés à son service. A droite, en entrant de Sadras dans le fort, sont les tombeaux des officiers qui y sont morts.

Ces pierres sépulcrales, dont quelques-unes sont encore debout au milieu des ruines, si rarement visitées, frappèrent vivement mon imagination. Je m'assis sur une de ces images de la destruction, pour contempler les ravages du temps et de la main des hommes souvent plus dangereuse que lui.

Ce fort fit ombrage au gouvernement de Madras qui en 1781 commençait à appesantir le joug sur l'Inde. Les Anglais en firent sauter les fortifications, et depuis ce temps Sadras n'est plus qu'une grande aldée. Les négocians malabares l'ont quitté, pour se retirer à Madras, où ils commercent.

A quelque distance de Sadras, il y a un endroit appelé les sept Pagodes, dont quelques-unes sont aujourd'hui au milieu de la mer. Elles sont très-anciennes et différent de celles que l'on voit sur la côte. Il y en a aussi qui sont taillées dans la montagne et qui méritent d'être visitées.

De Sadras à Madras, le chemin est plus mar-

qué et plus agréable, que de Sadras à Pondichery. On passe par les belles aldées de Tripattour, Tirupolour et Trivantour, où l'on trouve de très-belles pagodes, de belles chauderies et de beaux étangs. De Sadras à Madras l'on compte quinze lieues, que je fis en treize heures.

## LETTRE XXI.

*Sur Madras.*

Le 15 juin 1804.

J'ARRIVAI sur les cinq heures du matin , après avoir passé la plus mauvaise nuit de ma vie; elle fut occasionnée par les soubre-sauts continuels du palanquin. Ils me rappelèrent les mauvaises voitures d'Allemagne que je regrettai plusieurs fois.

Je pris les devans pour savoir des nouvelles du malade et lui annoncer doucement que sa femme venait lui donner des soins. Ils ne furent pas de longue durée, car il mourut deux jours après notre arrivée. M. C\*\*\* était un des associés de la maison *Lautour* qui jouit d'un crédit immense dans ce pays.

On nomme Madras une réunion de maisons de campagne, de villes et d'aldées, bâties autour du fort Saint-George, à portée du canon de cette place, enfin tout ce qui est compris entre la rivière de Saint-Thomé et le fossé de la ville noire.

Saint-Thomé est la première place que l'on trouve après Sadras; c'était autrefois un éta-

blissement appartenant aux Portugais. Quand ils eurent fortifié cette ville, le nabab d'Arcate la reprit et la céda aux Français. Elle a été long-temps un sujet de dispute entre les deux nations. Après avoir été prise et reprise, elle resta par suite de nos revers à nos ennemis. Depuis ce temps, Madras est si fort augmenté, que cette ville finit à la rivière de Saint-Thomé.

La ville de Saint-Thomé est principalement habitée par des descendans portugais, que l'on nomme *topas*, ils sont de la même couleur que les Malabares, et il n'y aurait aucune différence, s'ils ne portaient pas l'habit européen. Ces métis n'ont conservé du langage portugais que deux ou trois cents mots, qu'ils ont corrompus, et qu'ils répètent deux fois, quand ils veulent désigner un pluriel.

Ces descendans portugais sont tous catholiques; mais ils ont fait de la religion de leurs pères ce qu'ils ont fait de leur langue, ils en ont mélangé les principes avec ceux de la religion des gentils. Il y a dans Saint-Thomé des Portugais, des Parias catholiques, des Malabares et des Mahométans.

Cette ville est la résidence de l'évêque. Il y est ordinairement envoyé de Goa, et il régit la Côte de Coromandel pour le spirituel. Il a

sous ses ordres un grand-vicaire. On y trouve en outre un couvent de récollets, plusieurs églises et des établissemens pour les missions.

On remarque à Saint-Thomé plusieurs belles pagodes, un étang superbé pour les cérémonies des Malabares, et de belles mosquées.

Parmi les jardins ou maisons de campagne des environs de Saint-Thomé, on cite celle du colonel Gordon que j'habite. Le quartier de Saint-Thomé peut contenir quarante à cinquante mille personnes. En allant au fort Saint-George, on trouve à une petite distance de la ville plusieurs jardins, des mosquées et des cimetières mahométans. Quelques-unes de ces mosquées sont bâties avec beaucoup d'élégance; elles ont la forme d'un turban, toutes entourées de très-beaux arbres, et de jardins bien entretenus, dans lesquels on cultive des fleurs, pour orner les tombeaux, qui dans certaines cérémonies doivent toujours en être couverts.

La religion mahométane commande un grand respect pour les restes de la pauvre humanité, mais seulement pour ceux qui sont de cette religion. Il n'est pas rare de voir toute une famille ruinée par la mort de son chef. On lui bâtit un tombeau, destiné pendant plusieurs années à des cérémonies qui en rappellent

la mémoire. Des imans sont chèrement payés pour l'orner de fleurs, le couvrir de tapis, et y brûler des parfums; il y a même des imans payés pour faire des cérémonies journalières sur le tombeau.

Si le bien qu'a laissé le mort ne suffit pas à ces dépenses religieuses, on y emploie celui des plus proches parens. On érige, sur le lieu de la sépulture un tombeau en forme d'escalier. C'est pour mettre ce premier sépulcre à l'abri des injures de l'air, qu'on élève des monumens.

Pendant les cérémonies qui se font sur les tombeaux, des pleureuses payées donnent des larmes au défunt, pendant qu'une musique barbare fait entendre des sons qui sont vraiment de l'autre monde. Cet usage de la musique pendant les cérémonies funéraires, est, en Asie, de la plus haute antiquité, sur-tout chez les Malabares, et particulièrement chez les Chinois dont la religion et les usages sont si anciens et si invariables.

Je trouve cette manière d'enterrer les morts dans les jardins, tout-à-fait sentimentale, et particulièrement celle de faire cultiver des fleurs autour de la tombe. Cela m'a plus d'une fois rappelé ce vers de M. l'abbé Delille:

Respirer dans les fleurs l'ame de son ami.

Point de mosquée sans un étang pour les pu-

rifications tant recommandées par leur religion, et si en usage parmi les Mahométans zélés. Ce quartier des Musulmans s'appelle Tirrevouley-Canny. C'est dans ce lieu qu'est établi presque tout le commerce musulman. On nomme aussi cet endroit marchand, bazar du nabab, parce que son palais est dans ce quartier. On compte à Tirrevouley-Canny plus de cinquante mille Musulmans.

On remarque avec vérité que les Musulmans sont beaucoup plus beaux que les Indiens-Malabares. Ils ont une figure beaucoup plus régulière, et sur-tout les yeux très-fendus, parce qu'après leur naissance on se sert d'un grain de riz pour les couper insensiblement des deux côtés. Souvent après une recherche de deux heures, dans le quartier des Musulmans, je n'ai pu y trouver un seul individu contrefait, ou porteur d'une figure ignoble.

Le costume des Musulmans ne diffère de celui des Malabares que dans la coupe, car l'étoffe en est la même. Celui des Mahométans est une longue robe ordinairement d'ourgandie ou de mousseline, fermant de droite à gauche, au lieu que les Malabares la ferment de gauche à droite. Cette robe des Malabares est à jupon de femme, et celle des Musulmans est coupée droite sur le devant et ouverte. Ils portent des

pantalons extrêmement larges et en soie; les Malabares n'ont que des pagnes, ou une longue pièce de mousseline arrangée en pantalon. Les uns et les autres ne portent que des babouches pour chaussures. Il n'est pas nécessaire de vous dire que ces Musulmans sont les descendans de ceux qui ont fait la conquête de l'Inde. Tous ceux de la Côte sont de la secte d'Aly, beaucoup moins rigides que ceux de la secte d'Omar.

Il m'est absolument impossible de pouvoir vous parler des femmes musulmanes des gens riches. J'en ai bien aperçu quelques-unes dans des jardins, mais je n'ai jamais pu m'en approcher assez pour les appercevoir et pour prononcer sur leur beauté. Quant aux femmes du peuple, elles m'ont paru assez bien, mais je peux vous assurer que parmi les premières, celles qui se sont trouvées dans les sérails des villes que les Anglais ont conquises, sont fort belles.

Le costume des femmes musulmanes riches ressemble assez à celui des hommes; et pour les femmes du peuple, c'est un canésou qui leur serre beaucoup la gorge et les bras. Elles ont sur la tête un morceau d'étoffe qui devrait servir à leur cacher le visage, mais qui ne remplit que bien rarement son but.

A l'extrémité du bazar dont je viens de parler, est le palais du nabab d'Arcate; il n'a rien de remarquable. Ce sont des bâtimens épars, au milieu d'un grand jardin. Le nabab qui règne aujourd'hui, (si c'est régner, que végéter presque prisonnier) n'est qu'un parent très-éloigné de l'ancien nabab d'Arcate. Celui à qui revenait de droit la nababie, n'ayant pas voulu l'accepter aux conditions que les Anglais voulaient lui imposer, il fut facile de persuader à celui-ci de prendre la place: comme il en fallait un, la compagnie lui fit concevoir, qu'une prison dorée valait encore mieux qu'une indigence absolue. Moyennant cette transaction honteuse, ce nabab jouit d'un revenu annuel de cent mille pagodes à l'étoile, on prélève cette paye sur les impôts que lèvent les Anglais sur les pays qui paraissent lui appartenir. Une partie de cette somme sert à l'entretien de sa famille, qui est fort nombreuse; on lui entretient une garde de huit cents cipayes, qui font le service à sa porte avec les Anglais. On lui donne aussi une garde à cheval de deux cent cinquante hommes, pour l'accompagner, lorsqu'il sort en voiture.

Si le nabab a peu de troupes, son sérail est au moins fort nombreux. Il est composé de

trois cents femmes; au milieu desquelles il jouit, renfermé dans ses jardins, des honneurs de la souveraineté. Cependant il a des ministres, un di~~an~~, mais absolument pour la forme. Si les Anglais célèbrent l'anniversaire de la naissance du roi d'Angleterre, c'est tous les ans une nouvelle humiliation pour le nabab; le gouverneur va au-devant de lui, lui donne l'accolade, et le fait asseoir à la place d'honneur, pour le rendre témoin d'une fête qu'au fond du cœur il doit détester. Vient-il au fort Saint-George, on le salue de neuf coups de canon; comme si cela pouvait le dédommager de la tyrannie de ses maîtres, et de l'abjection dans laquelle ils l'ont jeté ainsi que les siens.

En allant au fort Saint-George, on trouve à main gauche la maison de campagne du gouverneur de Madras; car il doit faire sa résidence habituelle dans le fort. Cette maison n'a rien qui puisse la faire considérer, comme une des plus belles; si ce n'est qu'elle est bâtie au milieu du jardin de la compagnie, qui est très-bien entretenu. Mais dans le bâtiment attenant à cette maison, se trouve une salle de bal, la plus belle que l'on puisse voir; elle éclipse entièrement la maison du gouverneur, et je n'ai pas vu en Europe de monument qui ait plus de majesté.

Elle fut bâtie en 1802 par les ordres de lord Clive, gouverneur de Madras. Elle peut bien contenir mille personnes qui même auraient assez d'espace pour danser ; c'est sans contredit la plus grande qui existe. Lord Clive profita de la victoire remportée sur Tippoo-Saïb, pour faire élever un monument qui en éternisât la gloire.

Il règne en dedans de ce monument une galerie, soutenue par des colonnes de plus de trente pieds de haut ; ce qui coupe la salle en trois ; le tout est revêtu de ce beau stuc blanc, qui me paraît plus agréable à l'œil que le marbre. Tout autour de l'édifice en dehors, est une galerie découverte avec des *verrines* placées de distance en distance pour éclairer. Ce bâtiment est construit sur le modèle tiré du voyage de M. de Choiseul-Gouffier en Grèce et décrit sous le nom de *Maison d'Athènes*.

Je me suis trouvé en 1804, le jour anniversaire de la naissance du roi, au bal donné pour cette fête. J'ai eu occasion d'y rencontrer tous les Européens qui étaient à Madras. J'y ai vu ce malheureux nabab, dans toute sa pompe. Il était accompagné de son premier ministre et de son fils, jeune homme de douze ans, qui peu accoutumé aux fêtes, s'endormit.

Le nabab pouvait avoir trente-cinq ans ; il est d'une très-belle figure. On portait devant lui les signes de son pouvoir, consistant en un sabre dont la poignée est couverte de diamans malabares, c'est-à-dire plats, et un cric, dont la poignée était de la même richesse. Lorsque le nabab entrait ou sortait, on le reconduisait en très-grande cérémonie.

Il y avait à ce bal une grande quantité de jeunes Anglaises, récemment arrivées d'Europe pour chercher un mari dans l'Inde. Souvent à peine sont-elles débarquées, qu'elles ont le bonheur de le trouver. Nous avons baptisé ces dames du nom de *demoiselles de pacotille*, parce qu'elles ne payent ordinairement le passage au capitaine qu'après qu'elles sont mariées. Assez plaisante spéculation ! Malgré le grand nombre de ces demoiselles, le bal fut triste : les Anglais avaient l'air de ne danser que par devoir.

De la maison de campagne du gouverneur, au fort Saint-George, il y a pour vingt minutes de chemin, par une très-belle allée de beaux arbres.

Le fort Saint-George est en bon état ; les fortifications en sont bien entretenues. On trouve dans ce fort tous les établissemens publics, l'hôtel du gouvernement, celui de la justice,

des casernes, l'hôpital, l'arsenal qui est très-bien pourvu, les bureaux où se tiennent les administrations civile et militaire, l'église, etc.

Toutes les maisons de commerce ont leurs comptoirs et leurs caisses dans le fort. Ce n'est que là qu'elles font des affaires. On s'y rend ordinairement depuis les neuf heures jusqu'à quatre, c'est le moment de retourner dans leurs maisons de campagne, presque toujours situées à plusieurs milles de distance du fort.

J'ai remarqué au fort Saint-George des casernes d'un genre nouveau. Ce sont des salles propres à contenir deux ou trois cents soldats, sous les remparts, avec des portes de dégagement sur le fort, de manière que les soldats ainsi disposés, peuvent être à portée de donner des secours partout où le besoin l'exige.

Le fort Saint-George commande la rade ; toute cette fortification est défendue par plus de 2500 pièces de canon, à moins de cinq pas de distance les unes des autres : du côté de la mer, elles sont disposées sur trois rangs de batteries placées par étage, les unes au-dessus des autres. En supposant quatre hommes par pièce, cela ferait dix mille hommes de garnison ; la population de l'Angleterre ; le nombre des points qu'elle a, soit à défendre, soit à

soumettre, ne lui permettent guère de compter sur une garnison aussi nombreuse. On pourrait même conjecturer que ce sont plutôt des appareils de défense, que des défenses réelles.

On a élevé sur la place du gouvernement une statue au lord Cornwallis. C'est le seul particulier dans l'Inde qui se soit vu exposé pendant sa vie à la vénération publique. Je n'examine point s'il l'a mérité, je me borne à rapporter le fait.

La garnison du fort n'était que de 4500 hommes. Dans ce nombre comptez seulement un régiment d'Européens de 1100, le reste ne vaut pas l'honneur d'être nommé; ce sont des cipayes. Tel est un échantillon de cette force redoutable que les Anglais se vantent d'avoir dans l'Inde.

Les approches du fort sont généralement bien défendues; cependant il ne laisse pas que d'avoir plusieurs côtés faibles, particulièrement du côté de la ville noire, quoiqu'ils y soient défendus par un grand nombre d'ouvrages. C'est vers ce côté, qu'il y a plus de prise, parce qu'avec une grande quantité de matériaux sous la main, on peut plus facilement élever des redoutes contre la place, s'abriter et bien cantonner toutes les troupes.

Il n'y a que les Européens qui aient le droit

d'entrer en palanquin dans le fort : tous les Malabares sont obligés d'en descendre ; il faut en excepter ceux qui sont employés par le Gouvernement, ou ceux qui remplissent quelques fonctions auprès du nabab.

La rade de Madras est extrêmement fréquentée, le commerce y est considérable, et il y mouille un grand nombre de bâtimens. La rade est foraine, comme toutes celles de la côte ; mais la barre y est beaucoup plus forte et les accidens y sont beaucoup plus fréquens.

La ville noire est bâtie à une portée de canon du fort ; sa forme est celle d'un demi-cercle. Son étendue est de trois lieues, espace interrompu par des lacunes considérables occupées par des jardins. Cette ville est la demeure des Malabares, où chaque caste a son quartier. On y compte beaucoup de bazars et de pagodes de sectes différentes. On y voit de très-belles maisons et quantité de magasins.

La ville noire est habitée par des Malabares. On y évalue la population à plus de huit cent mille ames, y compris celle des divers quartiers. Il y a dans cette ville, des Malabares riches de plusieurs lacques de pagodes, fortune que la plupart doivent au commerce avec les Anglais. Je fus invité à la noce d'un de ces Malabares, qui pendant quarante jours

tint table ouverte pour tous les blancs de Madras, qu'il servait lui-même, car c'est l'usage dans l'Inde. Cette fête dut lui coûter fort cher, car dans cette ville tout est hors de prix. On citait un autre Malabare, riche à vingt lacques de pagodes à l'étoile. Il a un jardin immense, huit cents cipayes pour le garder, deux cents femmes et beaucoup de bayadères. Les Européens qui vont visiter ces Malabares, sont certains d'en être fort bien accueillis.

Ce qui frappe le plus un étranger dans la ville noire, c'est la diversité des peuples, des coutumes et des religions, qui ne se choquent jamais, quoique formées d'opinions si opposées. Ce sont des Malabares de toutes les sectes, des mahométans, des arméniens, des catholiques, des réformés et même des chinois. C'est peut-être le seul pays où l'on puisse rencontrer un iman, un brame, un prêtre catholique et un ministre, qui ne se disputent pas. Il serait impossible d'assigner au juste le nombre des pagodes, des mosquées, des églises et des temples qui sont dans ce que l'on appelle Madras. On peut les porter, sans exagération, à plus de mille.

Il y a plus de trois cents maisons de campagne, toutes bien bâties, bien situées. On remarque, parmi celles que l'on cite, la maison

de M. Petry, conseiller de la régence de Madras, etc. Il serait inutile d'en donner la description. Je dirai seulement qu'elles sont dignes toutes d'être visitées. On y voit des jardins bien distribués, des salons de verdure, des maisons à colonnades et fort aérées : c'est bien le coup-d'œil le plus agréable qui puisse flatter un Européen. Je ne dois pas oublier celles qui sont situées sur les bords de la grande allée qui conduit à une hauteur, appelée le Mont, et qui a plus de trois lieues de longueur. C'est la plus belle avenue que j'aie vue de ma vie. Il serait difficile d'y rencontrer la plus petite pierre, et les deux côtés de la route sont bordés de beaux arbres et de superbes maisons de campagne.

C'est dans cette allée que se font les courses de chevaux et que l'on voit tous les jours les plus belles voitures qui soient venues d'Europe. La plus grande partie des chevaux qui sont à Madras, sont arabes et sont estimés à deux et trois mille roupies.

Parmi les belles institutions de cette ville, je dois citer celle des enfans illégitimes. Ils y sont en assez grand nombre, pour avoir mérité les soins du Gouvernement.

Ces enfans proviennent d'Européens et des femmes du pays. Il y a pour les recevoir et

les élever, deux maisons, l'une pour les garçons, et l'autre pour les filles. Tous les enfans qu'on y reçoit, sont enseignés et nourris gratuitement jusqu'à l'âge de seize ans. Les négocians de Madras tirent quelquefois de ces maisons des sujets qui commencent par être commis, et deviennent quelquefois des négocians aisés. Avec de la conduite et des mœurs, ils trouvent partout encouragement et protection. Les filles, après s'être occupées des ouvrages qui conviennent à leur sexe, passent souvent de cette maison dans celle d'un Anglais, qui en fait une épouse plus utile au ménage que celles débarquées d'Europe, étant plus au fait des usages et des coutumes du pays.

On ne saurait trop louer la manière dont ces établissemens philanthropiques sont administrés. Celui des femmes sur-tout, qui est sous la surveillance de madame Herouine; plusieurs dames de Madras l'assistent dans ses fonctions, et, grace à leurs soins, il règne dans cette maison le plus grand ordre et la plus grande décence. Les ouvrages qui s'y font à l'aiguille, sont payés par les dames de Madras un prix considérable.

Parmi les établissemens de bienfaisance, il faut comprendre l'apothicairerie, où tout médecin anglais peut, sur son ordonnance, en-

voyer prendre les remèdes nécessaires pour la maladie qu'il traite. La compagnie anglaise en fait tous les frais,

Malgré les richesses et la grande aisance dont on jouit à Madras, la société y est moins agréable qu'à Pondichery. Les femmes anglaises restent au logis, et se communiquent très-peu. Cela peut venir de l'éloignement où l'on vit l'un de l'autre; car il n'est pas rare de faire plus d'une demi-lieue pour une visite. L'extrême chaleur peut aussi y contribuer : quelle qu'en soit la cause, il faut avouer qu'au milieu de ce luxe de belles voitures, de belles maisons, l'ennui se peint sur tous les visages. Les hommes reviennent du fort à quatre heures, pour dîner à sept, et rester à table jusqu'à onze heures ou minuit. C'est le moment de retourner, chacun vers sa moitié, la tête remplie des fumées de leurs *toast*. Les femmes n'attendent que le dessert pour se retirer. Bref, les Anglais sont trop habitués à considérer leurs dames, comme meuble de ménage : ils s'ennuient. Et peut-être ont-ils les femmes les plus spirituelles de l'Europe, et les seules qui peuvent le disputer aux Françaises. Le major \*\*\* me disait un jour qu'il me donnait à dîner : « Il y a plus » de trois semaines que je n'ai dîné avec ma » femme » : il le disait comme on raconte un

fait indifférent ; et je puis assurer qu'elle n'était pas faite pour être ainsi oubliée.

Vers le milieu du repas , les saillies ou caricatures d'esprit commencent. J'observai qu'ils parlent avec une grande liberté, de leur Gouvernement, et plus librement encore de ceux qui les gouvernent : mais c'est contre nous autres Français qu'ils se surpassent en bons mots : c'est-là qu'ils ne tarissent plus. Je remarquai cependant que les plus instruits d'entre eux connaissent mal notre révolution, et n'ont que des idées fausses de la nation française.

Les troupes anglaises de Madras ont une bonne tenue, sont bien payées et peut-être trop bien pour leur santé, surtout quand elles se livrent aux mauvaises boissons du pays. Rien n'abrège plus leurs jours, si ce n'est le climat qui est encore plus meurtrier, et qui achève en peu de temps la destruction que les liqueurs fortes ont commencée. Le 75<sup>e</sup> régiment qui a resté un an à Pondichery a perdu par semaine plus de sept hommes. Je me suis étonné plus d'une fois qu'un peuple, qui se dit si libre, exerce sur la troupe des châtimens aussi sévères, et qui doivent beaucoup contribuer à diminuer le nombre des soldats.

On doit rendre justice à la discipline intro-

duite dans le corps des cipayes et à la belle tenue des gardes-du-corps du gouverneur. Ce sont des Musulmans tous très-beaux hommes, et qui manégent supérieurement leurs superbes chevaux arabes. Mais leur manœuvre en corps ne répond pas à leur belle tenue. Outre le cavalier qui tient au cheval, on y attache encore deux autres hommes, pour le soigner dans l'étable, l'un est le cavalaire et l'autre l'herbaire.

L'artillerie légère de Madras est bien inférieure à celle de France. J'ai observé que les pièces manœuvraient pour la troupe, tandis que la troupe devrait manœuvrer pour les pièces.

Les Anglais ont adopté pour la manœuvre de l'artillerie légère un commandement par sonnerie de trompette. Ce mode est très-bon pour les avant-postes.

Dans le commerce de Madras, on peut distinguer douze maisons qui jouissent d'une très-grande réputation et vingt-cinq ou trente du second ordre.

Le gouvernement supérieur de Madras se compose du gouverneur et de quatre conseillers. Tous les employés sont très-bien payés. C'est au gouverneur, assisté de son conseil, que toutes les affaires civiles et militaires sont

soumises, pour tout ce qui regarde en général les affaires de terre. L'amiral qui commande les forces de mer, relève directement du roi en Europe, et n'est en rien soumis aux employés de la compagnie.

Lorsque les troupes du roi sont sur le territoire de la compagnie, elles en reçoivent un surplus d'appointemens. Elle fournit aux officiers, des palanquins, des indiens, des tentes, des bœufs, des chevaux, selon le grade. Un colonel a soixante personnes à son service, le dernier lieutenant en a vingt, et pour appointemens soixante-dix pagodes, ou six cent trente livres de France.

Madras étant le centre de tout le commerce sur la Côte de Coromandel, je ne parlerai que des étoffes qui y sont fabriquées. A Saint-Thomé, ce sont des mouchoirs bleus et rouges, très-estimés, quoiqu'un peu gros. Madras fabrique des mouchoirs et des cambayes rouges, dont la couleur étant fixée par les eaux de la rivière qui y passe, ne s'efface jamais. Les paganes sont aussi fort estimés.

Il fait extrêmement cher vivre à Madras. Une maison de campagne y coûte jusqu'à deux cents pagodes par mois, avec un grand jardin. Et comme bien peu de personnes s'y mêlent de l'économie du ménage, c'est une perte qui

tourne au profit des Malabares. Les pagodes se dépensent à Madras, comme les roupies à Pondichery. Les marchandises d'Europe y coûtent trois fois plus que dans cette dernière ville; je ne veux parler que des marchandises de fabrique anglaise, car celles de France y perdent. Pour vous en donner un exemple, le vin de Bordeaux de France s'y vend quatre pagodes, les douze bouteilles, et le claret anglais, qui n'est que du vin de Bordeaux mélangé, s'y vend douze pagodes la même quantité.

La ville et le fort Saint-George contiennent environ cinq mille blancs, sept mille métis, issus d'Européens, et qui rarement se mêlent avec eux. Ils sont d'une classe secondaire, ainsi que les Arméniens au nombre de quatre à cinq cents, et jouissant tous d'une réputation très-médiocre.

## LETTRE XXII.

*Sur la situation des Anglais dans l'Inde.*

Madras, 15 juillet 1804.

LES Anglais font tant de bruit de leur puissance et de leur situation dans l'Inde, que peut-être ne serez-vous pas fâché de savoir ce que j'en pense. J'ai cherché à me procurer tout ce qu'il était possible sur ce sujet, et je vais vous faire part de mes réflexions.

Les Anglais peuvent dans ce moment, se regarder comme les seuls possesseurs de l'Inde. Qu'ils aient acquis ce droit par la supériorité de leur politique ou par leurs forces, il n'en est pas moins vrai que la compagnie qui est, comme le dit fort bien le major Rennel, *un empire marchand dans un empire royal*, possède une étendue de pays immense et des revenus considérables.

C'est par nos fautes, et par celles de l'ancien cabinet de Versailles, que nos ennemis se sont acheminés à faire cette conquête. Depuis les beaux jours de Duplex, où notre pavillon flottait victorieusement sur toute la côte, nos

ministres n'ont jeté qu'un coup-d'œil de dédain sur un pays où il fallait semer un peu d'or, pour en recueillir de riches moissons. Ils n'ont pas senti l'importance d'une contrée, qu'ils ne connaissaient pas assez, et qui paraissait leur commander des dépenses exorbitantes sans espoir de profit.

Il me semble que toutes les nations commerçantes se sont conduites d'après une idée fautive, quand elles ont abandonné les chances guerrières et les droits du commerce à des compagnies privilégiées. Une compagnie peut entraîner le Gouvernement dans des guerres, compromettre son repos, sa sûreté, et même quelquefois amener l'anéantissement d'une branche de commerce essentielle à la nation, et qu'il importe alors au Gouvernement de ne pas exposer aux chances industrielles, ou plutôt commerciales. Dans tous les pays qui sont de sa dépendance, il doit dire aux négocians : C'est sous mes auspices que vous devez travailler. Mes agens vous donneront toute protection, mais c'est à moi qu'il convient d'établir le mode sous lequel je veux qu'on soutienne le droit de la nation. Je ne veux point que des marchands puissent au loin jeter des semences de discorde, sans mon aveu. Quelque incontestable que soit ce principe, on s'en est écarté.

généralement, et plus d'une fois la guerre en a été la suite. Mais je reviens à ce que j'ai à vous dire au sujet de l'Inde.

Du temps de Dupleix et de la jeunesse de M. de Bussy, nous parûmes dans l'Inde, *comme un météore lumineux, qui semblait vouloir y éclipser toutes les nations* (ces sont les expressions du major Rennel). Mais cet éclat fut de bien peu de durée. Cependant qui pourrait s'imaginer qu'avec des ressources immenses, une marine tout au moins aussi brillante que celle des Anglais, des troupes mieux aguerries et plus courageuses (je ne crains pas de l'assurer), des alliances avec les princes du pays, et dont nous pouvions nous promettre de grandes ressources, qui aurait pu, dis-je, prévoir que nous tomberions de ce haut degré de puissance, qu'en un instant, par une simple marche de Lally, nous ne serions plus dans l'Inde, que les témoins impuissans de la prospérité des Anglais? Si Lally, contre toute vraisemblance, n'a pas calculé cette marche avec les yeux de la trahison, on ne peut au moins disconvenir qu'il a été guidé par le génie destructeur de notre prospérité, et qu'il était bien peu propre à soutenir le fardeau dont la cour l'avait chargé.

Sous Dupleix, dont le nom vivra long-temps

dans l'Inde, nous dictions des lois à tous les dorbars. Tous recherchaient notre amitié, et nous aurions porté beaucoup plus loin notre puissance, si les deux hommes qui, par devoir et par honneur, devaient s'entendre le mieux, pour le bonheur de nos établissemens, ne fussent pas devenus ennemis irréconciliables : la petitesse de l'homme l'emporta sur le devoir patriotique. (*Voyez les Mémoires de Dupleix.*)

Je ne vous parlerai pas des hommes qui ont géré successivement les intérêts de la France dans cette partie du globe. Je dirai seulement que la cour envoyait toujours, avec de grandes ressources, des gens qui ne savaient pas s'en servir, et que le malheur voulut que les gens à talens et capables de grandes entreprises manquassent toujours de tout.

Il s'est trouvé dans l'Inde deux hommes qui ont montré de grands moyens, l'un, M. Law de Lauriston, qu'un long séjour dans le pays avait mis au fait du maniement des affaires, et l'autre, M. de Bellecombe, qui fut abandonné par le commandant de notre flotte, au moment où il allait peut-être nous faire rentrer dans nos anciennes limites. La belle défense qu'il fit à Pondichery, avec si peu de monde, prouve tout ce qu'il aurait été capable de faire, s'il

avait été secondé. Il releva, dans très-peu de temps, les fortifications de cette ville, et sut prouver aux Anglais, que le génie pouvait le disputer à la force. Les Anglais se virent obligés de faire avec lui une capitulation, qui honore sa mémoire, et qui a dû le rendre cher aux habitans de Pondichery.

C'est après cette capitulation, que les Anglais violèrent ouvertement tout droit prescrit par les traités. Ils firent sauter, non-seulement les fortifications, mais encore les maisons des particuliers. Lord Pigot fut chargé de cette opération; c'est ce même lord qui se promenait tranquillement à Pondichery, quand on y rebâtissait à grands frais les maisons qu'il avait fait sauter. Ce fut lui qui mourut empoisonné, pour quelques exactions qu'il avait commises dans le Tanjaour. Après sa mort, on reçut à Madras la nouvelle, que le cabinet de Saint-James avait approuvé sa conduite, et cassé le conseil de la compagnie. Si cet acte de barbarie des Anglais reste sans vengeance, nous ne pouvons en accuser que notre faiblesse.

A cette politique atroce que l'Anglais déploie généralement en Europe, et plus particulièrement dans l'Inde, il faut ajouter encore l'art insidieux, dont ils savent couvrir la faiblesse de leurs moyens. C'est cette politique

qui les sert si bien pour retenir dans leur dépendance, et comme tributaires, la plus grande partie des princes du pays. Cependant leur situation, quelque brillante qu'elle paraisse, ne doit pas les empêcher de trembler pour l'avenir; car je ne doute nullement que, si les Français, après la paix d'Amiens, avaient envoyé deux expéditions, au lieu d'une, et qu'elles eussent débarqué à temps à Pondichery, la puissance anglaise eût souffert un grand échec dans l'Inde et principalement sur la Côte. C'est-là que d'un moment à l'autre nous pouvons réparaître sous les auspices les plus brillans, puisque tous les princes y sont mécontents de leur sort, sur-tout si on leur fait entrevoir un avenir plus heureux. Nous aurons également les çipayes, espèce de troupe qui n'est guidée que par son intérêt; pour un demi-fançon qu'on leur payera de plus, ils quitteront le service anglais pour le nôtre. En cela, ils suivront les intentions des princes, qui ne manqueront pas de les y encourager, sur-tout si nous nous prononçons pour eux.

La constitution si vantée est ici fort singulière. Le parlement a cédé à la compagnie la jouissance de tout le pays, sous la condition qu'elle payerait à l'Etat une forte somme; qu'elle y entretiendrait un nombre considé-

table de troupes, qu'elle aurait une certaine quantité de bâtimens de guerre; et que tous ceux que le roi y enverrait, seraient au compte de la compagnie, immédiatement après le passage du Cap de Bonne-Espérance. C'est pour couvrir ces dépenses exorbitantes que la compagnie est obligée de rançonner les princes, de faire des conquêtes qui rendent le gouvernement odieux, de recourir à des Clive, à des Pigot, à tant d'autres, pour y exercer; les uns, des brigandages, des massacres, les autres, des meurtres politiques. C'est par suite des besoins de la compagnie, de sa politique, que les princes se voient forcés à recevoir des troupes, à les entretenir, et même à les fournir; elle en nomme les officiers, comme étant auxiliaires. C'est de cette manière que le nizam entretient douze mille hommes; qui sont entièrement à la discrétion des Anglais, qui répondent de la fidélité de ce prince, et assurent à la compagnie la rentrée des contributions auxquelles il est imposé. Mais cette longue série d'opérations tyranniques leur a fait des ennemis toujours prêts à secouer le joug: ils n'aspirent qu'à le briser, et voilà pourquoi l'Anglais, tout-puissant en apparence, frémit à la seule présence d'un Français, dans la crainte qu'il ne donne aux prin-

ces des conseils, aussi nuisibles à l'Angleterre, que pourrait l'être une flotte redoutable.

La perception des impôts achève ce qui manquait à la cruauté des conquêtes. Le mode en est si vexatoire, qu'il suffirait pour ruiner et dépeupler l'Inde en moins de deux siècles. Il y a par étendue de pays un Anglais, chargé de cette perception. Ce collecteur, chef de la province ou de l'arrondissement, a sous ses ordres un conseil, composé de deux collecteurs aspirans : ce sont aussi deux Européens. A ce conseil est joint un greffier ; puis ajoutez à la suite du collecteur et à ses ordres, des compagnies de cipayes, et deux ou trois *pions* par *aldée* ou village : telles sont les sang-sues que l'Angleterre envoie et prend dans l'Inde. Les anciennes plaies de l'Egypte, occasionnées par les sauterelles, ne furent pas plus funestes.

A ce collecteur se joint un grand *dobachi*, auquel il vend ordinairement la collecte des impôts, et ce *dobachi* devient un homme fort important ; car pour parvenir à ce poste, il a avancé beaucoup d'argent, qui ne peut manquer de lui revenir avec de gros intérêts. C'est lui qui donne à bail la collecte des différentes *aldées*. Les Malabares à qui il en cède le droit, veulent s'enrichir ; aussi impitoyables que les Anglais, ils tourmentent leurs conci-

toyens, et s'il arrive que l'aldéen se plaigne, le dobachi étouffe la plainte, et dit qu'elle n'est pas fondée. Comme il parle les deux langues, et qu'il est intéressé dans la recette, il a grand soin que rien n'éclate et que tout s'arrange sans bruit.

Les *pions* sont chargés de poursuivre quiconque chercherait à ne pas payer l'impôt au chef malabare. Ces *pions* sont autant de petits tyrans asservis au chef de chaque collecte. Il y en a deux au moins par aldée. Ils reçoivent aussi du Gouvernement anglais une solde, comme chefs de police des villages, et sous ce double rapport, ils sont aux ordres du collecteur de leur arrondissement.

D'après cet exposé, jugez du nombre de mains qui doivent presser la grappe, avant qu'elle rapporte au trésor public ce qu'il en exige.

Jamais les collecteurs ne se montrent que pour exiger l'impôt. Aussi sont-ils accompagnés d'une suite nombreuse qui fait exécuter leurs ordres. Ils gardent leur emploi jusqu'à ce que la sang-sue soit pleine. L'intérêt qu'ils retirent de la perception de l'impôt n'est qu'un légitime pour l'avidité des collecteurs. Ils ont quelquefois recours à l'accaparement du riz, qui fait la base de la nourriture des Indiens. Le prix hausse en pro-

portion de la disette, c'est alors qu'ils en laissent écouler une partie, pour doubler ou tripler le gain : c'est ce qui arriva en 1805 à Pondichery. Les récoltes avaient été très-abondantes; mais le riz fut accaparé. Il s'y vendit si cher, et la protection pour en avoir était si difficile à obtenir, les ordres pour le délivrer à petite mesure furent tellement établis, que le pauvre Indien manqua mourir de faim; mais le collecteur s'enrichit horriblement et s'applaudit de son monopole.

Voilà de quelle manière sont vexés les Indiens dans la répartition des impôts. Que penser d'un peuple qui, en Europe, a trouvé les moyens d'introduire dans sa constitution les taxes les plus justes, et qui donne en Asie l'exemple d'un vandalisme aussi extraordinaire? C'est peut-être moins pour soutenir l'immense étendue de ses conquêtes, que pour protéger ses injustices dans l'Inde, que la compagnie entretient un si grand nombre de ci-payés, soldats imbécilles, qui fuient devant une poignée d'Européens, et qui n'ont de courage que pour retenir leurs compatriotes sous le joug, et resserrer leurs fers.

Une seule puissance fait présager et promet un vengeur : ce sont les Marates. Ce peuple n'est point commerçant, il n'est que guerrier,

mais il l'est absolument, si pour mériter ce titre, il ne faut que du courage et de la patience à soutenir les fatigues et à braver les dangers. Il est difficile de concevoir comment une compagnie de marchands a méconnu son caractère et ses intérêts, au point d'avoir déclaré la guerre à un peuple sans commerce, et qui ne peut rien offrir à la cupidité des administrateurs, que le fer qui soutient son indépendance.

La force principale des Marates consiste en cavalerie. On en porte le nombre à trois cent mille hommes. Ce n'est pas le courage qui manque à ces Indiens, ils sont assez braves pour des Asiatiques, mais ils manquent de tactique. Les Anglais opposent à leur armée cinquante mille cipayes et dix mille Européens.

Comme les Marates vivent sous les ordres de douze princes, qui se réunissent pour la défense commune, il est rare que ces douze chefs soient d'accord pour agir de concert. Et c'est en ceci que la politique anglaise brille pour jeter la pomme de discorde au milieu d'eux. Ils intriguent dans le *péchois*, ou conseil de la nation, ils tâchent d'en éloigner les plus puissans. Ils traitent avec les premiers chefs des dorbars, qu'ils ont l'art d'acheter pour un temps très-court, et qu'il faut racheter plusieurs

fois ; car les Marates ne mettent pas plus de bonne foi dans leur manière d'agir, que les Anglais dans leurs traités.

Holkar est leur ennemi le plus puissant, et le plus acharné contre eux. Il peut mettre à lui seul cent cinquante mille hommes sous les armes. Il ne fait quelquefois la paix, que pour avoir l'occasion plus favorable de reprendre les armes. Sa fidélité dans les traités, son audace dans la rupture, paraissent répondre parfaitement au caractère *punique* des Anglais.

Les Marates ont une manière toute particulière de combattre, mais propre à leur pays. Comme ils ont une cavalerie très-nombreuse, ils cherchent à surprendre les détachemens, et à leur couper les vivres. Cette armée désole ordinairement le pays par où elle passe, et s'il arrive aux Anglais d'être victorieux, ils ne peuvent avancer, faute de subsistances, et s'ils ont une retraite à faire, ils sont continuellement harcelés par cette cavalerie.

Le cavalier marate est nu, sur un cheval sans selle. Il a pour armes une lance et un sabre. Le cheval est de mauvaise figure, mais fort endurci à la fatigue, pouvant faire beaucoup de chemin sans manger que très-peu, se contentant même très-souvent des feuilles qui couvrent le toit des maisons. Le Marate est

pillard; le chemin qu'il prend est toujours couvert de dévastations. Il se nourrit de riz, de sel et de quelques légumes; il est très-sobre et très-exercé à la fatigue.

Les forces anglaises consistent aujourd'hui en cent cinquante mille cipayes et vingt-cinq mille Européens, dont plusieurs régimens du roi, car la compagnie n'a que très-peu de blancs enrégimentés.

Le nombre des bâtimens que la compagnie entretient à son service est considérable; elle frète aussi beaucoup de navires pour l'Europe. Elle a seule le droit de porter des marchandises de l'Inde et de la Chine en Angleterre, et de rapporter dans l'Inde des articles de première nécessité.

Malgré toutes ces forces et cette apparence de prospérité, elle est dans une position très-critique, et si le Gouvernement, qui lui doit des sommes immenses, ne vient à son secours, elle aura peine à couvrir ses dépenses; surtout depuis que presque tous les débouchés sont fermés, et que les guerres qu'elle a entreprises augmentent et diminuent ses ressources.

Ceci me mène à vous parler des moyens qu'on doit employer pour anéantir la puissance anglaise. Sans doute vous avez observé comme moi, que l'Angleterre dans l'Inde pré-

sente l'image d'un grand corps assis sur une petite base. Ses colonies sont immenses; et de là naît la difficulté de les alimenter; et de les soutenir sur une étendue aussi vaste. Le premier prince indien, avec une puissance et des talens guerriers fort ordinaires, pourra dans un espace de temps très-court détruire toute cette puissance. Mais quand cet homme viendra-t-il? C'est à nous à devancer ce temps, à chercher les moyens de reparaitre sur ce grand théâtre où nous sommes désirés, à nous y montrer plus humains, plus politiques. On y aime encore le nom français, on s'y rappelle que les princes qui furent nos alliés ont joui long-temps d'une grande puissance. On nous signale encore comme les anciens amis d'Hyder-Aly, et du fond de leurs prisons, les princes indiens soupirent après le retour des Français qui doivent leur rendre leurs états et la liberté.

Mais combien de chances heureuses il nous faudrait pour exécuter cette grande entreprise! C'est à la politique à commencer ce que la force doit achever. Persuadons-nous bien cependant que les Anglais auront constamment les yeux ouverts sur nos démarches dans cette contrée. Si la présence d'un seul Français irrite leur jalousie, que ne doivent-ils pas redouter des efforts de toute la nation?

Il faudrait d'abord faire savoir à quelques-uns des princes indiens qui sont en prison, qu'on doit embrasser leur cause, et qu'on veut les rétablir dans leurs états. On sait que les fils de Tippoo-Saïb sont détenus; que leur père fut l'ami des Français: que les Indiens soient instruits qu'on veut leur rendre leur prince légitime, et vous aurez pour soldats tous les anciens cipayes de Tippoo, parce que dans l'Inde ils sont toujours extrêmement attachés aux enfans de leurs anciens maîtres: cette fidélité est une de leurs lois religieuses. Mais il faudrait des fonds considérables pour ne rien prendre sans payer, et surtout pour bien solder les cipayes, sans quoi les Anglais ne manqueroient pas de répandre par-tout que nous sommes de nouveaux tyrans.

Nous pouvons aussi, avec quelques raisons, compter sur les Marates, toujours prêts à se soulever: c'est un de nos moyens, et il est très-puissant; mais comme ils n'ont pas besoin de nos soldats, il nous suffira de diriger leurs opérations, afin de les combiner plus efficacement avec les mesures qu'on aurait adoptées.

Le Gouvernement doit avoir le plus grand soin de masquer ses expéditions. Mais une précaution essentielle, c'est d'annoncer qu'on

ne veut pas de conquêtes, et que l'on n'a d'autres vues, que de prendre le parti de nos anciens alliés.

Lorsque l'on serait débarqué, il faudrait étonner les Anglais par la rapidité des mouvemens; et sur-tout ne pas traîner à la suite de l'armée cette quantité de bouches inutiles, qui embarrassent et affament tous les corps de l'Inde au service des Anglais.

L'artillerie dont on devra se servir, doit être entièrement composée d'Européens, sur-tout dans les commencemens de l'expédition, et tirés particulièrement de notre artillerie légère.

Quant à la cavalerie, elle ne peut être composée que de Maures ou Musulmans et toute légère. Les Musulmans sont de bons cavaliers; mais comme il faut deux hommes pour avoir soin du cheval, le cavalier se bornant à ce qu'exige la partie militaire, sans jamais s'occuper de sa monture, il est facile de concevoir que cette cavalerie coûte fort cher.

## LETTRE XXIII.

*Chemin de Tranquebar. Pagode de Chalambron.*

1<sup>er</sup> août 1804.

A mon retour de Madras, après quelque temps de séjour à Pondichery, je désirai voir l'autre partie de la Côte et l'établissement de Tranquebar, ainsi que les différentes pagodes qui se trouvent sur cette route. Voici le résumé de mes observations.

Le chemin de Pondichery à Tranquebar est meilleur que celui de Madras. Il faut en attribuer la cause aux pagodes célèbres qui sont très-fréquentées par les pèlerins : car la superstition n'a rien négligé de ce qui en facilite le culte aux Indiens. On voit des pagodes qui ont coûté de longues années à bâtir, et à la construction desquelles des milliers d'hommes ont été employés. On ne s'y est point servi des forces mouvantes de la mécanique ; et, pour élever ces tours immenses, il a fallu élever la terre, avec l'édifice, jusqu'à la hauteur qu'on a voulu lui donner, ensuite retirer

cette terre. On sent combien ce mode a dû prendre de temps.

De Pondichéry l'on passe à Arian-Coupan : c'est là que sont les jardins de campagne de cette ville. La position en est agréable, mais aujourd'hui l'extrême pauvreté des habitans empêche que ces jardins ne soient bien entretenus.

D'Arian-Coupan l'on passe à Mangi-Coupan : ce site mérite l'attention. Plusieurs Européens s'y sont établis ; c'est le séjour du collecteur anglais, à qui le Gouvernement y a fait bâtir une maison. Gondelour est auprès de cette aldée : il n'offre plus à l'œil que des ruines ; mais ces ruines réveillent encore des souvenirs chers aux Français : il n'y resterait qu'une seule cabane, qu'elle rappellerait les exploits attachés au nom de Suffren, et ce trait de perfidie de la part des Anglais, qui, dans l'espérance de vaincre les Français ou d'en diminuer le nombre, sachant que la paix était faite, en gardèrent le secret pendant tout le combat, et ne la publièrent que lorsqu'ils furent vaincus, et pour arrêter nos succès. A mon arrivée dans l'Inde, le fort de Gondelour existait encore : les Anglais, craignant qu'à notre descente on ne pût l'occuper, jugèrent

plus prudent de le faire sauter , que de le garder.

Au sortir de Gondelour , qu'on laisse à gauche , on passe la rivière de ce nom , qui est assez considérable ; et après avoir , pendant quelques heures , côtoyé la mer , on arrive à Porte-Nove.

Porte-Nove est , comme toutes les villes de l'Inde , bâtie en terre et en paille. On dit que cette ville est fort riche , mais on ne voit rien qui l'annonce. Les shoulias , négocians musulmans , y font un commerce très-étendu ; ils ont des bâtimens qui suivent les côtes , et se rendent par les moussons au Bengale et à la Côte de Malabar. Ce commerce consiste à porter alternativement du riz à l'une des deux côtes , lorsqu'elles en manquent ; ils y échangent quelques marchandises du pays , contre des bois de la Côte de Malabar , ou des toiles du Bengale.

C'est à Porte-Nove qu'on fabrique des pagodes de ce nom , fort inférieures aux autres pour le titre de l'or ; elles ne valent que trois roupies d'Arcate. Cette ville appartient autrefois aux Portugais ; mais il n'y reste aucuns vestiges de tout ce qu'ils ont pu y construire. Les Danois y ont une factorerie , les Anglais un employé , et le nabab touche les revenus de la douane.

La rivière, qui porte le nom de la ville, est assez large ; mais elle est fermée par une barre qui n'est ouverte qu'à la saison des pluies. Aucun bâtiment ne peut y entrer avant cette saison, à moins qu'à force de bras et de terre pour le soutenir, on ne lui fasse sauter cette barre. C'est un tour de force qu'on ne peut hasarder qu'aux Indes ; et qui prouve l'extrême patience des Indiens.

De Porte-Nove à la pagode de Chalambon il y a trois heures de chemin. On traverse une plaine très-cultivée et d'un bon rapport. La route, que le collecteur Wallis a fait construire aux frais de la compagnie, est fort belle ; elle aboutit à cette pagode, si célèbre dans les faste de la religion indienne ; car les Gentils prétendent que, pour être sauvé, il ne faut que se nommer Chalambon, faire un voyage à Ramassourin, ou penser à celle de Yagernat.

Avant d'arriver à cette pagode, on trouve l'habitation de M. Wallis, sous une touffe de multiplians, site très-agréable et très-pittoresque, d'où l'on a la belle vue de la pagode.

Chalambon est un lieu réputé saint, et célèbre par les miracles nombreux qu'y firent Brama et son fils Chiven. Cela fut cause qu'un raja fit construire cette pagode ; car la vie d'un seul homme n'aurait pu suffire pour commen-

cer et achever cet immense bâtiment. C'est un parallélogramme de plus d'une demi-lieue. Il a fallu tirer des Gates, montagnes à quinze lieues de distance, toutes les pierres qui le composent, Chalambron n'offrant aucune carrière à exploiter; quelques-unes de ces pierres sont énormes, et toutes sculptées.

La plaine où la pagode est située doit sa fertilité à la rivière qui l'arrose et qui passe à Porte-Nove, où elle se jette dans la mer. Tous les environs, à une demi-lieue de distance, sont couverts de pagodias, d'étangs, de touffes d'arbres, où les pèlerins se reposent et se préparent par des ablutions à pénétrer dans le saint lieu.

Quatre pyramides fort élevées et servant de porte, placées aux quatre points cardinaux, donnent à cette pagode un grand air de majesté.

La première muraille, qui est fort épaisse, servant d'enceinte à la pagode, est éloignée de la seconde de cinquante toises; elle est construite en pierres de taille, et peut avoir vingt-cinq pieds d'épaisseur.

La seconde muraille, parallèle à la première, entoure les bâtimens sacrés. Il règne autour une galerie à petites colonnes; de sorte que l'on peut se promener à trois hauteurs diffé-

rentes. Les colonnes qui soutiennent les galeries ont une élévation d'environ dix pieds; ainsi l'on peut voir, par ces deux rangs, que la hauteur du mur est de vingt pieds. Toutes ces colonnes sont sculptées dans le style malabare.

L'enceinte de ce second mur renferme une infinité de petites chapelles, toutes jetées sans ordre et sans goût autour d'un bâtiment principal, de petits escaliers pour y monter, une porte très-basse, où l'on ne peut entrer qu'en se courbant, beaucoup de petites fenêtres grillées, comme celles d'une prison; telle est la demeure des dieux indiens du troisième ordre.

Dans ces chapelles, qui n'ont que douze pieds carrés, on brûle une si grande quantité de mantek ou beurre, d'huile de coco, que la demeure de ces dieux en est toute noircie. Celle qui contient les statues de Brama et de son fils Chiven, autour duquel sont rangées toutes les autres, est décoré d'un péristyle à colonnes, qui aurait assez bonne grace si l'on n'avait pas construit au-dessous une chapelle pour la monture de Chiven : c'est une vache fort massive et fort lourde en pierre.

On monte à la statue d'or de Brama par un escalier fort noble, dont les deux côtés représentent deux serpens d'argent doré.

La figure de Brama n'a pas plus d'un pied et demi de hauteur : elle est en or. Cette chapelle est continuellement occupée par des Brame qui y font des cérémonies , et par la foule des pèlerins qui y vont porter des offrandes de toute espèce , en denrées et en argent. Les pèlerins se tiennent au bas de l'escalier , attendant que le brame leur jette dans la main une fleur ou un fruit qui a été offert à Brama , et sur lequel il a fait des cérémonies. Si le brame touchait celui qui porte l'offrande , il irait bien vite se baigner et se purifier dans l'étang ; et si le pèlerin donne une pièce d'argent , on la lave aussi-tôt. Mais quand les brames ne sont pas en fonction , ils sont beaucoup moins scrupuleux. Lorsque j'allai à cette chapelle , il y avait deux rangées de brames sur l'escalier , un sur chaque marche.

A juger par tous les bâtimens de cette pagode , elle doit être d'une antiquité très-reculée. J'ai remarqué sur les colonnes , servant de péristyle , des figures très-indécentes.

Les musiciens sont placés sous ce péristyle pour jouer d'une espèce de hautbois , dont ils tirent des sons fort discordans. Cet instrument est toujours accompagné d'un gros tambour et du tam , espèce de petites cymbales ,

qui servent à diriger la danse des bayadères.

Derrière la chapelle principale, est celle du Lingam, le même dieu que le Phallus des Egyptiens. Dans la religion des Indiens, c'est la représentation de la Trinité. Le Lingam de Chalambron est en or. Le brame l'orna de fleurs pour me le montrer, à travers une fumée d'huile de coco très-épaisse, et par l'ouverture d'une fenêtre grillée; ce qui donnait à ce lieu l'air d'une prison, dont le brame était le geolier.

L'étang, qui peut avoir six cents toises carrées, est derrière cette chapelle. On y descend par des marches, en pierre; il règne une galerie tout autour. L'huile, le beurre et l'eau dont on se sert pour les cérémonies des différentes idoles, viennent se perdre dans l'étang, dont l'eau qui n'est jamais changée, doit être fort sale, et sert à purifier tous les pèlerins.

Sur le côté gauche, en face de l'étang, est située la chapelle de Latchmi, femme de Vichnou, très-révéree chez les Indiens. Ce lieu est digne aussi de l'attention des curieux. On descend et on passe dans une salle carrée de soixante-dix pieds de longueur, et d'une assez belle forme, avant d'arriver à la chapelle qui se trouve en face de la porte. Il m'a semblé que la statue était d'argent, et la couronne de pierres

précieuses, autant que j'en ai pu juger de très-loin à la lueur de quantité de lampes, qu'on avait allumées pour me la faire appercevoir; car le brame m'avait fixé des limites, qu'il m'eût été dangereux de franchir.

La salle des mille colonnes est le monument le plus digne d'attention par la majesté de sa coupe. Ces mille colonnes y existent réellement, disposées en quinconces à douze pieds l'une de l'autre; les plus grandes sont de vingt-quatre pieds de hauteur, les plus petites de quinze.

Comme j'ai mesuré ce bâtiment avec attention, malgré le grand nombre de brames qui m'entouraient par curiosité, en voici les dimensions.

*Mesure du bâtiment des mille colonnes de la pagode de Chalambon, estimée au pas de deux pieds et demi.*

LONGUEUR.

	tois. pieds pouc.		
Premier péristyle, escalier, dix-sept marches, à un pied et demi.....	4	1	6
Jusqu'au deuxième escalier, dix pas pleins.....	4	1	
Seize marches, à un pied et demi.....	4		
Quatre rangs de colonnes, à neuf pas.....	3	4	6
Salle de trente-six pas, sans colonnes.....	15		
On monte huit marches.....	2		
Treize pas jusqu'aux petites colonnes.....	5	2	6
Petites colonnes, cinq pas.....	2		6
Sept pas sans colonnes.....	2	5	6
Quinze pas des plus petites colonnes.....	6	1	6
Une salle de quarante pas.....	16	4	
Neuf pas, de l'autel au mur du fond.....	3	4	6
<hr/>			
TOTAL de la longueur.....	70	1	6

## LARGEUR DU BÂTIMENT.

	tois. pieds. pouces.		
Huit colonnes, à trois de distance.	10		
Treize pas, des petites colonnes			
jusqu'à la salle.....	5	2	6
Dix pas, largeur de la salle.....	4	1	
Treize pas, petites colonnes.....	5	2	6
Huit colonnes.....	10		
<b>TOTAL de la largeur...</b>	<b>35</b>		

Telles sont les dimensions de ce bâtiment, singulier dans son espèce, et qui sert aujourd'hui de retraite aux pèlerins qui viennent visiter la pagode.

On aperçoit l'autel placé dans le fond, entre les colonnes, de tous les points de l'édifice.

Cette pagode entretient pour le service de la religion près de cinq mille brames.... 5000

Pandarons pour parer les autels, et y placer les fleurs..... 300

Danseurs ou bayadères..... 100

Musiciens pour le service et écrivains 40

**TOTAL..... 5440**

La pagode entretient aussi quatre éléphants. En sortant par la porte de l'ouest, je vis

plusieurs dévots indiens qui, les mains jointes et le corps nu, faisaient, en se roulant au soleil, le tour de la pagode : c'est qu'ils avaient, pendant une maladie, fait ce vœu, et qu'ils le remplissaient.

Un autre, couché nu sur un fagot d'épine, achevait aussi sa pénitence. J'examinai s'il n'y avait point de charlatanisme, et je vis, à mon grand étonnement, que le patient souffrait de bonne-foi pour l'acquit de sa conscience, ou pour gagner plus sûrement un poste honorable auprès de Brama.

C'est autour de la pagode qu'est bâtie la ville de Chalambon ; j'y ai remarqué des jardins assez bien tenus. Ses habitans, qu'on peut évaluer à trente mille ames, sont presque tous au service des brames et des pèlerins. Les bazars en sont assez bien garnis.

Il est très-défendu aux parias d'entrer dans la pagode ; mais il ne paraît pas que les Européens soient rangés dans la même classe ; car moyennant quelque monnaie, les brames les introduisent facilement dans l'intérieur, excepté dans les chapelles : j'en vis une foule se présenter à moi pour obtenir quelque argent. On assure qu'ils font de même avec tous les Européens. Je vis des pandarons postés dans tous les coins, pour demander aux péle-

rins de quoi réparer les bâtimens : c'est partout comme dans l'Inde. Cet édifice me parut effectivement avoir besoin de réparations. Les Anglais, à qui le culte de cette pagode est utile, ont donné une somme d'argent à cet effet ; cela ne m'étonne pas, puisqu'on assure qu'ils partagent avec les brames les dons que les pèlerins y apportent et qui sont considérables. Ce partage se fait par la voie des impositions.

- La pagode entretient ses employés, dont chacun touche une portion de riz pour sa famille et pour lui, et de plus une très-petite somme d'argent, prise sur les revenus des terres que des mourans lui ont laissées, et sur les dons que lui ont faits les princes du pays. On croirait lire, dans l'histoire du culte indien, celle des cultes de l'Europe et de toutes les autres parties du monde.

- L'Inde a ses martyrs volontaires, plus que toute autre contrée. On trouve, à l'une des portes de la pagode, quatre de ces immenses chariots, où se précipitent fort souvent des fanatiques, dont toute l'ambition aspire au ciel, en se faisant écraser sous ces roues sacrées. Il faut plusieurs centaines d'hommes pour trainer ces chariots. Je parlerai dans la suite de leur structure.

Chalambrou offre des détails curieux. Placé à trois quarts de lieue de la mer, le poisson y abonde, et c'est, avec le riz, la nourriture principale des Indiens. La terre n'y laisse rien à désirer, soit pour la fertilité, soit pour la beauté du site. Tous les légumes de l'Inde y croissent; ainsi les brames, qui jamais ne doivent rien manger de tout ce qui a eu vie, y ont leur subsistance à bon marché.

On peut juger de la réputation de sainteté de cette pagode par l'empressement qu'ont plusieurs Indiens à prendre le nom de Chalambrou, afin qu'à leur mort on le prononce.

La route, qui de là conduit à *Tirevalour*, est, comme la première, plantée d'arbres jusqu'à la rivière de Coleram. On la passe sur des pots de terre, qu'on nomme des *pannelles*, après en avoir déjà passé une autre, dont le lit était alors à sec. (Ces rivières sont remplies de caïmans.) Ensuite on arrive à Chialy, aldée considérable, qui possède une pagode très-renommée.

De l'aldée de Chialy, on passe à celle de Tirevalour. Je voulus en visiter la fameuse pagode : le brame, que je tentai par tous les moyens de séduction, s'y refusa constamment. « Cependant, lui dis-je, on m'a permis de voir celle de Chalambrou, et de la voir dans

» le plus grand détail ». Il me donna pour toute réponse, que j'avais vu un petit dieu qui habitait une grande maison, tandis qu'à Tirevalour c'était un dieu tout grand et tout puissant qui en habitait une très-petite. Je n'insistai pas davantage, satisfait de remarquer à la porte deux éléphants, dans des cabanes faites exprès, et la même espèce de chariot que j'avais vu à Chalambroun; et surtout d'apprendre par quelle circonstance singulière cette aldée était, depuis quelques années, déchuë de son antique splendeur.

Le dieu Brama y avait une statue d'or massif, qui y fut volée; et les habitans, frappés de consternation par rapport à ce vol, ont jeuné pendant très-long-temps; plusieurs qui craignaient la vengeance éclatante de Brama, ont quitté l'aldée. Voici l'histoire de ce vol. Des Anglais, ayant entendu parler de la richesse de cette statue, en firent part au collecteur de la province, le collecteur à son premier dobachi, et le dobachi gagna un brame, qui, pour le prix de cinq cents pagodes, l'enleva de nuit, et la fit livrer au collecteur.

L'Anglais et le dobachi jouirent paisiblement de leur sacrilège; mais le dieu Brama fut vengé; car le brame, ayant essayé de composer une histoire pour en imposer à la

crédulité des autres brames, ne put y réussir ; et lorsque les aldéens apprirent ce qui s'était passé, ils saisirent l'hypocrite, livrèrent sa famille au *chabouc* (c'est le fouet indien), puis, avec des tenailles, ils écorchèrent le pauvre brame tout vif. Il aurait évité ce supplice, s'il avait eu l'esprit d'aller trouver le dobachi, qui ne fut aucunement poursuivi ; car les Indiens l'ayant réclamé auprès du collecteur, il leur fut répondu d'une manière si énergique qu'ils n'osèrent rien entreprendre contre lui. Depuis ce temps les brames ont fermé la chapelle.

La route de Tirevalour à Tranquebar n'offre rien d'intéressant. Le pays est seulement un peu plus boisé.

## LETTRE XXIV.

*Etablissement danois à Tranquebar.*

Tranquebar , le 15 août 1804.

LES Danois possèdent cet établissement sur la Côte de Coromandel, depuis l'année 1691 ; c'est dans cette année qu'ils expédièrent une flotte pour prendre possession de Ceylan , et voici à quelle occasion :

Un Hollandais avait demeuré long-temps dans cette île , et y avait épousé la fille du roi de Candie. Il en partit avec le titre d'ambassadeur du roi près des Provinces-Unies. Mais quand il fut rendu à sa destination , il voulut qu'on lui rendît les honneurs dus à un prince , et les Etats-Généraux le prirent sagement pour un fou , qu'ils firent sortir de leur territoire. Le Hollandais se réfugia dans le Danemarck , y conta son histoire , à laquelle on fit plus d'attention. Le gendre du roi de Candie fut renvoyé dans l'Inde avec un bâtiment de guerre, le seul dont les Danois pouvaient alors faire la dépense.

L'envoyé mourut pendant la traversée ,

et l'expédition danoise n'osa aborder à Ceylan, le caractère des habitans n'étant alors pas connu ; la mousson porta ce bâtiment à Tranquebar ; c'était à cette époque une ville appartenante au roi de Tanjaour. Le commandant, au nom du prince régnant en Danemarck, fit un arrangement avec ce roi pour la cession du territoire de Tranquebar.

L'étendue de terrain cédé aux Danois est de dix lieues carrées. On y trouve un fort assez mal bâti, sur-tout fort mal entretenu ; il commande la rade, qui, sur toute la côte, est foraine.

La compagnie danoise y a des employés. Elle y envoie, tous les ans, un vaisseau de mille tonneaux, avec quelques marchandises d'Europe. Il touche à Sirampour, au Bengale, autre établissement danois ; de là il se rend en Chine pour compléter son chargement, d'où il revient à Copenhague : les marchandises qu'il apporte de l'Europe, consistent principalement en fer, cuivre, etc. qui sont vendues généralement à Madras.

Le Gouvernement danois est composé, à Tranquebar, d'un gouverneur général, qui commande aussi les établissemens danois au Bengale, d'un conseiller, d'un secrétaire du conseil. Tous ces employés sont assez peu payés.

Cent soldats européens et huit cents cipayes forment toute la garnison du fort. La ville-blanche est assez forte pour résister à un coup de main : elle contient deux rues, où l'on peut compter à-peu-près cent maisons plus ou moins belles, quelques-unes assez élégantes, sur-tout dans le voisinage de la place. Elle peut contenir cent Européens, ou employés de la compagnie, deux cents métis portugais, qu'on nomme Topas, et huit mille Malabares. On y trouve deux églises catholiques, une pour les protestans, une mission de prêtres catholiques, une autre de protestans, plusieurs pagodes et une mosquée pour les maures.

La neutralité du Gouvernement danois a été très-utile aux habitans de Tranquebar, sur-tout depuis 1796. Leur commerce principal, source de la fortune de plusieurs d'entr'eux, provient de l'exportation des marchandises de cette côte, aux îles de France et à Manille. On peut faire, par an, trois de ces voyages à l'Île de France; le principal commerce qu'y font les habitans de cette colonie consiste en toiles bleues, toiles de cōjons et mouchoirs de Madras. Les exportations pour Manille s'écoulent au Mexique par le galion.

Le commerce des toiles de Tranquebar

consiste principalement en toiles du Sud : elles ne valent pas à beaucoup près celles du Nord.

Parmi les aldées situées sur le territoire de Tranquebar, on distingue celle de Porea, habitée en partie par les Mahométans. Il s'y trouve un bazar considérable.

Les habitans de cette ville ont plusieurs beaux jardins. Celui que le général Anker ; gouverneur de cette colonie, a formé à Tilaly, est le seul dans l'Inde qui soit embelli suivant les préceptes donnés par l'abbé de Lille, dans son Poëme des Jardins. On n'y trouve que des arbres et arbustes du pays ; on y reconnaît la touche de l'homme sensible et de bon goût ; il a su distribuer avec beaucoup d'art les points de vue et les allées. Les jardins de MM. Coperus et du major Streker n'offrent pas autant de beautés, mais ils méritent d'être visités, car les sites en sont admirables.

Les marchandises qui entrent à Tranquebar payent un droit de deux pour cent ; celles qui en sortent, un droit de cinq. On peut éviter cette dépense en déposant ces marchandises dans les magasins du roi, et en déclarant qu'on ne les a pas apportées pour être vendues dans la ville, ou sur le territoire danois.

Une ou deux maisons de commerce sont les seules qui jouissent à Tranquebar d'un grand crédit ; les autres ne sont absolument que secondaires.

## LETTRE XXV.

*Sur les peuples qui habitent l'Inde, et les révolutions qu'ils ont éprouvées.*

Pondichery, le 18 août 1804.

IL n'est pas facile d'assigner à quelle époque l'Inde a commencé d'être habitée. Les temps héroïques ou fabuleux de la Grèce, de cette Grèce à laquelle l'Europe doit une partie de ses institutions, même de ses arts, reportent notre attention vers l'Egypte, où l'hyérophante de Saïs disait à Solon : « Vous êtes bien jeunes, vous, » autres Grecs, pour parler de l'antiquité des peuples ». Si l'on compare ce que l'Egypte emprunta des Indiens, c'est encore l'occasion de dire : « Vous êtes bien jeunes, vous, » autres Egyptiens, pour parler de l'antiquité des nations ». Il paraît, en effet, que les Indiens les ont précédés et leur ont donné une partie de leurs institutions. Mais de qui les Indiens auront-ils pris les leurs ? sont-ils plus anciens que les Chinois ? ceux-ci le sont-ils plus que les Indiens ? Pour résoudre ce problème, il faudrait connaître plus particulièrement les usages, les rites religieux, et surtout

les langues de ces peuples. Quant à nous, qui ne pouvons juger les pièces de ce procès, nous dirons simplement que ce ne fut que sous Alexandre le Grand que les Grecs commencèrent à connaître l'Inde et les peuples qui l'habitent; mais nous devons observer, comme une chose très-singulière, que depuis ce temps la religion n'y a éprouvé qu'un très-léger changement. Le rapport qui fut fait de la manière dont ces peuples vivaient, peut encore leur convenir aujourd'hui, tant la main du législateur indien imprima de force et de caractère à ses institutions. Voici ce qu'en disait Arrien :

« Ils avaient la taille élancée, se nourrissaient de végétaux, étaient distribués en sectes et classes, et la même profession se perpétuait dans les familles. Ils se mariaient à sept ans; le mariage était prohibé entre les différentes classes. Les hommes portaient des pendants d'oreilles, des souliers bigarrés; leur tête était couverte de voiles, ainsi qu'une grande partie de leurs épaules. Ils se barbouillaient la figure de couleurs. Les personnages distingués avaient le privilège exclusif de faire porter des parasols qui leur couvraient la tête. Ils avaient des épées aux deux mains, et du pied ils savaient détendre l'arc et diriger la flèche. Ils chassaient et prenaient les éléphants, comme au-

jourd'hui. Leurs manufactures de coton avaient une blancheur extraordinaire. Le pays recé-  
lait des fourmis d'une grosseur prodigieuse.  
Ce sont les termites ou fourmis blanches  
d'aujourd'hui. Leurs maisons de bois sur les  
grandes rivières étaient mobiles à volonté, et  
susceptibles d'être enlevées, lorsque la rivière  
changeait son cours. Parmi leurs arbres se dis-  
tinguaient, le tatat, espèce de palmier déjà  
connu, et le banian, ou burr, que nous nom-  
mons le multipliant ou l'arbre de pagode,  
dont l'ombrage est si cher au dévot ».

Le glaive des Mahométans a pénétré dans  
cette délicieuse contrée, avec ses superstitions  
tyranniques. L'un et l'autre n'ont pu y opérer  
que de très-faibles changemens. Une partie de  
tout ce qu'Arrien raconte des Indiens y sub-  
siste encore aujourd'hui.

Il paraît qu'autrefois les Indiens étaient gou-  
vernés par deux castes différentes; celle des  
brames et celle des rajas, ou princes du pays.  
Les brames avaient la suprématie, et cela ne  
doit pas surprendre, puisque même aujour-  
d'hui elle existe encore sur toutes les castes,  
et que les Portugais, à leur abord à Calicut,  
trouvèrent pour monarque, le zamorin, prince  
brame.

D'après mes observations sur les castes, ces

peuples devaient rarement avoir la guerre ; car les brames ne peuvent pas répandre le sang, et certaines castes, pour ne pas se rendre coupables de cette souillure, se privent de manger de tout ce qui a eu vie. En effet, Alexandre ne trouva d'opposition que dans Porus, encore semble-t-elle aussi faible que romanesque. Les Musulmans et les autres peuples y parurent, comme des bouchers qui égorgent des victimes. Nulle part aucune science de la guerre, aucun moyen de résistance ; les Indiens expiraient comme la génisse qui tombe sous le fer sacré. Ce fut en l'an 700 de l'ère chrétienne, que ce peuple vit peut-être pour la première fois sa tranquillité troublée. Avant ce temps, ces peuples vivaient heureux, dans une profonde paix, sous un beau ciel, n'ayant point de ces passions fortes qui tyrannisent l'existence ; bornés aux devoirs faciles de leurs castes, ils passaient leurs jours dans une molle indolence, attendant qu'une mort imprévue les fit passer à une plus heureuse transmigration.

Ceci me conduit naturellement à vous parler des Indous divisés par castes.

L'Indous, ou le Malabare est, en général, d'une belle taille, assez bien fait, le teint noir. Les jambes pèchent seulement par le mollet,

qui est trop maigre, et qui dénote dans l'individu un défaut de force. La figure belle et régulière, triste et pensive; de grands et de très-beaux yeux. Ils sont tous, conformément aux préceptes de leur religion, très-propres, se lavant le corps au moins à chaque repas; ce qui les affaiblit encore, sous un climat brûlant. Il est permis de douter si dans leurs ablutions ils ne vont pas au-delà des intentions du législateur.

Les Indiens, au moins une grande partie, vont nus, principalement dans l'intérieur des terres, où l'aspect des Européens ne les trouble pas. Cependant il y a des castes auxquelles il est enjoint de porter tel ou tel vêtement, ils s'y conforment d'autant plus volontiers, que ce sont des signes qui dénotent l'élévation de leurs castes. Ceux qui habitent la Côte, et qui vivent parmi les Européens, sont mis avec décence et propreté. Une pièce de mousseline, arrangée avec art, leur sert de pantalon: ils portent une espèce de soubreveste, aussi de mousseline, et pour chapeau une toque très-blanche. Ils ont tous la tête rasée, à l'exception d'une mèche de cheveux au milieu de la tête. S'ils sortent, ils jettent sur leurs épaules un shawl qui s'arrange avec beaucoup de grace. Il est presque toujours de mousseline.

line blanche, mêlée d'une teinte légère de rose. Des babouches, ou sandales, leur servent de souliers.

Les riches ont une espèce de robe, comme celle de nos Européennes, avec une toque. Ils ont en outre un mouchoir qui leur entoure et dessine la taille. C'est l'habillement qui convient dans les grandes cérémonies. Ils y ajoutent une profusion de bijoux en or, mais d'un mauvais goût. Cette robe s'appelle *cabaille*. Les *serpeaux* sont des étoffes d'or, que les princes portent presque exclusivement.

Une seule pièce d'étoffe, le pagne, tissu ordinairement très-fin, fait l'habillement des femmes. Ce pagne, qui a plus de vingt coudées, est d'abord leur jupon, puis passant de droite à gauche sur les côtés, il leur couvre légèrement la gorge et leur sert d'écharpe. Les femmes portent des bijoux aux bras et aux pieds. Ce sont des espèces de bracelets fort lourds, en argent ou en or, dits *menilles*; elles ont de plus aux doigts, aux oreilles, et au milieu du nez, des anneaux, ainsi qu'une grande quantité de chaînes d'or. Une femme ornée de cette manière de tous ses bijoux vaut quelquefois des milliers de pagodes. L'or de leurs bijoux est extrêmement pur, et au titre de l'or de pagode.

Les femmes malabares vivent très-retirées ; jamais elles ne doivent paraître devant les Européens ; cependant on en voit aux fêtes des pagodes. Elles sont, en général, mieux faites que les hommes, et d'une superbe figure.

Dans l'intérieur des terres, où la division des castes est strictement observée, tous les Indiens ne peuvent pas, à volonté, porter ainsi les habillemens qui leur conviennent, car, comme je l'ai déjà dit, ces ornemens font la différence des castes. L'une doit porter une cabaille, ou robe ; l'autre un habillement plus court ; une troisième ne doit porter qu'un pagne, en forme de pantalon, et les parias, rien qu'un très-petit morceau de toile, qui leur cache les parties.

Les femmes de haute caste ont le pagne qui leur couvre la gorge, elles sont obligées de la découvrir en signe de respect, devant les personnes de considération. Celles des parias, au contraire, doivent la tenir toujours découverte, et leur pagne ne doit jamais passer la ceinture.

Les parias, dernière classe des Malabares, sont toujours logés à part, hors de l'enceinte des villes qu'habitent les hautes castes. Si dans leur chemin ils rencontrent par hasard un

Malabare, et sur-tout un brame, il faut qu'ils se détournent au plus vite, et qu'ils se gardent bien de passer auprès. Les lieux qu'ils habitent, leurs puits, doivent être entourés d'os de différens animaux, afin qu'un Malabare ne puisse s'y méprendre, et puiser de l'eau, dans le même lieu qu'un parias.

La division des castes est faite par métiers. L'enfant sait, presque en naissant qu'il doit exercer, toute sa vie, le métier de son père et de ses aïeux. Ses idées ne se porteront jamais au-delà. Tout ce qui environne sa petite sphère est un mur d'airain qui le circonscrit, et que toutes les forces de son imagination ne peuvent abattre. En perdant sa caste, il sait qu'il devient le rebut de la société, et cette séparation est si forte que l'amour même, qui fait souvent oublier en Europe les rangs et les convenances, n'a sur eux nul empire. A la vérité l'amour ne se traite pas dans l'Inde comme chez nous. Le climat et la religion dispensent l'Indien de garder la foi conjugale; mais de quelque caste que soit l'individu, il ne peut choisir une concubine que parmi les bayadères.

Les Malabares ne se marient jamais hors de leurs castes. Ce mariage se contracte en bas-âge, à sept ans pour la jeune fille, et quinze pour le jeune époux. C'est un contrat de con-

vention, presque toujours l'effet d'un arrangement de famille, mais c'est pour les femmes un véritable lien, un état de servitude absolue. Celles des premières castes, et surtout des brames, doivent être continuellement enfermées, et sous la surveillance des plus âgées. Si l'époux n'est pas assez riche, pour avoir des servantes d'une caste inférieure, qui se peignent la figure en jaune, le devoir de l'épouse est de faire le ménage elle-même. Ce ménage consiste principalement chez les brames, à laver toute la maison avec de la bouze de vache mêlée d'eau, chaque jour le matin. Cette espèce d'enduit empêche les insectes si nombreux dans l'Inde, de nuire autant qu'ils le feraient sans cette précaution. Elles doivent aussi faire cuire le riz.

Le brame, né pour l'autel, se croit d'une essence bien supérieure aux autres castes, sur lesquelles il exerce un empire absolu. Lorsqu'un Indien parle à un brame, il doit se tenir la main devant la bouche, afin que son souffle impur n'arrive pas jusqu'au brame. De tout temps, et partout, ceux qui ont approché des autels, ont eu l'insolence de s'approprier une partie des hommages qu'ils réclament pour la divinité. Le prêtre se confond avec le dieu, comme l'autel avec le trône.

Le Malabare est très-industrieux, très-habile dans le commerce. La caste des Shitty, qui s'y adonne, ne laisse jamais échapper l'occasion de tromper, même ses plus proches parens. On dirait que cette disposition d'esprit dans l'Inde est partout l'ame et la vie de cette classe d'hommes. On doit être continuellement sur ses gardes, et avoir, pour ainsi dire, les cent yeux d'Argus, lorsque l'on contracte avec eux.

Les Malabares, habitant la Côte de Coromandel, parlent ordinairement plusieurs langues, celle de ce nom est l'ancien talmoud; le talinga se parle principalement sur la Côte d'Orisa; il est fort doux et se rapproche beaucoup du malabare, le talmoud est plus dur à l'oreille. Les brames font usage, pour le langage sacré, du shanscrit, dont paraissent être dérivées toutes les langues qui se parlent dans l'Inde. Il n'y a point de ville, ni d'aldée, où l'on ne parle trois langues, suivant les quartiers, le persan, le malabare et le talinga.

Si l'on veut avoir une faible esquisse du peuple originaire de l'Inde, qu'on se figure une nation, de temps immémorial jouissant d'une population nombreuse, savante, isolée, ne passant jamais les limites de son territoire, partagée en tribus, en sectes qui se jalourent

et se surveillent, nation fidèle à ses usages, remontant à la plus haute antiquité, à des institutions que des martyrs ont scellées de leur sang, nation constante où personne ne peut s'écarter des usages établis, sans être dégradé des droits de sa naissance, parce que le législateur, identifiant les lois civiles et religieuses, en a rendu les liens indissolubles : tel est l'aperçu de l'Inde et des habitans indigènes.

C'est à la division de ses castes que l'Inde jusqu'à ce jour doit l'avantage d'être à l'abri des révolutions qui tant de fois ont désolé les autres contrées de la terre. Le Malabare ne s'est occupé que bien peu de quiconque a pu entrer en conquérant chez lui. Si les Musulmans n'avaient pas eu la fureur de faire des prosélytes, s'ils n'eussent pas troublé l'Indien dans ses pratiques religieuses, à peine se serait-il aperçu du changement qui s'opéra alors dans son gouvernement. Cette invasion de l'Inde me conduit naturellement à vous parler des Musulmans qui s'y sont établis.

Ce fut en l'an 1000 de l'ère chrétienne, que Mahomet, nommé plus vulgairement le grand-sultan, pénétra dans l'Inde. Il ne paraît pas qu'il ait eu pour but, d'augmenter ses conquêtes, mais celui d'étendre sa religion; car

chaque pas qu'il fit dans cette région fut marqué par des cruautés inouïes, par la destruction des temples, et par les massacres de plusieurs milliers de gentils. Ce ne fut qu'en 1008 que les princes indiens se liguèrent pour la défense de leur religion : ils furent défaits. Le vainqueur détruisit le temple fameux de Nagorskote, dans sa deuxième expédition, celui de Tannasar, lieu célèbre dans les fastes de la religion indienne, puis en 1018 les temples de Matra, ou Matura.

Sa douzième expédition fut fatale au temple de Sumnatt, dans la presqu'île de Guzurate. Rien n'est plus affligeant sans doute, que la destruction qui a pour cause le fanatisme religieux. Il donne lieu aux hommes de se supposer les agens de la divinité, de briser le frein qui arrête les délits ordinaires, et de rendre la conscience partie, lorsqu'elle ne doit être que juge.

Un autre Mahomet, nommé dans l'Inde Naddir-Shah, vint achever la destruction que l'autre avait commencée. Il abolit les temples, renversa les monarques indiens, et plaça sur leurs trônes des princes musulmans. Les Indiens se laissèrent immoler sans changer de religion, et l'on vit des hommes couverts de sang, de crimes et gorgés d'or, fatigués de

tuer leurs semblables, sans pouvoir les persuader. Cependant quelques peuples résistèrent à ces frénétiques : leur position dans les montagnes presque inaccessibles les protégea contre ce fléau dévastateur. Tels furent les Rajapouts qui conservèrent la pureté de leur religion, jusque sous le règne d'Aurengzeb.

La cour du grand-mogol à Delhi se rendit puissante par la suite; mais l'immense étendue des pays qui en dépendaient cessa d'être proportionnée à la force du Gouvernement : c'est ce qui arrive aux grands états despotiques; les provinces éloignées passent sous le joug des gouverneurs, et la cour n'a plus que l'ombre de la puissance. Les Indous restés fidèles à leur religion, virent alors avec un plaisir mêlé de terreur, les princes mahométans s'égorger dans la capitale. Chaque province eut ses révolutions, ses assassinats et ses empoisonnemens; enfin, le climat, plus fort que la tyrannie, acheva d'énerver l'énergie des Musulmans.

Les vainqueurs et les vaincus sont aujourd'hui confondus dans un état commun d'inertie. On ne distingue plus les Mahométans, que par leur attachement à leur religion qui semble avoir perdu sa cruauté.

Depuis l'an 1000 jusqu'en 1159, on compte quatorze empereurs, de la race des *Ghizniens*.

Les empereurs *Gaurian* commencent en 1184. Il n'y en eut qu'un.

Depuis 1205 jusqu'en 1393, il y eut vingt-deux empereurs *Patans*. Ce fut sous le règne de Mahomet III, dernier de ces princes, que Tamerlan commença son invasion.

Depuis 1414 jusqu'en 1450, la dynastie des *Séids* fournit quatre empereurs; celle de *Lody*; trois, depuis 1450 jusqu'en 1525.

La dynastie des empereurs *mogols* commence en 1525; et fournit deux empereurs jusqu'en 1542. Ici commence la seconde dynastie *patane* depuis 1542 jusqu'en 1554; temps où fut rétablie la dynastie *mogole*, qui a donné quatorze empereurs, depuis 1554 jusqu'en 1760, qu'elle fut détruite. L'invasion de *Nadir-Shah* se fit en 1718, sous l'empereur Mahomet-Shah.

Les princes mahométans de l'Inde sont presque tous aujourd'hui dans la dépendance des Anglais. Toute leur ambition se borne à faire passer à la Meeque leur corps avec des présens pour le tombeau du saint prophète. Le dernier nabab d'Arcate, mort à Madras, exigea que son corps y fût porté. Heureux

dans l'Inde, les Mahométans qui font le voyage de la Mecque ! ils jouissent d'une grande considération avant et après leur mort, et des cérémonies distinguées. Les accompagnent dans l'autre monde.

Les Portugais parurent aux Indes en 1498. Ils débarquèrent à Calicut, et s'introduisirent auprès de Zamorin, prince brame, dont ils obtinrent de grands privilèges. Cette première colonie européenne s'occupa plus de la propagation de ses principes religieux, que des intérêts de commerce. Leurs missionnaires eurent quelques néophytes, dans la classe des parias seulement. On ne cite aucun brame qui ait jamais changé de religion. Des femmes de la classe des parias, l'abjection de l'Inde, épousèrent des Portugais. Il en est provenu et resté sur la Côte une sorte de métis, aussi noirs que les Indiens. Ils ont conservé un jargon, que l'on nomme le portugais de l'Inde. Ils ont les mêmes habitudes que les Indiens, dont ils parlent aussi la langue. On peut, à la religion, à l'habillement près, les confondre en tous points avec les habitans de cette Côte. Les Indiens les nomment *Topas*, porteurs de chapeau. On donne le nom de *mósse* à leurs femmes qui servent ordinairement de femmes de chambre aux Européennes.

Dans toutes les anciennes possessions portugaises, on y retrouve cette sorte de métis, pauvres et paresseux à l'excès. Il faut en excepter ceux qui habitent plus particulièrement avec les Européens dont ils reprennent les goûts. J'en ai connu à Madras, qui tenaient de fort bonnes maisons de commerce.

On peut tirer de grands secours de cette espèce de Portugais. On a observé qu'ils sont assez bons soldats, quand on les mêle avec des Européens, c'est un instinct de race qui remonte. Ils peuvent alors servir très-utilement dans l'artillerie.

## LETTRE XXVI.

*Division des castes parmi les Gentils.*

Pondichery, 1804.

**J**E vous dois quelques détails plus particuliers sur les diverses castes dont je vous ai déjà parlé. Vous en saurez tout ce que les Européens peuvent à-peu-près en savoir; car il en existe une infinité qui nous sont à peine connues. Le mot *caste* veut dire parmi les Gentils, remplir un emploi dans la société.

Il faut que vous sachiez que les castes sont d'abord divisées en quatre principales, qui se subdivisent ensuite en autant de branches qu'il y a de professions parmi les Gentils. L'autel est la première, dont les brames sont chargés exclusivement; ils prétendent être sortis de la tête du dieu Brama: le trône est la seconde; ce sont les rajas qui sont chargés des soins de gouverner les peuples et de les défendre; ils prétendent être sortis des épaules de Brama: la troisième comprend les *vassiers*, etc.; ce sont les laboureurs et les marchands; comme ils servent à l'entretien du corps, ils prétendent devoir leur origine au ventre de ce dieu.

Enfin, la quatrième est celle des *choutres*, qui renferme les artisans et ceux qui exercent les métiers les plus fatigans; ces derniers sont sortis des pieds de Brama.

La caste des *brames* est la première de toutes. Prêtres nés, élevés pour le service des autels, ils lisent, écrivent, expliquent le *vedam*, ou livres sacrés. Ces livres sont écrits en sanscrit, langue que les Malabares de la Côte nomment *samescredon*. Ils font le service des pagodes; ils y lavent et purifient les idoles; ils font aussi les cérémonies de mariage. On les consulte pour savoir les jours, les heures et les momens heureux ou malheureux. Quelques-uns s'adonnent au calcul, science toujours nécessaire pour connaître les chances, et en imposer plus facilement.

Les brames ne mangent point de ce qui a eu vie; ils s'abstiennent même de certains légumes.

L'habillement des brames en fonction est composé d'un pagne qui leur sert de caleçon, d'un shall sans soubreveste; ils portent plusieurs fils de coton de droite à gauche, comme des emblèmes mystérieux. Ils s'ornent aussi d'un collier d'*outrachum*, espèce de graine enfilée, de la grosseur d'une noisette, dont ils font aussi des couronnes. Ils

portent sur le front les marques de leur caste, mais d'une manière différente des autres Indiens.

Une chose assez extraordinaire à remarquer, c'est que dans toutes les religions les prêtres adorent et font adorer Dieu dans une langue qui n'est pas celle du pays. Est-ce pour montrer plus de savoir, ou pour en imposer plus facilement? L'éloignement des lieux et des temps commande, dit-on, le respect. Sans vouloir leur prêter des intentions coupables, il est plus simple et plus juste de se rappeler que les langues ont vieilli, et comme les rites et tout ce qui touche au culte est sacré, ou censé l'être, on n'a peut-être pas osé les transporter d'une langue ancienne dans la nouvelle. Les Calvinistes français chantent encore en vieux gaulois les pseauxmes de Clément Marot; l'église anglicane a conservé sa vieille bible, et cependant combien d'allusions ridicules et profanes naissent aujourd'hui de la vétusté de ces deux langues qui n'étaient pas encore formées!

La religion indienne, comme la plupart des autres, est divisée en deux sectes, celle de Chiven, celle de Vichnou.

Les sectaires de Chiven portent pour signes des cendres de bouze de vache, depuis la nais-

sance des cheveux jusqu'aux sourcils, trois bandes sur la poitrine et sur les bras, faites avec la même espèce de cendre. Dans les grandes cérémonies, ils mêlent, pour figurer leurs signes, la poussière de bois de sandal avec la cendre.

Les sectaires de Vichnou portent deux larges raies blanches de chaque sourcil à la naissance des cheveux, et une raie de rouge foncé commençant à la naissance des cheveux et finissant à celle du nez.

Les femmes des brames ont une marque noire au milieu du front, comme un eatchet. Les marques de toutes les sectes se portent aussi, par dévotion, sur les bras, sur les reins et sur la poitrine.

Aucune secte ne peut s'approcher des brames; aucun Indien ne peut entrer dans leurs maisons: si des Malabares de la plus haute caste les rencontrent en chemin, ils doivent les saluer d'une manière toute particulière, et leur céder le passage, sur-tout ne jamais les toucher, ni même les vases dont ils se servent, et dans lesquels ils portent leur eau.

Il y a cependant une classe de brames qui remplissent chez plusieurs particuliers de Madras la charge de payeur. Cette caste est moins estimée que celle qui s'occupe des cérémonies.

de la religion ; mais ils sont beaucoup plus riches. J'en ai connu un qui était fort instruit, et parlait plusieurs langues. Il avait autrefois été interprète du Gouvernement français à Pondichery.

Les femmes des brames ne mangent que des légumes, ainsi que leurs maris. On les cite dans l'Inde pour avoir la tournure la plus élégante.

Les sectes de Chiven et de Vichnou sont aussi partagées chacune en deux autres. La différence qui existe entre elles, se nomme main droite et main gauche ; mais il m'a été impossible d'apprendre, malgré tous les renseignements que j'ai cherché à me procurer, sur quoi est fondée la justice de leurs prérogatives, et j'ai vu les différentes castes se disputer continuellement à ce sujet sans pouvoir s'accorder.

La main droite, disent les Gentils, doit remplir exclusivement les fonctions les plus nobles, qui sont celles de saluer et de porter la nourriture à la bouche ; aussi ne se servent-ils que de cette seule main pour manger ; tandis que la gauche doit faire l'office de rendre propre ce qu'il y a de plus impur. Ils ignorent aujourd'hui ce qui a causé cette division.

Dans la secte de Vichnou, les deux branches se nomment; la première *Vaichenaven* et la seconde *Singadary*.

*Tilougouvedier* est la seconde caste. Ils sont des deux sectes, de Chiven et de Vichnou. Ils sont employés au service des grands princes du pays; ils remplissent les fonctions de général, de trésorier général du divan: ils sont en possession de ces emplois depuis nombre d'années, et ils ne peuvent jamais être employés autrement.

Les *paudidoppar* sont ceux qui professent la médecine, sous le nom de médecins des brames; mais ce n'est que pour eux qu'ils peuvent guérir ou tuer.

*Vayganassers* sont ceux qui font les sacrifices dans les temples de Vichnou.

*Sayvacunatchers* ou *kaniners* sont ceux qui font les mêmes sacrifices dans les temples de Chiven.

*Chatriers*, anciens chefs militaires qui possédaient autrefois des gouvernemens. Les Musulmans les ont remplacés dans leurs ci-devant états. Il en reste cependant encore quelques-uns, sous le nom de raja.

*Sayanals* sont des seigneurs malabares qui possèdent des terres considérables: ce sont eux qui vendent aux pauvres du riz et du

nely, ou riz en paille, qu'ils tirent du revenu de leurs domaines.

*Tamyers*, caste plus basse, mais à-peu-près égale de la précédente.

*Toulouvavellayer* ou *agamoudear*, *conde*, *cativallayers* et *vallayers*, principaux cultivateurs de terres considérables. On les emploie dans tous les états d'offices : ce sont eux qui procurent des marchandises et qui font fabriquer les toiles.

*Condavellayers*, ceux qui font exécuter les ordres des princes et les accompagnent : ce sont de grands officiers.

*Saralavellayers* : ils sont préposés à la garde des princes, et armés de lances.

*Comouty*, marchands, boutiquiers ; ils vendent les épiceries et passent des contrats pour des marchandises.

*Chetty*, marchands d'or et d'argent, changeurs.

*Canaker*, calculateurs ; ils font aussi le métier d'écrivain.

*Cavary*, ouvriers en pierreries, corail, perles, coquillages ; ils servent à la parure et à l'ornement des Indiennes. Ils vendent des bracelets en terre, en fonte ; quelques-uns exercent le métier de peintre. Ils sont presque tous de la secte de Vichnou.

*Ydeyer*, bergers, vendeurs de lait, de beurre de *mantèque*; ils sont tous de la secte de *Vichnou*.

*Ylevaniers*, marchands de toute espèce de fruits.

*Moutiers*, ceux qui font le métier de pions. Ils sont principalement employés à la police sous l'autorité d'un chef. Tout homme chez qui l'on envoie un pion pour le chercher doit le suivre. Les Européens en ont toujours à leurs ordres pour les commissions. Ils font aussi la police dans les *aldées*, y préviennent le vol, et sont immédiatement sous les ordres des princes et des collecteurs des provinces.

*Cavalpally*, gardiens des villes, villages et *aldées*, pour y empêcher les vols, sous le nom de *paléagar*.

*Pally*, ouvriers de labourage, jardiniers, coupeurs de bois.

*Retty*, ceux qui enseignent la culture.

*Sirpers*, statuaires pour les pagodes; ils font aussi des ouvrages de maçonnerie; tous sectateurs de *Chiven*.

*Cannunalers*, divisés en cinq classes, les forgerons, les charpentiers, les orfèvres, les chaudronniers et les tailleurs de pierre. Cette caste peut choisir dans les cinq états; mais ils suivent ordinairement le métier de leurs pères.

*Sippiers*, tailleurs, ouvriers en étoffe pour l'ornement des pagodes.

*Montchiers*, dessinateurs, doreurs sur bois et vernisseurs.

*Catriers*, ouvriers en soie, marchands et tisserands.

*Saliers*, ouvriers, tisserands en soie.

*Seders*, tisserands de toiles fines de coton.

*Senniens*, tisserands de toiles fines, mais très-fortes, en coton.

*Natouders*, maîtres de danse des bayadères; ils en dirigent les mouvemens avec de petites cymbales.

*Cotiers*, secte de parias sans pagodes; ils font le métier de tisserands.

La caste des parias est une caste réprouvée de toutes les autres, à cause de leurs mœurs et de leurs habitudes. Ils mangent du bœuf et du cochon, chose expressément défendue par la religion des Gentils. Ils ont toujours des demeures à part et hors des aldées. On donne le nom de parcherie aux lieux où sont situées leurs maisons. Lorsqu'ils rencontrent un Malabare, ils sont obligés de se détourner. Ils végètent dans le dernier degré de la dégradation humaine; mais cette manière de traiter les parias n'existe que dans l'intérieur des terres; car dans les villes où sont les Européens, ils

vivent beaucoup moins isolés, quoiqu'on ait grand soin de les mettre à part, parce que les Malabares de haute caste n'aiment pas à les rencontrer auprès d'eux.

C'est principalement dans cette caste que l'on trouve le plus de Catholiques romains : ceux qui professent leur antique religion, adorent la déesse du mal, surnommée la *Mœrientalé*. Ils expient leurs péchés, en se suspendant à un croc, qui passe par la peau du dos. Pendant ce sacrifice expiatoire, ils tiennent un sabre nu à la main.

*Cassouvers*, ceux qui font les pots et les pannelles dont se servent les Malabares : c'est la deuxième caste des parias.

*Ammatiers*, troisième caste de parias ; ils font l'office de barbier.

*Vannars*, ou blanchisseurs, quatrième caste parias.

*Vanniers*, ou huissiers, c'est la cinquième caste parias.

*Sannars*, sixième caste parias. Ils vont chercher le vin de palmier sur les arbres, ainsi que sur les dattiers et les cocotiers ; ce sont eux aussi qui le vendent.

*Kareyars*, ou bateliers, septième caste.

*Mine-pally*, huitième caste. Ils font la pêche des étangs et des rivières.

*Paravers* ou *cayers*, neuvième caste : ce sont des pêcheurs d'eau douce.

*Patinavers* ou *maquois*, dixième caste, qui pêche dans la mer : bateliers de *shelingues* pour les bâtimens en rade.

*Courombers*, onzième caste de parias : ils font les couvertures de laine dont se couvrent les ouvriers de la campagne.

*Sanapers*, douzième caste, qui fabrique une espèce de très-grosse toile, dont on fait des sacs pour le transport des grains.

*Poulevaniers*, treizième caste, qui fait des nattes avec une espèce d'herbe.

*Ouppouvanièrs*, quatorzième caste parias, qui fait le sel.

*Otters*, quinzième caste, qui fait des puits, établit des étangs et bâtit des murs en terre.

*Coutady* ou *tombers*, seizième caste de parias ; danseurs de très-basse caste, qui font des tours d'adresse.

Dix-septième caste, *nokers*, espèce d'escamoteurs très-adroits, quoique nus et sans gtbecière : leurs tours sont très-curieux et presque incroyables.

*Souroudimane*, dix-huitième caste, chasseurs qui habitent auprès des bois.

Dix-neuvième caste de parias, les *veders*, autre espèce de chasseurs ; tous ceux qui s'oc-

cupent de ce métier, le connaissent à merveille et manient très-adroitement le fusil.

*Villiers*, vingtième caste, secte qui ne vit que de racines, habite les bois et cherche le miel dans le creux des arbres.

Vingt-unième caste, *zélouers*, qui habitent les forêts.

Les *courouvers*, vingt-deuxième caste de parias. Ils font des paniers, et transportent du riz à dos de bœuf : ils sont continuellement sur les routes.

Vingt-troisième, les *vallouvers*, ils remplissent les fonctions de prêtres *parias* ; car ils n'ont point de pagodes et ne peuvent même y entrer.

Vingt-quatrième caste, les *pareyers*, qui travaillent sous les ordres des Malabares à toutes sortes d'ouvrages ; ils sont fort utiles aux Européens.

Vingt-cinquième caste, *sakely*, ou cordonniers indiens. Ils font toutes sortes d'ouvrages en cuir.

Cette caste est la plus abjecte, parce qu'ils touchent aux corps des animaux qui sont morts.

Cette note sur les castes m'a été donnée par un Malabare qui parle français, et qui est très-connu à Pondichery par l'étendue de ses con-

naissances. La dernière caste de parias est la plus réprouvée. Elle est en horreur aux castes les plus élevées : quant aux autres, elles m'ont paru plus basses, sans l'être toutefois au point que les Malabares ne s'en servissent pas.

Le sublime de l'institution des castes dans l'Inde, est d'avoir classé tous les membres du corps social, même avant leur naissance, de manière que, dès l'enfance, l'Indien croît, vit et meurt dans son état. Il sait qu'il ne peut en sortir; il cesserait de faire partie de sa famille, et ne pourrait même entrer dans une autre.

Chaque caste a son chef qui en commande tous les individus et qui en répond, lorsqu'on les emploie. Aussi est-il fort rare de voir un Malabare voler, par la raison que le chef serait obligé de restituer. Il existe une caste de pions, pour le transport des sommes d'argent. Il n'est jamais arrivé que l'argent se soit perdu entre leurs mains. On leur donne à raison de la distance, un et deux pour cent.

Cette classification des castes par métiers, m'a souvent rappelé que pour être citoyen en Suisse, il fallait être membre d'une corporation et avoir choisi un état.

Après avoir observé les castes et réfléchi sur le peu de changement qu'ont subi les

mœurs des Gentils, on ne peut douter que cette nation ne soit une des plus anciennes du globe. Elle a conservé toute sa pureté à travers les dévastations et les violences innombrables de Mahomet. Les conquérans se sont assis sur les trônes de l'Inde, et s'y sont égorgés, sans qu'il y ait jamais eu de révolution parmi les Gentils. En lisant l'histoire des Musulmans qui ont régné dans l'Inde, on voit souvent le fils faire égorger son père, renfermer ses frères et les faire décapiter. Mais toutes ces révolutions n'ont jamais passé la porte du palais. Le peuple, toujours mal gouverné, restait témoin insensible de toutes ces scènes de carnage, uniquement occupé de ses devoirs et de ses travaux. Cette puissance universelle, qui gouverne les peuples de cette contrée, a toujours la même influence sur la nation; que les rois s'égorgent ou non, les uns après les autres, comme elle ne les connaît que de nom, il n'en résulte aucune différence dans sa position respective. D'ailleurs il n'y a point d'esprit public parmi les Indiens; toutes les actions y tendent au bonheur et à la satisfaction particulière.

## LET TRE XXVII.

*Pénitens indiens, Bayadères, principales Pagodes.*

Pondichery, 1804.

L'INDE produit une infinité de dévots, qui tâchent de gagner le ciel par des pénitences rigoureuses et souvent barbares. J'ai eu déjà l'occasion de vous en parler dans ma lettre sur la pagode de Chalambron, je pense qu'il est essentiel de vous les faire connaître. Ce sera l'objet de cette épître.

La religion indienne est, sans contredit, celle qui a le plus de pratiques et de minuties, et celle cependant qui est le plus rigoureusement observée, tant le législateur s'est donné de peine pour attacher les devoirs de la religion aux devoirs de la société. Des prières, des ablutions journalières, des aumônes et de l'argent aux pagodes, du riz aux brames, des chauderies à fonder, avoir pitié des malheureux et les secourir, supporter patiemment les adversités de la vie, fuir le mensonge, aimer sa femme, s'en abstenir pendant un certain

temps, avoir en horreur l'adultère, lire et entendre lire les histoires divines, parler peu, etc. ; voilà à-peu-près tout ce qu'elle prescrit de plus apparent aux individus de toutes les castes, et une partie de ce qu'il faut faire pour gagner le *colliasson*, qui est le paradis des Indiens.

Les pagodes sont des lieux où les Indiens se rassemblent pour prier. Elles sont presque toutes conformes à celles que j'ai décrites, en parlant de Trivikaret et de Chalambron. C'est un carré qui contient toujours une chapelle principale, et beaucoup de petites élevées autour de cette première. Les dieux y sont représentés en pierre, jamais en bois, quelquefois en cuivre, en or et en argent.

Ces figures sont autant d'allégories qui cachent, sous une infinité d'images et de symboles singuliers, la toute-puissance de la divinité. On y voit des statues à plusieurs bras et à plusieurs têtes et dans des postures singulières ; il faudrait des volumes pour en expliquer le sens, tant les Indiens ont de dieux et de déesses du second ordre. Ils ont aussi un grand nombre de pénitens qui se sont rendus célèbres dans l'histoire sacrée du pays.

La religion des Gentils est la plus ancienne

qui existe, son origine se perd dans la nuit des temps, toutes les autres, même celle des Chinois, lui ont emprunté des rites et des cérémonies. Il est impossible à un esprit sensé de s'arrêter aux fables qui font partie de la croyance du peuple; mais quand on lit leur *vedam* et le *chasta*, il est démontré que ce peuple reconnaît la toute-puissance d'un dieu qui récompense et qui punit. La partie saine de la morale, base de la croyance indienne, n'est connue que des brames; la partie fabuleuse de cette religion subsiste pour alimenter la superstition des différentes castes.

Les premiers voyageurs ont cru que les Indiens adoraient des animaux, tels que le singe, l'éléphant, le cheval et la vache dont les représentations sont nombreuses dans les pagodes, ainsi que des figures humaines irrégulières, à plusieurs bras armés et à plusieurs têtes. Ils ignoraient que ces représentations, qui leur paraissaient ridicules, sont autant d'allégories qui manifestent les attributs et la toute-puissance de la divinité.

On trouve, par exemple, dans beaucoup de pagodes les transfigurations de Vichnou, un homme à plusieurs bras qui tient ordinairement à la main un *sangou*, espèce de coquillage qui désigne la toute-puissance dans

l'Inde; et dans l'autre, un *chancrou*, sorte de pierre pointue et enflammée. Cette pierre (dit le vedam), lancée par la toute-puissance, qui est Brama, peut atteindre aux extrémités de la terre, et y frapper le coupable : ce qui veut bien dire, *si vous offensez la divinité, elle vous punira par-tout où vous puissiez être.*

Les livres sacrés prétendent que Vichnou s'est incarné vingt-une fois, dont neuf principales, et que dans ces vingt-une incarnations il a été suivi par des pénitens, qui touchés de la grandeur de ses vertus, ont professé les maximes qu'il venait enseigner au genre humain au nom de Brama, et sont réputés saints.

Le bœuf signifie la vertu : il se nomme Dar-madévé; ainsi il est tout simple que Brama, la toute-puissance, ait dit avoir la vertu pour monture.

Le *chasta* est un des livres sacrés les plus anciens. C'est une espèce de lumière jetée au milieu d'un peuple neuf et barbare. Il y a des pensées profondes et sublimes, qui me font présumer que les Indiens avaient des idées assez claires de la justice divine. Vous pourrez en lire la traduction à la fin de mes lettres sur l'Inde.

Le veau d'or dont il est parlé dans l'his-

toire du peuple hébreu , et l'adoration de cette statue , n'est peut-être que l'allégorie de la monture de Brama. Le serpent de Moïse ne serait-il pas le *calengam* , serpent dont il est parlé dans les cinquième , sixième et septième incarnations de Vichnou? Toutes les personnes instruites qui voyageront dans l'Inde et liront les livres sacrés des différens peuples , pourront facilement se convaincre de ce que j'avance. Il serait à souhaiter qu'on fit les rapprochemens des coutumes religieuses de tous les pays pour détruire les fables que les ministres des différens cultes ont accréditées. Peut-être à la fin pourraient-ils se persuader que la tolérance est ce qui convient le mieux aux hommes ; qu'il est indifférent à la divinité , qu'on l'adore sous la forme d'un serpent , d'un homme ou d'un oiseau ; mais qu'il est important , même pour le bonheur des humains , qu'on reconnaisse sa toute-puissance et qu'on se prosterne devant elle.

Les pénitens indiens forment des corporations qu'on pourrait comparer avec assez de justice à nos capucins d'Europe. Plus la superstition a d'extravagances , plus les esprits l'embrassent avec ferveur. On veut gagner le ciel par des tortures sans nombre , comme si les tourmens entraient dans les desseins de

celui qui nous a jetés sur cette terre. Ainsi le créateur serait mal-faisant ! l'homme est né pour remplir les fonctions que la divinité lui a assignées : dans le nombre, il faut compter, comme la première et la plus essentielle, celle de se reproduire, et d'être par ce moyen un des très-petits chaînons du grand-tout. On a très-justement observé que les pénitens étaient une espèce de fainéans qui, sous l'habit mystique, font vœu de vivre aux dépens de la société. Tout gouvernement juste doit en empêcher la propagation, tant qu'il y a des terres à défricher, et des bras à faire mouvoir.

On peut très-bien manier la bêche et prier Dieu ; si c'est en esprit de pénitence, elle tourne au profit de l'Etat et au bonheur individuel. Si les rois d'Espagne avaient employé tous les sujets de ce genre à la culture des terres, le nombre en serait diminué, ou plus utile. Les pénitens indiens sont bien dans cette catégorie : fainéans et vagabonds, ils n'aspirent qu'aux offrandes, dont ils ont besoin. En vous indiquant ceux que l'on rencontre le plus communément, ne manquons pas d'observer que partout, et sous quelque forme qu'ils s'offrent à vos yeux, ce sont des vampires qui font et remplissent parfaitement le même vœu, celui d'être généralement inutiles.

Les premiers de tous sont ceux que l'on nomme *pandarons*. Leur métier est de brûler de la bouze de vache ; ils s'en frottent le corps, pour se rendre très-saints et très-respectables aux regards des Indiens qui reçoivent cette cendre avec infiniment de respect.

L'habillement du *pandaron* consiste en un pagne et une toque couleur de feu : ils portent ordinairement les cheveux très-longs et des couronnes de grains d'*outrachon*. Ils vivent réunis dans une espèce de couvent, et ont soin de parer avec des fleurs les statues des pagodes. Tel est, en général, l'office qu'ils font ; ils sont de la secte de Chiven.

On nomme ensuite *pœny-pandarons* ceux qui portent toujours en expiation des plumes de paon en paquet sur leurs épaules.

• *Cachy-pandarons* sont ceux qui portent de l'eau du Gange pour laver les idoles des pagodes, dans le sud de l'Inde.

Les *tadins*, sont de la secte de Vichnou, ils mendient continuellement en dansant. Il y a toujours plusieurs *tadins* ensemble ; leur chef porte un bonnet rouge avec des hiéroglyphes en or. C'est ordinairement parmi les *tadins* que sont les pénitens les plus extraordinaires. Il y en a qui portent constamment un gril de fer autour du cou : ce qui les em-

pêche de dormir commodément, parce que ce gril dépasse le cou de sept à huit pouces.

D'autres portent des espèces de cadenas à la bouche. C'est un morceau de fer rond qui passe sous le menton, traverse les joues et ressemble assez au mors d'un cheval. Il est rivé de manière que celui qui le porte ne peut manger qu'avec beaucoup de peine.

D'autres tiennent les yeux constamment fixés sur le soleil. J'en ai vu qui ont fait vœu de ne jamais parler; plusieurs se privent volontairement du service d'un bras, ou d'une main, d'autres se couchent sur des fagots d'épines, et quelques-uns poussent le délire jusqu'à se couper la langue. Les *tadins* portent tous un petit *tam-tam* à la main, de gros anneaux aux pieds et aux bras, où sont placées de petites pierres qui font l'effet des grelots. Ils marquent avec tous ces instrumens la mesure de leur danse continuelle.

*Poutchery*, leur pénitence est de chanter sans cesse avec leurs femmes les louanges et les transfigurations de Chivén et de Vichnou; ils s'accompagnent d'une clochette et d'un petit tambour; à la fin de chaque verset, la femme prononce en chantant, le mot *amma*. Les jours de fête, il s'en trouve presque toujours à la porte des pagodes.

*Sataniers*, ceux qui vendent et cultivent des fleurs pour les pagodes. Ce sont aussi des mendiants.

*Vagetchenaven*, autres pénitens, qui ne diffèrent des précédens que par le nom du saint, dont ils chantent les louanges. Je vais seulement citer les noms de ceux que l'on rencontre le plus journellement. *Sanassy*, *Bayareky*, *Timouradia-Poutchery*, *Mænar-Poutchery*, *Marientta-Poutchery*.

Les Indiens mettent bien peu de dignité dans leurs cérémonies ; il y a dans leurs fêtes, peut-être beaucoup plus de bruit, de confusion, que d'esprit de religion. Mais dès que le brame fait paraître la statue de Brama ou de Chiven, il se fait une prière générale ; les mains se joignent au-dessus de la tête, et ce beau zèle ne dure qu'un seul instant. Cependant, quoique dans la procession du dieu, on n'observe ni ordre, ni rang, qu'on se précipite sur le chemin, et que ces fêtes ne se célèbrent que rarement pendant le jour, il est possible que la grande clarté répandue par les nombreux lampions qu'on allume ait donné aux yeux de quelques voyageurs trompés par cette illusion un air de dignité à ces cérémonies. Quant à la réalité, c'est autre chose.

On n'entre jamais dans l'enceinte des pa-

godes, sans laisser ses babouches à la porte; mais on y parle, on s'y repose, on y traite même d'affaires, si l'on veut.

Les fêtes principales sont celles des chariots, du feu, de la classe, de la bénédiction des armes, de l'eau, fêtes toutes bien décrites dans Sonnerat.

Les pagodes les plus estimées, les plus saintes, les plus sacrées de la religion indienne, se trouvent à la Côte de Coromandel, dans la partie du Sud: plusieurs ont des revenus immenses, et beaucoup de brames y sont attachés, comme autrefois nos chanoines dans leurs cathédrales, nos abbés dans leurs abbayes, pour y vivre à leur aise. Voici le nom de quelques-unes de ces pagodes. Chalambron, Tirounamaley, Tirvalour, Ramassourin, Vendiseramagoï, Syary, Vedarenium, Combocourum, Moucourum, Yagernat, Cachy, etc. etc.

Les bâtimens de ces pagodes sont très-vastes et souvent remplissent une étendue de plusieurs lieues. Quelques-unes, comme celle de Tirounamaley, sont situées sur des montagnes très-élevées. On a peine à concevoir comment, sans aucunes mécaniques à l'aide desquelles on remplace et l'on double les forces, on a

pu, à de telles hauteurs, établir des masses aussi imposantes.

Les grandes pagodes sont quelquefois aussi dissolues que nos grandes villes, par le grand nombre de bayadères qui y sont attachées. Par quelle suite de dérèglement des institutions religieuses dérivent-elles en prostitutions? Dans le nombre de ces bayadères, il y en a qui sont couvertes de bijoux en or, mais d'un mauvais goût. Qui croirait que ces bijoux appartiennent à la pagode? Mais comme les Indiens y affluent, et que ces femmes doivent pour de l'argent se prêter à leurs caprices, la pagode fait des avances, qui d'ailleurs lui rapportent certains intérêts. Combien de dévots se ruinent avec elles!

C'est de toute antiquité qu'en Orient la danse s'est associée à la religion. On honorait la divinité par des chants et des danses. David lui-même jouait de la harpe, et Salomon le plus sage des rois, comme le plus fou, voyait ses femmes danser dans le temple. Ainsi l'on dansait dans la cité sainte, comme aujourd'hui dans l'Inde. Lequel des deux pays peut se flatter de la primauté? Cela n'importe que très-peu à nos bayadères qui sont destinées à moduler dans les jours de fête, leurs airs et leurs mouvemens devant la représentation du

dieu, dont les brames célèbrent les cérémonies; mais je dois vous ajouter sur ces dernières quelques détails plus particuliers.

Bayadère est le mot employé par les Européens pour désigner une classe de femmes qui dansent dans les pagodes, et qui sont en général destinées à la prostitution. Le mot de bayadère dérive du mot portugais *balladeiras*, nom qui leur fut donné par les premiers Européens qui arrivèrent dans ce pays : les Indiens ne les connaissent que sous le nom de *devadassi* ou *devalliales*, qui signifie en sanscrit *servante de la divinité*. Dans plusieurs endroits, le *gourou* (ou brame supérieur) et les devadassis ont seuls le privilège d'approcher des princes et de s'asseoir à côté d'eux.

Toutes les filles ne peuvent pas devenir devadassi; c'est une prérogative de caste à laquelle il n'est pas permis de renoncer, et elles sont obligées de fournir cette carrière jusqu'au moment où elles se marient légitimement; je dis légitimement, par la raison que les Indiens n'ont pas les mêmes idées sur la prostitution des bayadères que nous avons en Europe pour les femmes de la même classe.

Ce privilège de caste n'est pas tellement exclusif qu'une seule ait le droit de fournir des bayadères; mais il faut, pour l'exercer, être au

moins de celle des cinq marteaux ou des pasteurs, jamais de celle des parias.

Une jeune fille que les parens ont destinée à être bayadère doit être présentée par eux, avant qu'elle soit nubile, au gourou, qui, après beaucoup de cérémonies, l'initie, puis lui imprime avec un fer rouge le sceau du temple où elle est reçue. Avec ce signe, qui est celui de la prostitution, elle doit se livrer aux goûts lubriques des Indiens de toutes les castes, excepté de celle des parias.

Aussitôt après la réception, on la met entre les mains du maître à danser de la pagode, qui lui montre les figures.

La nourriture des bayadères est la même que celle des brames; elles doivent s'abstenir, comme eux, de manger de tout ce qui a eu vie.

Plusieurs voyageurs, et dans le nombre des écrivains, l'abbé Raynal, vantent beaucoup la danse des bayadères. Tous s'extasiaient sur leurs graces, et particulièrement sur la lasciveté de leurs mouvemens. Je n'y ai rien vu que des contorsions de tête, qu'on cherchait à mettre d'accord avec les bras, les mains, les yeux. Toutefois ces mouvemens qui n'ont pas toujours leur ensemble doivent paraître fort extraordinaires à un Européen, sans lui causer

de plaisir. Le costume consiste en un caleçon qui sert très-fortement la taille, des pantalons turcs avec un shall de mousseline servant d'écharpe. Elles portent toujours beaucoup de bijoux en or et en perles, avec des grelots au bas de la jambe, lorsqu'elles doivent danser. Cela leur sert à marquer la mesure. Le maître à danser de la pagode les accompagne, ainsi que plusieurs chanteurs et des joueurs de musette dont le son est fort désagréable.

Le chant des bayadères est extrêmement triste, comme celui de tous les peuples d'Orient où les demi-tons dominant; elles ne passent pas, comme les Européens, d'un ton plein à un demi-ton, mais bien d'un demi-ton à un demi-ton, comme dans le mode enharmonique.

Dans les pagodes, elles chantent les louanges et les incarnations du dieu devant lequel elles dansent; mais lorsqu'elles sont obligées de danser chez les princes indiens ou chez les Européens, elles chantent ordinairement les plaisirs que goûta Chiven dans son incarnation sous le nom de *Devendren*, lorsqu'il voulut éprouver la fidélité d'une bayadère qu'il avait épousée, et qui ne se croyant pas la femme d'un dieu incarné, voulut se brûler sur son corps, lorsqu'il fit semblant de mourir.

Le maître à danser tient à la main de pe-

tites cymbales, pour animer les danseuses et leur inspirer quelquefois des mouvemens extrêmement vifs et d'autres très-lents : il n'est pas d'Indien qui ne puisse acheter leurs faveurs, mais il leur est défendu d'en accorder la moindre aux Européens. Il n'y a que l'argent qui puisse à cet égard, les dégager de leurs scrupules. Les princes malabares et les riches particuliers de cette nation en ont toujours un grand nombre à leur suite.

Pour terminer ce qui concerne les pagodes et les fêtes indiennes, je dois ajouter qu'elles sont en grand nombre, et point trop incommodes, car elles ne commencent ordinairement qu'à sept heures du soir, et durent jusqu'à minuit.

Les Indiens font beaucoup d'attention aux jours heureux et malheureux; ils consultent à cet effet les heures et même les minutes. C'est une superstition qui a passé de l'Inde en Egypte, en Grèce, et dans toute l'Europe, ainsi que les sorts, les horoscopes, et le vol des oiseaux qu'ils observent encore. Il y a des rencontres qui les font trembler. Un corbeau qui les toucherait en volant, les jetterait dans de grandes frayeurs; et ces corbeaux sont audacieux et en grand nombre. Semblables aux harpies de l'antiquité, ils enlèvent sur la table

les mets qu'on y place. On peut, comme il nous est arrivé plusieurs fois à Pondichery, deviner par le nombre de ces oiseaux perchés sur une maison, qu'il y a quelque grand dîner. Cependant si quelque chose inspire encore plus d'épouvante que le corbeau, c'est la rencontre inopinée d'un brame; c'est un signe certain d'une calamité prochaine. L'Indien voit son repos troublé indistinctement par ces présages.

Les Indiens ont aussi grand soin de porter avec eux le vase de cuivre qu'ils nomment *chombou*, et dans lequel ils boivent. Personne ne peut y toucher que la famille. Il m'est arrivé très-souvent de demander de l'eau, et de ne pouvoir l'obtenir que dans une feuille de bananier.

Les Indiens n'ont point d'autres assiettes pour manger que des feuilles fraîchement cousues, préparées par leurs femmes, et sur lesquelles on sert le riz. Leur manière de manger est de se tourner le dos, afin de ne pas se voir en mangeant. Jamais alors ils ne portent la main gauche à la bouche; ils ne se servent que de la droite. Les femmes doivent se retirer dans l'intérieur de leur logement pour leurs repas. Avant et après, ils doivent toujours se baigner.

## LETRE XXVIII.

*Sur le commerce des toiles qui se fait à la  
Côte de Coromandel.*

Pondichery, 1804.

IL me reste à vous parler en détail du commerce qui se fait sur la Côte de Coromandel : j'y mettrai le prix des toiles qui s'y fabriquent, d'après les notes et renseignemens que m'ont fournis plusieurs riches Malabares. Mais je dois vous observer que le prix de ces toiles doit baisser de beaucoup, si la compagnie anglaise continue toujours d'en faire fabriquer ; parce que la guerre, au lieu de lui ouvrir de nouveaux débouchés, va lui fermer même ceux qu'elle avait.

Les négocians particuliers de Madras ne peuvent pas fournir des toiles d'aussi bonne qualité que la compagnie ; ils n'ont à leur disposition que celles que les agens ne veulent pas admettre ; et ces toiles sont encore chargées d'un huitième pour cent d'exportation. Il en résulte que la compagnie fournit nécessairement des toiles d'une qualité supérieure, à meilleur marché, que les négocians de Madras, et même de toute la Côte.

*Marchandises fabriquées à Pondichery et  
aux environs.*

COURGES.		COUDÉES DE LONGUEUR.	ÉTOILES PAGODES.
1 courge	Toilés écriés de Ceylan.....	36	23
	Droit de chappe .....	..	1
	Tenture .....	..	6
	TOTAL.....	..	31
<i>Idem</i> ...	Chasse-las bleu .....	..	20
<i>Idem</i> ...	Pajontapeau .....	..	20
<i>Idem</i> ...	Nacania .....	28	17
<i>Idem</i> ...	Double nacania.....	28	21
<i>Idem</i> ...	Naganapeau.....	28	24
<i>Idem</i> ...	Tapseil.....	28	24
<i>Idem</i> ...	Pajontapeau 16 coudées de long.....	16	17
<i>Idem</i> ...	Mouchoirs bleus de 20 conjons 10 à la pièce ..	..	22
<i>Idem</i> ...	<i>Dito</i> ..... 18 <i>dito</i> ..... <i>idem</i> ..	..	20
<i>Idem</i> ...	<i>Dito</i> ..... 16 <i>dito</i> ..... <i>idem</i> ..	..	16
<i>Idem</i> ...	Saquesa, mouchoirs 18 conjons 8 à la pièce ..	..	16
<i>Idem</i> ...	<i>Dito</i> ..... 16 <i>dito</i> ..... <i>idem</i> ..	..	14
<i>Idem</i> ...	Stinquerque, première sorte .....	..	30
<i>Idem</i> ...	<i>Dito</i> deuxième sorte.....	..	28
<i>Idem</i> ...	Mouchoirs d'Ourgandy, 20 à la pièce .....	..	15
<i>Idem</i> ...	Guingam Manille.....	20	12
<i>Idem</i> ...	Pinas bleu .....	18	18
<i>Idem</i> ...	Serviettes $\frac{1}{2}$ coudée carrée .....	..	15
<i>Idem</i> ...	<i>Dito</i> ..... $\frac{1}{2}$ <i>idem</i> .....	..	8
	Une nappe sur 6 coud. de long. $1\frac{1}{2}$ de larg' ..	..	1
	Pièce de Guingam à 4 fils .....	..	1
	Bazin uni de Gondehour .....	..	1
<i>Idem</i> ...	Toiles de 12 cales 40 coudées de longueur ..	..	45
<i>Idem</i> ...	<i>Dito</i> ..... 10..... <i>idem</i> .....	..	35
<i>Idem</i> ...	Guingam Marchaye.....	32	26

NOTA. Toutes ces marchandises ont été portées un peu plus haut que le prix de l'estimation, par la raison qu'il faut qu'il y ait peu de débouchés pour qu'on ne les trouve pas à ce prix.

Voici une autre note sur le commerce, qu'un négociant malabare m'a donnée. Il est possible qu'il s'y trouve quelque répétition, mais je n'ai rien voulu y changer, vu que les lieux où ces marchandises sont fabriquées est à côté, ce qui donne d'un coup-d'œil plus de facilité pour le lecteur.

*Suite des marchandises de la Côte de Coromandel.*

NOMS DES ENDRITS où ces mar- chandises se fabriquent.	PIECES.	NOMS DE CES PIÈCES.	CORDES.	LANGUE.	LONGUEUR.	PAGOD. A L'ÉT.				
						1 <sup>re</sup> qual.	2 <sup>e</sup> qual.	3 <sup>e</sup> qual.	4 <sup>e</sup> qual.	5 <sup>e</sup> qual.
Du Nord...	1	Moussel. d'Oargandy	3	coud.	30 coudées	6	5 $\frac{1}{2}$	5	4 $\frac{1}{2}$	4
	1	Idem	2 $\frac{1}{2}$		Idem	5	4 $\frac{1}{2}$	4 $\frac{1}{2}$	4 $\frac{1}{2}$	4
	1	Idem	2		Idem	4	3 $\frac{3}{4}$	3 $\frac{1}{2}$	3 $\frac{1}{2}$	3
	1	Steinquerque	3		En 10 carrés	7 $\frac{1}{2}$	7	6 $\frac{1}{2}$	6	
	1	Idem	2 $\frac{1}{2}$		En 12 carrés	6 $\frac{1}{2}$	5 $\frac{1}{2}$	5		
	1	Idem	2		En 16 carrés	5	4 $\frac{1}{2}$	4	3 $\frac{1}{2}$	3
	1	Idem fine et forte	2		En 40 carrés	7	6 $\frac{1}{2}$	6	5 $\frac{1}{2}$	5
	1	Idem Perkale	60		En 18 carrés	5	5			
	1	Idem	55		Idem	5	4 $\frac{1}{2}$			
	1	Idem	50		Idem	5		3 $\frac{1}{2}$		
	1	Sandrakana	24		24 coudées	4 $\frac{1}{2}$	4	3 $\frac{1}{2}$	3	
	1	Nappé	7		7 idem	3 $\frac{1}{2}$	3	2 $\frac{1}{2}$	2 $\frac{1}{2}$	2 $\frac{1}{2}$
	1	Souprasanam	20		20 idem	3	2 $\frac{1}{2}$	2 $\frac{1}{2}$	2 $\frac{1}{2}$	2
	1	Kemerek	13		13 idem	3	2 $\frac{1}{2}$	2 $\frac{1}{2}$	2 $\frac{1}{2}$	2
	1	Sougourdon	35		35 idem	4 $\frac{1}{2}$	4	3 $\frac{1}{2}$	3	2 $\frac{1}{2}$
Mazulipetan	1	Mouchoirs rouges	48		8 mouch. carr.	4 $\frac{1}{2}$	4	3 $\frac{1}{2}$	3	2 $\frac{1}{2}$
	1	Idem	36		Idem	3 $\frac{1}{2}$				
	1	Idem	30		Idem	2 $\frac{1}{2}$				
Paliacate...	1	Idem	26		Idem	1 $\frac{1}{2}$				
	1	Idem			Idem	6	5	4	3	2 $\frac{1}{2}$
Karical ....	1	Guingam Marchaye	14		14 coudées	1 $\frac{1}{2}$	1 $\frac{1}{2}$	1 $\frac{1}{2}$	1 $\frac{1}{2}$	1 $\frac{1}{2}$
	1	Mouch. gourg. crois.	3		30 idem	9	8	7	6	5
Karical ....	1	Idem rayés	3		Idem	8	7	6	5	4
	1	Mouch. de Kemerek	8 ou 9		8 ou 9 idem	4	3 $\frac{1}{2}$	3	2 $\frac{1}{2}$	2
	1	Idem à vignettes			Idem	2 $\frac{1}{2}$	2 $\frac{1}{2}$	2 $\frac{1}{2}$	2 $\frac{1}{2}$	2 $\frac{1}{2}$
	1	Moussel. commune			40 idem	3	2 $\frac{1}{2}$	2 $\frac{1}{2}$	2 $\frac{1}{2}$	1 $\frac{1}{2}$

<i>Suite des marchandises de la Côte de Coromandel.</i>									
COURSEL.	NOMS DES PIÈCES.	CORDES.	LARGEUR.	LONGUEUR.	PAGOD. A L'ÉTOILE.				
					1. <sup>re</sup> qual.	2. <sup>e</sup> qual.	3. <sup>e</sup> qual.	4. <sup>e</sup> qual.	5. <sup>e</sup> qual.
I	Perkale bleue .....		coud.	coud.	100	90	80	70	60
I	Toile <i>idem</i> .....	18	2	36					
I	<i>Idem</i> deuxième qualité .....	16	2	36					
I	<i>Idem</i> troisième qualité .....	14	2	36					
I	Toiles écruës .....	19	2	36					
I	<i>Idem</i> deuxième qualité .....	16	2	36					
I	<i>Idem</i> troisième qualité .....	14	2	36					
I	Nappe, première qualité .....	40	5	8	135				
I	<i>Idem</i> deuxième qualité .....	30	5	6	95				
I	<i>Idem</i> troisième qualité .....	25	5	6	75				
I	Pièces de serviettes .....	17 $\frac{1}{2}$	1	30	70				
I	<i>Idem</i> deuxième qualité .....	16	1	30	62 $\frac{1}{2}$				
I	<i>Idem</i> troisième qualité .....	14 $\frac{1}{2}$	1	30	55				
I	Guingam Kitcha .....	20	1	24	105				
I	<i>Idem</i> deuxième qualité .....	18 $\frac{1}{2}$	1	23 $\frac{1}{2}$	95				
I	<i>Idem</i> troisième qualité .....	17	1	22 $\frac{1}{2}$	75				
I	Guingam à quatre fils .....	18	1	24	80				
I	<i>Idem</i> deuxième qualité .....	17	1	23	70				
I	<i>Idem</i> troisième qualité .....	15 $\frac{1}{2}$	1	22 $\frac{1}{2}$	55				
I	Guingam à cordes .....	20	1	24	100				
I	<i>Idem</i> rayé et à cordes .....	18	1	23	95				
I	<i>Idem</i> .....	16	1	22 $\frac{1}{2}$	90				

D'après la multiplicité des différentes espèces de toiles, la connaissance en devient très-difficile, et les Indiens peuvent, par la manière dont ils savent les apprêter, en imposer aux yeux les plus exercés, sur-tout si l'on ne s'arrête qu'à examiner les deux extrémités, dont le tissu est ordinairement très-fin, tandis qu'au milieu il est très-gros.

Il faut aussi prendre garde à l'aunage, et refuser toutes les pièces qui n'ont pas le nombre de coudées que doit comporter leur qualité. La manière la plus sûre pour n'être pas trompé, est de les acheter écruës, sur-tout quand on veut les garder pour son usage.

Le procédé que les Indiens emploient pour le blanchissage de la toile ne peut que l'user infiniment. Ils mêlent une terre qui a la propriété d'être savonneuse avec de la bouze de vache et de la chaux; ensuite, ils la battent sur des cailloux. Ce serait procurer un grand service aux acheteurs que d'employer pour ce blanchissage le procédé de M. Chaptal. Le battage et le cangage sont bien les préparations les plus perfides et qui trompent le plus facilement les yeux de l'acheteur. Le cangage roidit le fil et en diminue la grosseur; c'est-là sa propriété: celle du battage et du cylindre sert à les égaliser. Les Indiens excellent dans ces deux préparations. J'eus la curiosité d'éprouver cette manière d'apprêter le fils; la toile me parut, après l'expérience, une fois et demie plus grosse qu'elle ne l'était lorsqu'on me la présenta.

La maison L\*\*\* de Madras avait, en 1803, passé un traité avec l'agent de la compagnie anglaise, à Salamporis, où se fabri-

quent des toiles bleues de la meilleure qualité. Le traité était d'un lacq en pagodes, ou 900 mille liv. de France. Voici la manière dont elle s'y prenait pour les classer et en tirer parti :

1°. Les plus belles écrues, pour être vendues de cette manière, parce qu'elles sont exemptes de défaut ;

2°. Les plus grosses pour être blanchies, parce que le blanc et l'apprêt en cachent les inégalités.

3°. La troisième qualité, qui est ce qui reste, et qui est la plus claire, est teinte en bleu. Cette teinte en cache les inégalités, et donne souvent à la toile une qualité supérieure. Il faut bien s'y connaître et avoir vu très-souvent ces toiles écrues pour ne pas y être trompé.

Dans un armement destiné pour l'Europe, et principalement pour la France, on ne doit emporter de toiles que depuis quatorze jusqu'à seize conjons, parce que ces toiles sont d'une très-bonne dé faite, donnent toujours un bénéfice constant, et servent pour les impressions. Les toiles bleues aussi sont assez marchandes ; mais elles ne donnent pas un profit aussi considérable.

Ce bénéfice, tous frais prélevés, va de 20 à 25 pour 100.

Les toiles fines et les mousselines sont un mauvais article.

*Différens commerces qui se font à la Côte de  
Céromandel.*

AVEC YANAON. — Un commerce très-avantageux en temps de paix, c'est celui d'envoyer de l'argent à Yanaon pour y faire fabriquer des toiles, que l'on vend bientôt aux bâtimens qui arrivent d'Europe, et qui desiront faire leur cargaison pour s'en retourner de suite. Cette méthode de placer son argent offre un bénéfice de 15 pour 100. — Dans ma lettre sur les comptoirs, j'ai parlé de la manière de traiter dans cette place.

*Commerce de la Côte avec l'île de Ceylan.*

Ce commerce consiste en riz et en arak, qu'on achète à Négapatan pour Colombo et Trinquemaley : il en résulte un bénéfice de 25 pour 100 ; mais il faut absolument être indien ou portugais pour l'entreprendre, parce qu'on doit acheter le riz sur pied, le faire couper, battre, le soigner, et pour peu qu'un dobachi entre dans l'achat, vous êtes presque assuré d'être trompé. Il faut aussi pour faire ce com-

merce entendre la langue du pays, et toujours avancer la moitié de l'argent du contrat : ce qui fait que ce négoce reste entre les mains des Malabares. Ceux qui le font partent pour Négapatan à la fin de la mousson N. E., et l'on revient de Ceylan au commencement de la mousson du S. E.

*Commerce de la Côte avec Achem.*

Le commerce qui se fait avec le royaume d'Achem consiste en toiles bleues. Il ne part guère de la Côte qu'un vaisseau tous les ans pour cette contrée. On en rapporte du bois de teck, excellent pour la construction.

*Commerce de la Côte de Coromandel avec celle de Malabar.*

Ce commerce consiste principalement en poivre, que l'on tire de Mahé; il est d'une qualité supérieure : en bois de sandal des environs de Seringapatnan; en bois de teck propre à la construction. On y porte aussi du riz, quand il manque sur cette Côte. Les Malabares se sont approprié ce commerce, qu'ils font ordinairement par schelingue.

*Commerce de la Côte de Coromandel, avec  
Surate et Bombay.*

Il consiste particulièrement en étoffes de soie, et cotons, à l'usage des Musulmans. Ces étoffes se fabriquent ordinairement au Bengale et à Cassambazar.

*Avec les Iles Philippines et Manille.*

Ce commerce consiste principalement en cambayes (1), qu'on fabrique exprès pour Manille, à Madras et à Saint-Thomé. Sur vingt pièces de cambayes, on met deux pièces de mouchoirs. Ces marchandises ont aujourd'hui perdu beaucoup de leur valeur. Elles offrent peu de bénéfice par les accidens survenus aux galions d'Acapulco. On y joint aussi quelques toiles de conjons, en très-petite quantité, et quelques shittes. En général, les marchandises de la Côte s'y exportent en très-petite quantité. Lorsque deux bâtimens partent ainsi chargés de la Côte de Coromandel, le prix est

---

(1) La cambaye est une pièce de la même étoffe que les mouchoirs de Madras, qui sert de jupon aux femmes de Manille.

au-dessous de la valeur aux Philippines. Un bâtiment de quatre cents tonneaux n'offre souvent qu'un bénéfice bien médiocre.

*Commerce de la Côte de Coromandel en  
Chine et retour.*

On n'exporte de cette Côte en Chine que des piastres et du coton, encore depuis très-peu de temps. On en rapporte du nanquin, des soieries, des porcelaines et du thé. Il n'y a qu'une seule maison à Madras, qui fasse ce commerce, et qui y envoie deux vaisseaux par an. Les Européens et quelques princes du pays sont les seuls qui se servent de ces espèces de marchandises. Si plusieurs négocians voulaient faire cette même spéculation, ils se nuiraient beaucoup, et seraient obligés de livrer les marchandises de Chine au-dessous de leur valeur.

*Commerce de Bombay et de Surate en Chine,  
et le retour.*

Il consiste à porter de ces deux villes, du coton et des piastres. Le retour se fait en marchandises de la Chine, mais toujours en petite quantité. Les Anglais en 1805, ont exporté

pour dix millions de piastres en coton, 15 piastres, prix moyen, les cent trente-deux livres poids de France, ou le pike.

*Commerce de la Côte au Bengale et retour.*

Les marchandises de la Côte ont peu de débouchés au Bengale. Comme ce pays a lui-même beaucoup de fabriques, on en tire ce que l'on doit envoyer pour des expéditions, comme des *casses*, *baftas*, *sannas*, *terimdas*, *sirsacas* et *amanas*, le tout à un prix modéré, ces toiles étant destinées principalement pour la teinture des mouchoirs de Burgos, et des cambayes bleues du Bengale, qui ne passent pas 50 roupies la courge, pour la traite des Nègres, les Manilles et Batavia.

*Commerce de la Côte à la presqu'île de Malaie.*

Ce commerce se fait de la Côte, à Malaca et de là dans toute la presqu'île Malaie. Il consiste en toiles bleues et mouchoirs à l'usage des Malais. On ne connaît guère que deux ou trois briks qui fassent ce commerce, dans lequel il y a beaucoup de risques à courir, si l'on n'a pas la plus grande attention à surveil-

ler les Malais, qui cherchent à voler et à capturer les bâtimens. Ce sont les flibustiers de l'Inde. On traite par échange avec les Malais.

*Objets pour la Côte Malaie.*

Toiles rouges et bleues; des shittes depuis 7 pagodes à l'étoile jusqu'à 45. *Idegn* des mouchoirs de Gondelour, Paliacate et Saint-Thomé; des mouchoirs de Mazulipatan, inférieurs; des salemoris lavés écrus; des palambours en petite quantité; supersanum de Madras de 25 à 30 pagodes la courge; des toiles de quatorze à quinze conjons du Nord. Du salpêtre, du sel.

*Objets de retour.*

Du poivre, de la poudre d'or, du benjoin, du sagou, du rotin, de l'étain.

*Commerce de la Côte à l'Île-de-France.*

Toiles bleues à l'usage des Noirs esclaves; les habitans de cette île viennent, en temps de paix, les chercher à la Côte pour leurs besoins. En temps de guerre, ce commerce est entre les mains des Danois de Tranquebar. On m'a certifié qu'il en résultait des bénéfices

constans. La quantité de bâtimens modère quelquefois le prix de ces marchandises.

Il faut pour la consommation des deux îles de France et de Bourbon quatre-vingt mille pièces de toile bleue par an. Lorsque cette quantité est entrée, elles sont alors au-dessous de leur valeur.

On peut aussi y porter l'huile, la cire et quelques toiles blanches, etc. etc.

#### *Commerce avec le Pégu.*

Ce commerce est à-peu-près le même que celui qui se fait avec la presqu'île Malaie, à l'exception qu'on peut y porter des diamans non montés, qui s'y payent très-bien, mais il faut que ce soit des brillans et non des roses. Quant aux articles à porter au Pégu, voyez ceux de la presqu'île. Ce commerce se fait aussi par échange.

#### *Commerce des Laquedives.*

Il consiste dans l'exportation des cauris, qui servent de monnaie au Bengale dans l'intérieur des terres, et d'ornemens aux Indiens. Un bâtiment de la Côte va tous les ans chercher des cauris.

*Commerce de Ceylan.*

Il consiste principalement en cannelle, qui y est de la meilleure qualité, en perles qui se pêchent dans le golfe de Manars, principalement à Jafnapatnam. La pêche des perles n'est qu'une loterie; on achète les huîtres par bateau, qu'on paye plus ou moins cher, et souvent on est obligé d'en acheter un second, pour ne pas perdre, un troisième, ainsi de suite; lorsque les perles ne sont pas encore percées, elles se vendent assez bien en Chine. La cannelle se vend à Ceylan à-peu-près six réaux ou trois-quarts de piastre la livre. On tire aussi de Ceylan un peu de morphil, mais en très-petite quantité.

*Articles de la Côte de Coromandel omis, pour Manille.*

Cambayes fond bleu, rayées en rouge et en blanc. On doit avoir soin de s'informer des raies à la mode à Manille : ce qui leur donne beaucoup plus de prix. La cannelle de Ceylan, pourvu qu'on ne l'achète pas à plus d'une piastre la livre. Mouchoirs de Vantepaleum, fonds rouges, depuis quatorze jusqu'à vingt-six conjons.

*Commerce d'Europe avec la Côte  
de Coromandel.*

Pour faire une opération d'un des ports de France à la Côte de Coromandel; il ne faut emporter que très-peu de marchandises, dont on doit connaître à-peu-près les prix courans à l'Île-de-France. On y préfère surtout les draps, les vins, l'huile et le savon. Si l'on portait à Pondichéry une cargaison d'Europe, pour y charger des toiles, on s'exposerait à ne pas s'en défaire, vu le petit nombre d'Européens qui y sont : on s'en déferait encore moins à Madras, les Anglais préférant les objets qui sortent de leurs manufactures, quoique très-souvent elles soient de qualité inférieure. Ils préfèrent à nos vins de Bordeaux naturels leur vin claret, qui n'est qu'un vin de Bordeaux mêlé d'eau-de-vie et de litharge : ils préfèrent à nos draps légers, tels que ceux de Reims, leur lady-cloth, espèce d'étoffes pour les femmes. Nos bijoux, nos chapeaux, nos eaux-de-vie, n'ont rien, selon leur fantaisie, qui approche des leurs. Le vin de Madère est le seul qui se vende assez bien à Madras, parce qu'il leur vient du Portugal, qui est censé être une ferme de l'Angleterre.

*Prix des vins à Madras, Pondichery, Tranquebar, etc. au mois de février 1804.*

Vin de Saint-Julien, de première qualité, la douzaine,  $4\frac{1}{2}$  pagodes.

Vin de Bordeaux, la douzaine, 4 pagodes.

Vin de Madère, 6 pagodes.

Le fer y coûte 4 pagodes le pike. Les bottes, façon anglaise, 4 pagodes.

Pour faire le commerce et pour être à la tête d'une opération, il faut au moins avoir fait un voyage à cette Côte et y avoir examiné très-attentivement les toiles. Malgré ces connaissances, il faut encore préférer un agent qui habite le pays, commissionné pour visiter les toiles, et y apposer son cachet, afin que si la marchandise se trouvait n'être pas de bon aloi, elle lui fût renvoyée. Un supercargue, qui voudrait, sans une parfaite connaissance, faire ces achats avec des Malabares, serait bien sûr d'être trompé, malgré toutes les précautions qu'il pourrait prendre : il le serait encore davantage, s'il se livrait à la discrétion de son *dobachi* pour les visiter; car cet homme ne manquerait pas de s'entendre avec les marchands malabares.

## LETTRE XXIX.

*Observations sur le climat de la Côte de Coromandel. Maladies et médecine des Malabares, longévité, etc.*

Pondichery, 1804.

**J. J. ROUSSEAU**, en parlant de l'influence du climat sur le caractère des peuples, dit que le seul aspect des grands objets contribue à les priver d'idées lascives et tumultueuses, qu'en général l'esprit s'élève au niveau des objets qui le frappent, et que les peuples prennent des inclinations analogues au climat sous lequel ils vivent. « Parmi cent peuples, dit ce grand » auteur, je choisis le Japonais pour exemple : » le gouvernement, les arts, la religion, les » usages, semblent les rapprocher des Chinois » qui sont doux, menteurs et poltrons. Les Ja- » ponais au contraire sont véhéments, cruels » et généreux : ces deux peuples diffèrent pré- » cisément comme le climat. Celui de la Chine » est tempéré, fertile; mais les Japonais ont » sur leur tête un ciel toujours troublé par l'ou- » ragan et le tonnerre. Ce sol ébranlé par les » volcans ne cesse de trembler et de mugir,

» tandis que le rivage est tourmenté par les secousses d'une mer orageuse ».

Cette observation peut, avec justesse, s'appliquer au climat superbe de l'Inde et à ses habitans. Le sol, quoique brûlé pendant neuf mois de l'année, y est fertile, et l'Indien doit y avoir peu de besoins. Une claie de quelques bambous, faite en très-peu de temps, lui sert de maison. Un léger morceau de toile lui suffit pour vêtement. Aussi l'Indien est mou, réfléchi, et peu adonné au travail. D'après ce que l'on sait du pays, qui fut jadis le berceau des sciences et des religions, il semblerait que le climat a changé, ou que les hommes qui ont donné ces notions aux Indiens habitaient un pays moins brûlant, car les rayons du soleil y forcent au repos, et privent l'homme de ses idées; j'ai vu des Européens dans l'Inde perdre la raison sous le poids de la chaleur qui les avait accablés.

Nos idées, à ce qu'il me paraît, ne sont jamais étendues qu'à raison du climat et du sol qui les produit. Une idée de besoin avec une idée d'industrie fait naître une foule d'idées composées. Les idées qui supposent le plus d'industrie ne sont jamais venues que dans les climats tempérés, où l'homme a prévu qu'il lui fallait une maison, et un vêtement

plus chaud pour le défendre contre le froid de l'hiver.

Le thermomètre de Farenheit est ordinairement de soixante-douze degrés à Pondichery; la nuit il descend jusqu'à soixante-neuf; il est rare qu'il soit plus bas. Une infinité d'observations thermométrales faites à Pondichery pendant vingt ans, a constamment donné un résultat entre soixante-neuf et soixante-dix-sept, excepté pendant les vents de terre ou de l'ouest, alors il monte quelquefois à un degré de chaleur extraordinaire, comme en 1804; à cette époque il était à midi à cent quinze degrés, ce qui est plus que le degré de fièvre. Ce passage subit de soixante-douze à cent quinze occasionne beaucoup de maladies. Le sang qui se trouve pour lors dans une grande agitation a de la peine à circuler : il se décompose, s'évapore, et il n'y reste plus que la partie la plus matérielle, qui s'engage et reste figée dans les vaisseaux, d'où toute transpiration est comme suspendue. Presque tous les Européens alors, malgré toutes les précautions qu'ils prennent, sont couverts d'ébullitions, qu'à la Côte on nomme barbouilles; ils sont affligés de clous, de charbons, de maux de tête et d'inflammations de bas-ventre, surtout ceux qui font un usage fréquent des liqueurs

fortes. J'observai que le 75<sup>e</sup> régiment anglais perdit beaucoup de monde : le remède est la saignée ; on en éprouve toujours de bons effets.

Les Gates, en séparant l'Inde en deux parties, divisent aussi les saisons en été et en hiver qui pourrait bien passer pour l'été le plus chaud de l'Europe : lorsque l'hivernage est à la Côte de Malabare, l'été est de l'autre côté des Gates, à la Côte de Coromandel.

C'est en octobre, novembre et décembre, que les pluies tombent à la Côte de Coromandel : ces trois mois, qui sont ceux de la végétation, sont aussi ceux du travail. La nature s'embellit, et la terre semble attendre cette saison avec impatience. On peut concevoir combien le sol a besoin de pluies, quand on saura que pendant les neuf autres mois, il est rare qu'il y ait quatre averses. En 1804, il n'est tombé depuis janvier jusqu'au mois d'août, qu'une seule fois de la pluie. Elle y tombe avec tant de force pendant la saison d'hiver, qu'il est rare que les *amalgamaces* qui servent de toits aux maisons, puissent y résister et ne soient pas dérangés par la filtration des eaux. Il pleut quelquefois à torrent pendant quinze jours de suite ; c'est ce que j'ai vu en octobre 1803.

C'est pendant ce temps que les rivières débordent: si l'on n'a pas le soin d'ouvrir les barres, tout le pays se trouve submergé; les Indiens retiennent l'eau dans les champs, le plus qu'ils peuvent, pour l'accroissement des riz. Dans cette saison, il est défendu à tout bâtiment de rester à la Côte, et pendant ces trois mois, le pavillon de Madras ne flotte pas sur le fort. Les assurances se ferment le 1<sup>er</sup> octobre et ne s'ouvrent que le 1<sup>er</sup> janvier. Je n'ai vu à la Côte que deux coups de vent, encore étaient-ils d'une violence médiocre.

L'année se divise en deux moussons principales, celle du N. E. et celle du S. E. Les Indiens souffrent beaucoup pendant la saison des pluies; on dirait qu'ils n'ont jamais prévu qu'elle doit arriver. Leurs maisons n'ont que peu de solidité, et souvent elles s'écroulent; à Pondichery, dans l'hiver de 1803 à 1804, il en tomba quatre cents; comme l'eau est chassée avec beaucoup de force, elle entre dans leurs demeures; ils ne savent alors où se réfugier. Les vents du nord soufflent pendant la nuit, ce qui les expose à des maladies, occasionnées par des transpirations arrêtées. Le tétanos est une de ces maladies qui les attaque le plus souvent, et qu'ils savent mieux guérir que les

médecins d'Europe : les remèdes qu'ils y emploient sont très-violens.

Les médecins malabares ne connaissent que trois classes de maladies. Les unes, disent-ils, proviennent du chaud, les autres du froid, et les troisièmes du vent. Ils opposent à celles du froid le piment et le kali, ou lait de l'arbre sans feuilles, qui rétablit la transpiration. Ils traitent moins heureusement celles qui ont pour cause la chaleur. Comme ils ne connaissent pas l'usage des tempérans, ils consultent moins les forces du malade que l'effet violent des remèdes qui les fait succomber, sans même que leur mort soit pour le médecin une expérience de plus. Quant aux maladies qu'ils prétendent être causées par les vents, ils appliquent les ventouses, et font masser les malades, opération qui donne de la souplesse à la peau et de la circulation au sang.

Les maladies des yeux y sont assez bien traitées, et j'ai vu de très-bons effets des remèdes qu'ils emploient : ils font mouiller l'œil avec du jus de citron ; ce qui force l'humeur interne de sortir : ils appliquent le kali dans certains cas ; mais ce remède est bien fort. Ils emploient pour les meurtrissures des plantes dont ils connaissent les effets. Ils ferment les plaies le plutôt possible, parce qu'ils ne savent

pas que la suppuration est très-utile pour la guérison. Ils n'ont aucune connaissance de l'anatomie, et cette partie de la science médicale ne sera point pratiquée par eux, tant que leur religion subsistera avec l'intégrité de ses dogmes. Un médecin qui disséquerait un cadavre serait en horreur.

Les accouchemens sont ce que les Malabares traitent le moins bien. Il est défendu par leurs livres sacrés à la femme qui accouche de manger et de boire jusqu'au cinquième jour, de sorte qu'on ne donne à l'accouchée que très-peu de riz et sans eau. Or dans un pays aussi chaud, s'abstenir de toute boisson pendant cinq jours, est un supplice affreux. Quels que soient les besoins et les demandes de la malade, les femmes qui sont autour d'elle sont inexorables; d'où il arrive que par la faiblesse qui résulte de cette diète excessive, elle gagne souvent une maladie inflammatoire qui l'enlève. Il serait difficile de dire combien d'Indiennes périssent ainsi. Les Malabares voyent rarement les femmes blanches mourir à la suite de leurs couches; mais leurs préjugés religieux ne leur permettent pas d'y faire attention.

La petite vérole, fléau qui de proche en proche est parvenu jusqu'en Europe, enlève aussi annuellement une grande quantité d'In-

diens. Comme leurs médecins n'ont aucune donnée pour traiter cette maladie, on prie la déesse *Mariantale*, principe de tout mal, de les délivrer de ce fléau. Heureusement que la vaccine qui a été apportée d'Europe, préserve beaucoup de monde ; mais seulement aux environs des villes habitées par les Européens et de la classe des parias. Lorsque cette maladie est dans une maison, on y suspend une branche (*voyez Sonnerat*), pour avertir que la petite vérole y est.

Les médecins européens ont observé que la classe des parias qui mangent toutes sortes de viandes, et qui font un usage journalier du calou, est plus fortement attaquée de la petite vérole que les brames qui ne mangent point de viande. Lorsqu'un Indien a la petite vérole, on l'abandonne à lui-même comme dans presque toutes les maladies qui décomposent le sang et forment des plaies qui rendent le corps hideux.

Il faut aux Indes, ainsi que dans tous les pays chauds, attaquer vigoureusement la maladie, sans quoi elle emporte le malade en très-peu de jours ; disons mieux, en quelques heures.

La lèpre est aussi très-commune dans l'Inde. Le lépreux est mis à part, et sa nourriture à sa porte. On assure qu'un de ces malades se

guérit où il cherchait la mort, en mangeant du kali. On lui attribue des qualités si précieuses, que je suis bien étonné que de tous les Européens qui ont visité la Côte, aucun n'ait analysé les vertus du kali. Mais dans ce climat brûlant, on perd souvent toute énergie : on ne pense qu'à se garantir de la chaleur.

Lorsque l'on casse une branche de kali, il en sort une liqueur blanche qui ressemble à du lait. Cette liqueur est si mordante qu'il suffit de quelques gouttes introduites dans les yeux pour perdre la vue, s'il n'est pas mêlé avec des substances que connaissent les Indiens.

Un remède que les Indiens emploient aussi avec assez de succès pour les maladies des yeux, consiste à mêler du kali avec du jus de limon et de la rouille de fer, et de l'appliquer autour des yeux : j'en ai vu souvent de bons effets.

Les Indiens ne vivent jamais au-delà de soixante-dix ans. Cet âge est pour eux la plus grande vieillesse. Les femmes ne vivent guère au-delà de soixante-quatorze. La quantité d'enfans qui parviennent à cet âge, d'après les calculs que l'on a faits, est d'un sur dix-huit. Le nombre des femmes qui meurent en couche

est d'une sur sept. Quand les femmes ont passé l'âge de la fécondité, on les emploie aux travaux les plus pénibles du ménage; il n'est pas rare de voir un vieillard épouser une très-jeune femme, et garder plusieurs concubines, les Indiens étant, en général, fort adonnés aux femmes.

Les Malabares aiment beaucoup leurs enfans et sur-tout le plus jeune; ils les couvrent de bijoux. Cet amour dure jusqu'à ce que ces enfans atteignent l'âge de quatorze ou quinze ans, et se transmet toujours sur le dernier né.

J'oubliais de vous dire que la Côte est rafraîchie tous les jours par deux brises, celle de terre et celle de mer. C'est à l'heure que celle de mer arrive, que cesse le tourment que fait éprouver la chaleur.

## LETTRE XXX.

*Retour à Tranquebar.*

Tranquebar, 11 juillet 1804.

ME voilà de retour à Tranquebar, prêt à partir sur un vaisseau danois pour aller visiter Manille et les Philippines. Je continuerai à vous faire part de toutes mes observations. Le bâtiment sur lequel je m'embarque est du port de sept cents tonneaux. Il est chargé de marchandises de la Côte de Coromandel pour Manille, mais entre autres il porte pour 80 mille piastres de cambayes. Il chargera du sucre dans cette dernière colonie, et retournera à Copenhague d'où il est parti. C'est la maison V\*\*\* qui fait cette expédition : on a tout lieu de croire qu'elle sera heureuse.

Si je peux me rendre de Manille en Chine, avec quel plaisir je verrai ce grand empire, dont les missionnaires ont dit tant de bien et quelques voyageurs tant de mal ! Voilà encore de nouvelles entreprises et de nouveaux dangers à courir, dans un temps bien difficile ; car la guerre est plus allumée que jamais. Enfin, il faut espérer que dans un pays ami, j'aurai

plus de tranquillité pour m'occuper de mes observations.

Vous trouverez ci-joint la traduction littérale du *Shasta*, livre sacré des Gentils, et base de la croyance des Marrates. Ce manuscrit m'a été communiqué par le père M\*\*\*, de l'ordre des jésuites, et missionnaire dans cette partie du monde. Sachant parfaitement les langues du pays, et instruit de mon desir, de connaître les livres sacrés des Indiens, il m'a remis cette traduction, que je vous fais passer par la voie du commerce danois. Ce bon père a bien voulu y joindre la traduction infiniment précieuse d'un poëme chéri et chanté par tous les Indiens; c'est le ramayenam, ou l'histoire de Vichnou dans sa sixième incarnation, sous le nom de Rama, qui pourra servir de complément à la collection des livres sacrés traduits de cette religion.

Comme l'histoire de Rama n'a jamais été traduite, je désirai savoir si celle du père M\*\*\* était conforme au livre des Gentils, connu sous le nom de Rama-Yenam. Je m'adressai au brame certainement le plus instruit de l'Inde, Rajapa-Aya. Il me fit venir un manuscrit d'une pagode célèbre, en langue du pays, et m'associa deux Malabares, parlant français, pour la vérifier. Heureusement elle s'est trou-

vée conforme. Je ne vous fais passer aujourd'hui que le *Shasta*, peut-être profiterai-je de mon séjour à Manille, pour vous transmettre en tout, ou en partie, l'histoire de Rama.

Je regrette de bien bon cœur ce pauvre Rajapa-Aya, mort si cruellement à Pontamaley, prisonnier des Anglais. Il était interprète et secrétaire du Gouvernement français. Il fut soupçonné d'avoir suivi une correspondance avec les princes de l'Inde, pour les intérêts de la France : c'est un crime impardonnable aux yeux de la politique des possesseurs de ce pays; aussi est-il mort en prison.

*Traduction littérale du Shasta, livre sacré des gentils.*

#### CHAPITRE I.

1°. Dieu est celui qui fut toujours, créateur de tout.

2°. Ce qui est Dieu, est comme une sphère parfaite, qui n'a ni commencement ni fin.

3°. Dieu règle et gouverne toute la création par une providence générale, résultant des premiers principes déterminés ou fixés.

4°. Tu ne feras point de recherches sur l'essence et la nature de l'existence de l'Eternel, ni sur les lois par lesquelles il gouverne. Une

telle recherche est vaine et criminelle. C'est assez que jour par jour et nuit par nuit, tu voyes dans ses ouvrages sa haute sagesse, sa puissance et sa miséricorde, profites-en.

## CHAPITRE II.

1°. L'Eternel absorbé dans la contemplation de sa propre existence, dans la plénitude du temps, résolut de faire participer à sa gloire et à son essence des êtres capables de partager sa béatitude et de sentir sa puissance. Alors ces êtres n'étaient pas ; l'Eternel voulut, et ils furent.

2°. Il les forma en partie de sa propre essence, capables de perfection ; mais avec les pouvoirs d'imperfection, l'un et l'autre dépendant de leur libre arbitre.

3°. L'Eternel créa premièrement Bramak (1).

4°. L'Eternel créa aussi Vichnou, préserveur, conservateur, consolateur, et Sieb, vengeur et destructeur.

5°. Ensuite il créa Mayapour et toute la troupe angélique.

6°. L'Eternel donna la prééminence à Bramak, Vichnou et Sieb.

7°. Il établit Bramak prince de la troupe an-

---

(1) Ce mot signifie *bram* (esprit), *mak* (puissant) ; ainsi Bramak veut dire, *esprit puissant*.

gélifique, et mit les anges sous sa protection : il le constitua aussi vice-gérant dans le ciel; Vichnou et Sieb furent établis ses coadjuteurs.

8°. L'Eternel divisa les anges en différentes classes, et plaça un conducteur en chef à la tête de chaque bande. Ils sont en adoration autour du trône de l'Eternel, placés suivant leur rang, et l'harmonie fut dans le ciel.

9°. Mayapour, chef de la première bande angélique, conduisit le chœur céleste de louanges et d'adoration au créateur, le cantique d'obéissance à Bramak, son premier créé; et l'Eternel se réjouit dans sa nouvelle création.

### CHAPITRE III.

1°. Depuis la création de la troupe angélique, la joie et l'harmonie environnèrent le trône de l'Eternel pendant des millions d'années. Elles auraient duré jusqu'à la fin des temps, si l'envie et la jalousie ne s'étaient pas emparées de Mayapour et des autres chefs des bandes angéliques, parmi lesquelles se trouva Naabouc, le premier en dignité après Mayapour.

2°. Oubliant les bienfaits de leur création et les devoirs qui leur étaient enjoins, ils rejetèrent le pouvoir de perfection que l'Eternel leur avait gracieusement accordé.

3°. Ils exercèrent les pouvoirs d'imperfection, et commirent le mal en présence de l'Éternel.

4°. Ils se déroberent à son obéissance et refusèrent de se soumettre à Bramak son vice-gérant, à Vichnou et à Sieb, et dirent : nous gouvernerons.

5°. Sans craindre la toute-puissance et la colère de leur créateur, ils répandirent leurs mauvais desseins parmi la troupe angélique, ils trompèrent les anges, entraînent une grande partie d'entr'eux hors de leurs devoirs, et il y eut une séparation avec le trône de l'Éternel.

6°. Le chagrin saisit les anges fidèles, et la tristesse fut alors pour la première fois dans le ciel.

#### CHAPITRE IV.

1°. L'Éternel, dont toute la science, prescience, influence, s'étend sur toute chose, excepté sur les actions des êtres qu'il avait créés libres, vit avec douleur et ressentiment la révolte de Mayapour et de Shaabaun et des autres esprits angéliques.

2°. Miséricordieux dans sa colère, il envoya Bramak, Vichnou et Sieb, pour les avertir de leurs crimes, et les engager à rentrer dans le devoir.

3°. Mais fiers de leur indépendance, ils persistèrent dans leur désobéissance.

4°. Alors l'Eternel commanda à Sieb d'aller, armé de toute sa puissance, les chasser du ciel, et les plonger dans la profondeur des ténèbres pour souffrir éternellement.

CHAPITRE V.

1°. Les anges rebelles gémirent sous la disgrâce de leur créateur, pendant l'espace de quatre cent vingt-six millions d'années.

2°. Durant cette révolution d'années, Bramak, Vichnou, Sieb et le reste des anges fidèles ne cessèrent d'implorer l'Eternel pour leur pardon et leur rétablissement.

3°. Enfin l'Eternel s'apaisa par leur intercession, quoiqu'il ne pût pas prévoir l'effet de sa miséricorde sur la conduite future des coupables, et, ne voulant pas leur ôter l'espoir du repentir, il déclara sa volonté. Savoir :

4°. Qu'ils seraient relâchés des ténèbres et placés dans un tel état d'épreuves et d'approbation qu'ils auraient encore le moyen et le pouvoir d'opérer leur salut.

5°. L'Eternel promulgua ses gracieuses intentions, en déléguant le pouvoir et le gouvernement du ciel à Bramak. Il se retira et se

rendit invisible à toute la troupe angélique pendant l'espace de cinq mille ans.

6°. A la fin de cet intervalle de temps, il se manifesta de nouveau et reprit le *trône* de la *lumière* et reparut dans sa *gloire*.

7°. Les bandes des anges fidèles célébrèrent son retour par des cantiques d'allégresse. Quand tout fut en silence, l'Eternel dit :

8°. Que *l'univers* des *quinze planètes* de purgation et de purification paraissent, pour être la résidence des *anges rebelles*. Elles parurent à l'instant, et *l'esprit* dit :

9°. Que *Vichnou*, armé de mon pouvoir, descende dans la nouvelle création, et relâche des *ténèbres* les anges rebelles et les place dans la plus basse des quinze planètes.

10°. Vichnou parut devant le trône et dit : Eternel, j'ai fait ce que tu as commandé !

11°. Toute la troupe des anges, frappée d'étonnement, admira ces merveilles, et la splendeur de la nouvelle création. L'Eternel parla, et dit encore à Vichnou :

12°. Je formerai pour chacun des anges coupables des corps qui seront pour *un temps* leur prison d'habitation, dans lesquels ils seront assujettis à des maux naturels, en proportion du degré de leur offense originelle,

commandez-leur de se tenir prêts à y entrer, et ils obéirent.

13°. Vichnou reparut devant le trône, il s'inclina et dit : Eternel, tes commandemens sont remplis.

14°. La troupe des anges fidèles fut encore remplie d'étonnement des merveilles qu'ils entendaient, et ils chantèrent les louanges de la miséricorde divine. Quand tout fut en silence, l'Eternel dit encore à Vichnou :

15°. Les corps que je préparerai pour la réception des anges rebelles, seront assujettis au déclin, au changement et à la mort, ainsi qu'au renouvellement des principes dont je les formerai.

16°. Les anges rebelles subiront alternativement dans ce corps mortel quatre-vingt-sept changemens ou transmigrations, plus ou moins sujets aux suites du *mal physique, naturel et moral*, dans une juste proportion du degré de leurs *fautes originelles*, et de la correspondance de leurs actions dans ces formes successives, avec les pouvoirs limités que j'annexerai à chacune d'elles, et cela sera leur état *de punition et de purgation*.

17°. Et il sera que, lorsque les anges rebelles auront accompli et subi les quatre-vingt-sept transmigrations par l'abondance de ma fa-

veur, ils animeront une nouvelle forme, et toi, Vichnou, tu t'appelleras *la vache*.

18°. Et il sera que, lorsque le corps mortel de la vache par une décadence naturelle deviendra inanimé, les anges coupables, par une plus grande abondance de ma faveur, animeront la forme d'un homme, et dans cette forme j'étendrai leurs facultés et leurs pouvoirs intellectuels, de même que lorsque je les ai créés entièrement libres, et ils feront dans cette forme leur principal état d'examen et de probation.

19°. La vache sera réputée *sainte et sacrée* pour les anges coupables, car elle leur fournira une nourriture nouvelle et plus délectable, qui les soulagera d'une partie du travail auquel je les ai condamnés.

20°. Ils ne mangeront pas de la vache, ni de la chair d'aucun des corps mortels que je préparerai pour leur habitation, soit que ces corps marchent sur la terre, soit qu'ils nagent dans les eaux, ou qu'ils volent dans les airs; car leur nourriture sera le lait de la vache et les fruits de la terre.

21°. Les formes mortelles dont j'envelopperai les anges coupables sont l'ouvrage de mes mains; elles ne seront pas détruites, mais abandonnées à leur déclin naturel; par con-

séquent, quel ange que ce soit, qui, par violence et à dessein, causera la dissolution des formes mortelles animées par leurs frères coupables, toi, Sieb, tu plongeras l'esprit offensé dans les ténèbres pour un temps, et il sera condamné à repasser par les quatre-vingt-sept transmigrations, à tel degré qu'il pût être arrivé au temps de cette offense.

22°. Mais celui des anges coupables qui osera s'affranchir lui-même par la violence, de la forme mortelle sous laquelle je l'enfermerai, toi, Sieb, tu le plongeras dans les ténèbres pour toujours, et il ne participera plus aux bienfaits des quinze planètes de probation et de purification.

23°. Je distinguerai en tribus et espèces les corps mortels destinés pour la punition des coupables.

24°. Et je donnerai à ces corps différentes formes, qualités et facultés.

25°. Ils s'uniront et se multiplieront dans leurs tribus et espèces, suivant une impulsion naturelle, et ils prendront une succession de formes dans chaque espèce et tribu, afin que les transmigrations d'espèces coupables ne cessent point.

26°. Mais qui que ce soit des anges coupables qui s'unira avec une femme hors de sa

tribu, de son espèce, toi, Sieb, tu plongeras dans les ténèbres l'esprit offenseur pour un temps, et il sera condamné à repasser par les quatre-vingt-sept transmigrations, à quelque degré qu'il pût être arrivé au temps qu'il aura commis une telle offense.

27°. Si quelques-uns des anges coupables, malgré l'impulsion que je placerai dans les formes qu'ils animeront, osent s'unir de telle manière contraire à la nature, qui puisse frustrer l'accroissement de leurs tribus et espèces, toi, Sieb, tu les plongeras dans les ténèbres pour toujours, et ils n'auront plus de droit aux bienfaits des quinze planètes de purgation, de probation et de purification.

28°. Les anges coupables et malheureux auront encore en leur pouvoir les moyens de diminuer et d'adoucir leurs peines et châtimens, par un doux commerce de liaisons sociales; et s'ils s'aiment et se chérissent l'un et l'autre, s'ils se rendent mutuellement de bons offices, s'ils s'aident et s'encouragent réciproquement dans l'œuvre de la patience et d'obéissance pour les crimes qu'ils ont commis, je fortifierai leurs bonnes dispositions et ils obtiendront faveur.

29°. Mais s'ils se persécutent l'un l'autre, je consolerai les persécutés; et les persécuteurs

n'entreront jamais dans la neuvième planète de purification.

30°. Il sera que, si les anges profitent de ma faveur dans leur quatre-vingt-neuvième transmigration d'homme, par leur repentir et leurs bonnes œuvres, toi, Vichnou, tu les recevras dans ton sein et tu les conduiras dans la deuxième planète de punition et de purification, et tu feras de même, jusqu'à ce qu'ils aient passé successivement les huit planètes de punition et de probation; et lorsque le terme de leurs châtimens sera expiré, tu les conduiras dans la neuvième planète de purification.

31°. Mais il sera que, si les anges rebelles ne profitent pas de ma faveur, dans la quatre-vingt-neuvième transmigration d'homme, conformément aux facultés que je leur donnerai, toi, Sieb, tu les rejetteras pour un temps dans les ténèbres, et de là, après un terme que je fixerai, Vichnou les replacera dans la plus basse planète de punition et de purification, pour un deuxième examen, et ils souffriront de cette manière, pendant leur quatre-vingt-neuvième transmigration, jusqu'à ce que, par leur repentir et leur persévérance dans les bonnes œuvres, ils atteignent la neuvième planète, qui est la pre-

mière des sept planètes de purification , car il est résolu que les anges rebelles n'entreront pas dans le ciel , et ne verront point ma face , jusqu'à ce qu'ils aient passé les huit planètes de punition , et les sept planètes de transmigration .

32°. Lorsque la troupe des anges fidèles eut entendu ce que l'Eternel avait dit et résolu concernant les anges rebelles , ils chantèrent les louanges de sa puissance et de sa justice . Quand tout fut en silence , l'Eternel dit à la troupe angélique :

33°. J'étendrai ma grace pour les anges rebelles , jusqu'à un certain espace de temps , que je diviserai en quatre âges .

34°. Dans le premier des quatre âges , je veux que le terme de leur probation dans la quatre - vingt - neuvième transmigration en homme , s'étende à cent mille ans .

35°. Dans le deuxième des quatre âges , leur terme de probation en homme sera abrégé de dix mille ans .

36°. Dans le troisième des quatre âges , il sera réduit à mille ans .

37°. Dans le quatrième , à cent ans seulement .

38°. La troupe des anges célébra par des transports de joie , la clémence et la miséricorde

de dieu. Quand tout fut en silence, l'Eternel dit :

39°. Lorsque l'espace de temps que j'ai fixé pour la durée de l'univers, et l'espace que ma miséricorde a accordé pour la punition des anges déchus sera accompli par les révolutions des quatre âges, il sera que, si dans ce jour, il y en avait quelques-uns qui restant réprouvés, n'eussent pas encore passé la huitième planète de punition et de probation, et ne fussent pas entrés à ce terme dans la neuvième planète de purification, toi, Sieb, armé de ma puissance, tu les précipiteras dans les ténèbres pour toujours, et alors tu détruiras les huit planètes de punition, de purgation et de probation. Elles ne seront plus.

40°. Toi, Vichnou, tu conserveras encore pour un espace de temps les sept planètes de purification, jusqu'à ce que les anges qui auront profité de ma grace et de ma miséricorde, aient été purifiés de leurs peines; et le jour que cela sera accompli, et qu'ils seront réintégrés dans leur état, et admis en ma présence, toi, Sieb, détruiras les sept planètes de purification, et elles ne seront plus.

41°. La troupe des anges fidèles trembla de la puissance et aux paroles de l'Eternel. L'Eternel parla encore et dit :

42°. Je n'ai point retiré ma miséricorde de Mayapour et de Shaabaun et des autres chefs des anges rebelles ; mais comme ils ont la soif de la puissance , j'étendrai leurs pouvoirs de faire le mal , ils auront la liberté d'entrer et de passer dans la huitième planète de purgation et de probation , les anges coupables seront exposés et sujets aux mêmes tentations que ceux qui les engagèrent à la révolte ; mais l'usage de cette augmentation de pouvoirs que je laisserai aux chefs coupables , sera pour eux une source d'aggravation de crimes et de châtimens , et la résistance que les anges pervers opposeront à leurs tentations , me sera une grande preuve de la sincérité de leur douleur et de leur repentir.

43°. L'Eternel cessa de parler , et la troupe des anges fidèles éclata en cantiques de louanges et d'adorations mêlées de douleurs et de gémissemens sur le sort de leurs frères déchus.

44°. Ils se réunirent et prièrent l'Eternel , d'une voix commune , par la bouche de Vichnou , qu'il leur fût permis , de temps en temps , de descendre dans la cinquième planète de punition et de purgation , de prendre leurs formes humaines , de fortifier , par leur présence , leurs conseils et leurs exemples , les anges malheureux et pervertis , contre les ten-

tations ultérieures de Mayapour et des chefs.

45°. L'Eternel y consentit, et les bandes célestes des anges fidèles firent éclater leurs cantiques d'allégresse et d'actions de grâces. Quand tout fut en silence, l'Eternel parla encore et dit :

46°. Toi, Bramak, revêtu de ma gloire et armé de ma puissance, descends dans la plus basse planète de punition et de purgation, fais savoir aux anges rebelles les paroles que j'ai proférées, les décrets que j'ai prononcés contre eux, et vois-les entrer dans les corps que j'ai préparés.

47°. Et Bramak apparut devant le trône et dit : Eternel, j'ai fait comme tu as commandé; les anges coupables se réjouissent de ta miséricorde; ils confessent la justice de tes décrets; ils protestent de leur douleur et de leur repentir; et ils sont entrés dans les corps mortels que tu as préparés pour eux.

## LETTRE XXXI.

*Départ de Tranquebar pour Manille, sur le navire danois les Trei-Weners, capitaine Pétersen, le 22 juillet 1804. Route jusqu'à Malaca.*

Malaca, 9 août 1804.

Nous appareillâmes de la rade de Tranquebar le 22 juillet. Les vents du S. O., qui soufflent presque constamment dans cette saison, nous éloignèrent bien vite de terre. Ces vents, qu'à la côte on nomme vents de terre, sont extrêmement chauds. Le 27, nous étions vis-à-vis les îles *Nicobar*. Nous y essayâmes deux grains, et nous aurions infailliblement touché sur la plus petite de ces deux îles, que l'on voyait à peine, si M. D\*\*\* n'eût pas averti le capitaine de virer promptement de bord; ce qu'il fit. Je ne fus averti du danger, qu'après qu'il fut passé. A huit heures du matin, nous étions dans le canal qui sépare les deux îles. Il faut absolument les reconnaître, pour régler sa route, et voir si on est à l'entrée du canal du détroit de Malaca.

Les îles *Nicobar* étaient abandonnées, lorsque

les Danois projetèrent d'y former un établissement. Placées à l'entrée du détroit de Malaca, elles offraient des avantages de commerce avec toute la presqu'île Malaie, avec l'île de Sumatra, etc. Et peut-être aussi espéraient-ils par la suite posséder les deux plus grandes îles, qu'on nomme *Andamans*, et dont les Anglais occupent quelques points sur les côtes, y ayant formé des établissemens.

Celui des îles *Nicobar* paraissait d'autant plus avantageux que dans l'une il y a un très-beau port, une culture facile, une grande abondance de noix d'arek, qu'on aurait vendues aux habitans de la presqu'île; ajoutez à cela beaucoup de riz, toutes les productions d'un sol fertile, avec la facilité de s'en défaire au Bengale et sur la Côte de Coromandel. Tous ces motifs engagèrent les Danois à s'y établir: ils y construisirent un fort revêtu de bonnes fortifications. Mais bientôt on reconnut que le sol était très-mal sain: que les fièvres obligeaient d'y renouveler sans cesse la garnison; que les Européens surtout y périssaient plus rapidement qu'ailleurs et même les cipayes; on prit le parti de ne plus laisser aux Nicobars qu'un petit nombre de Malais, et un noir qui les commande et qui est à la solde du Gouvernement danois.

Les maladies qui règnent dans ces deux îles, sont des fièvres inflammatoires et malignes, provenant des vapeurs marécageuses qui s'exhalent des fonds où les eaux ont séjourné pendant la saison des pluies. Ces vapeurs sont pestilentielles et emportent tout ce qui s'y établit.

Le 28, nous eûmes un peu de vent, l'influence du détroit s'étant fait sentir à l'endroit où les vents sont arrêtés par deux chaînes de montagnes, l'une qui s'étend le long de la presqu'île Malaie, et l'autre se prolongeant de la Côte de Sumatra, que nous aperçûmes à quinze lieues en mer.

Le 29, nous vîmes s'élever l'île de *Pulo-Puloar*; ce n'est qu'un rocher situé dans le détroit, et qu'on est obligé de reconnaître, pour savoir si on est dans la route.

Le 30, à trois heures du matin, nous eûmes trois grains, accompagnés d'orage violent; leur durée fut au plus d'un quart d'heure.

La Côte Malaie et celle de Sumatra sont bordées de montagnes extrêmement élevées, qui arrêtent les nuages formés sur la mer du détroit, soit d'un côté, soit de l'autre. Aussi n'est-il pas rare de voir jusqu'à dix et douze orages dans une matinée, et presque tous

finissent par un *calme plat*; c'est ce qui nous est souvent arrivé.

Le même jour, nous vîmes *Pulo-Pinaug* et *Pulo-Jarra*; la première mérite qu'on en donne la description. *Pulo-Pinaug* est située très-près de la Côte Malaie; il y avait autrefois une grande quantité de noix d'arek. C'est ce qui est exprimé par les deux noms de cette île, car *Pinaug* signifie l'arek, et *Pulo* une île.

Je ne sais quel roi du pays en fit présent à M. Devidson, capitaine anglais, qui depuis longtemps commerçait avec lui. De retour en Angleterre, ce capitaine exposa au directeur de la compagnie les avantages d'un établissement à l'entrée du détroit, et qui devait, par sa position et un bon port, nuire à celui des Hollandais à Malaca. Son avis fut adopté, la compagnie acheta son île, et y forma celui qui existe, qui est aujourd'hui très-considérable.

L'île est très-fortifiée; la ville très-agréablement bâtie, avec de belles casernes, un hôpital et des magasins. Elle a pour habitans des Malabares, des Bengalis, et principalement des Chinois, que la compagnie y a transportés à grands frais. Après avoir payé leur voyage, elle a donné à chacun d'eux des terres

et des outils. Il s'y trouve aussi un grand nombre de Malais réfugiés, ou naturels de l'île.

Le Gouvernement britannique sachant apprécier tout le parti qu'il pourrait tirer de cette nouvelle acquisition, y envoya un gouverneur avec un conseil, composé de quatre conseillers; et depuis peu, il y fit passer des troupes européennes pour différentes expéditions. Cette île est d'autant plus précieuse pour eux, que ce pays possède beaucoup de bois de construction, et qu'ils y ont déjà construit plusieurs bâtimens en bois de tek.

Le 1<sup>er</sup> août, nous eûmes plusieurs orages qui nous obligèrent de mouiller. Le détroit de Malaca a cet avantage, qu'avec un vent contraire on peut jeter l'ancre partout à dix-sept brasses de fond, et continuer sa route, lorsque la marée ou les vents sont favorables.

Le même jour, nous eûmes la vue de deux trombes. Je ne m'arrêterai pas à vous décrire ce phénomène. On sait que pour le détruire, il ne faut qu'un courant d'air opposé au vertical. Celui d'une trombe a tant de force, qu'en peu d'instans il pourrait briser les mâts, et même endommager le navire, si la trombe venait à le toucher.

Le 5 au matin, nous aperçûmes les îles

*Arus*, qu'il est nécessaire de reconnaître, pour s'assurer si l'on est dans la route. En les laissant à trois lieues, on tient le milieu du canal. On doit suivre en tous points, l'excellente instruction du capitaine John Lindsey, qui a reconnu ces parages avec beaucoup de soin. La carte qu'il en a faite est sans contredit la plus exacte.

Après avoir éprouvé nombre de contrariétés par les vents constamment opposés, nous sommes arrivés en rade de Malaca, le 8 août : il n'y avait qu'un brik anglais, un bâtiment à trois mâts, et plusieurs jonques chinoises.

La goëlette, aux ordres de M. John Lindsey vint mouiller peu de temps après notre arrivée. Il désirait ajouter encore plus de perfection à sa carte du détroit.

## LETTRE XXXII.

*Description de Malaca.*A bord des *Treize-Mars*, le 11 août 1804.

LA position de Malaca est extrêmement agréable. La forteresse n'est autre chose qu'une monticule dont on a fortifié le pied par un bon mur et des canons qui peuvent la mettre à l'abri d'un coup de main. L'air y est très-bon : on n'y connaît d'autres maladies que celles occasionnées par les fruits qui y sont en abondance et d'ailleurs excellens. L'eau n'y est pas très-saine : c'est l'effet d'un sol trop boisé qui empêche l'air de la frapper, et le soleil de la pénétrer et de lui enlever sa malignité. La petite rivière qui coule au pied du fort et dont les habitans tirent les eaux dont ils se servent pour leurs besoins, est formée de toutes celles dont l'assemblage est si peu salubre.

Le fort de Malaca contient tous les bâtimens à l'usage du gouvernement, la maison du gouverneur, les casernes, l'église et quelques batimens pour les employés. Il y avait quatre cents hommes de garnison au château ;

c'étaient des cipayes de Bengale, tous très-beaux hommes. La petite rivière dont j'ai parlé coule entre la ville et le fort.

La ville de Malaca est peuplée de Blancs, de Métis, de Malais et de Chinois. Elle est sur les bords de la mer, et suit la plage. On avait élevé des fortifications en terre, pour la mettre à l'abri de l'audace des Malais. Aujourd'hui, elles tombent en ruine. La ville peut contenir soixante-dix employés européens, deux cents cinquante métis européens et malais, cinq mille Chinois, six mille Malais, six cent quatre-vingts Malabares de diverses castes. En tout environ douze mille âmes.

Les Chinois font presque tout le commerce de Malaca; partout où aborde ce peuple industriel et cultivateur, il y porte le génie qui lui est propre, surtout celui du commerce.

La plupart des Chinois, qui par leurs travaux ont gagné quelque argent, retournent dans leur patrie, pour en jouir paisiblement. Les lois chinoises leur défendent sous les peines les plus graves de s'expatrier: le plus grand crime à la Chine est de quitter le tombeau de ses pères. Le mandarin qui commande le district d'où ils sont, leur prend la moitié de ce qu'ils rapportent de leur voyage pour leur garder le secret.

Les maisons que les Chinois ont à Malacca, sont conformes à celles de leur pays. Ils vivent sous la surveillance du Gouvernement anglais qui ne cherche pas à les gêner : ce n'est pas son intérêt. Ils ont toujours grand soin d'élever dans la chambre principale un autel consacré à Confucius, leur législateur ; ils y brûlent continuellement des parfums et des papiers dorés, où sont écrits des hymnes ou stances. Cet autel orne singulièrement leurs demeures. Confucius y est toujours représenté avec un génie qui lui parle à l'oreille. La plus grande propreté règne dans la maison des Chinois et sur leur personne.

La mise chinoise est la même que celle du peuple en Chine. Elle consiste en un pantalon, une chemise ouverte par-devant et fermée avec des boutons. Celles des plus riches sont blanches ; les pauvres en portent qui sont bleues. Ils ont la tête rasée, si l'on en excepte une petite mèche de cheveux, que l'on nomme *pensey*.

La civilisation du Malais n'est pas à beaucoup près aussi avancée que celle des Chinois. Il conserve toute l'âpreté et toutes les mœurs des peuples sauvages ; et la vie qu'il mène le détourne encore de la sociabilité. Le Malais ne sort jamais, sans être armé d'un poignard,

qu'on nomme cric, arme très-dangereuse et qui porte des coups mortels, car elle est presque toujours empoisonnée. Il s'en sert surtout lorsqu'il a pris une forte dose d'opium, qu'il aime avec passion, et qui l'anime au point qu'il court égaré comme un furieux et frappe tout ce qu'il rencontre, en criant *amoc*. On tue le Malais qui s'abandonne à cet excès de fureur; pour empêcher un plus grand carnage. Les Hollandais, à qui cette colonie appartenait, avaient des gardes préposés à l'effet de tuer les Malais que l'opium avait enivrés, et dans leur colonie de Batavia ils ont enoorg les mêmes gardes et la même précaution.

J'ai ouï dire à M. R\*\*\*, fiscal de Malaca, frère du chef de la compagnie hollandaise en Chine, que malgré l'extrême sévérité de la justice, il se commettait tous les jours des vols et des assassinats très-complicés, des crimes très-noirs. Comme les maisons ne sont que de bambous, élevées à quatre pieds de terre, il arrive souvent qu'armé de son cric, le Malais assassine le propriétaire dans sa hutte, couché sur sa natte. Pour y parvenir, il ne fait que soulever un ou deux bambous, à travers lesquels son bras peut passer; il frappe alors, et tue sans danger.

Les Malais qui habitent la ville sont moins féroces que ceux des terres; mais passé le territoire de cette ville, au-delà duquel les Européens n'ont jamais pu pénétrer, il n'y aurait de sûreté pour aucun Blanc. Tous ceux que les Malais font prisonniers sont mis impitoyablement à mort, et par représailles, ainsi que par un intérêt mieux entendu, les Hollandais font esclave tout Malais qui tombe entre leurs mains, lorsqu'il a commencé l'attaque.

Cependant il arrive assez rarement aux Européens d'être volés à Malaca; parce que les Malais savent tous très-bien, qu'ils sont sur le qui-vive, courageux et toujours entourés d'un nombreux domestique.

Il y a autant d'églises que de sectes à Malaca; et comme il y a cinq religions, il y a cinq temples. On y trouve une grande pagode chinoise, une mosquée mahométane à l'usage des Malais, une pagode des partisans de Vichnou, une église catholique pour les Portugais, et une église chrétienne réformée.

Malaca appartient et sera toujours de droit à la puissance qui dominera dans l'Inde. Sa position n'est pas militaire, et ne peut se défendre. Le mur qui renferme la forteresse ne pourrait résister à une attaque un peu

vive, ni même à une canonnade de quelques heures.

Cette place fut d'abord aux Portugais, ensuite aux Hollandais, leurs successeurs en puissance, et qui y firent bâtir, en 1660, le fort qui existe aujourd'hui. Les Anglais s'en emparèrent en 1794. En conséquence du traité d'Amiens, cette possession devait être rendue aux Hollandais; mais les Anglais ont continué de la garder.

La position de cette ville est fort avantageuse pour le commerce. Située au centre du détroit, elle peut faire très-aisément celui de Chine, du Bengale et des îles Bornéo, de Batavia, des Moluques, de Sumatra, des Manilles, etc. etc. par le moyen des jonques et des *pros* malais, espèce d'embarcation qui marche très-bien.

Les Malais qui occupent le bas du détroit attaquent quelquefois les navires que le calme y surprend, sur-tout s'il leur paraît qu'ils ne soient pas en état de se défendre contre la multitude de leurs embarcations, d'où ils s'élancent à l'abordage. On ne doit jamais les laisser monter à bord sous quelque prétexte que ce soit : il faut constamment les tenir en dehors, lorsqu'ils viennent apporter des fruits, des tortues et autres provisions.

Comme ils ne savent pas distinguer un bâtiment de guerre d'un navire marchand, ils attaquèrent en 1802 une frégate anglaise prise dans le calme. Le capitaine qui vit s'avancer contre lui une grande quantité de *pros* armés, se prépara pour les recevoir vigoureusement, et tira parti de leur ignorance. Il fit baisser tous les sabords, afin que n'apperveant pas de canons, ils vinssent pour monter à l'abordage : c'est ce qui arriva. La flotte malaise, composée de plus de trois cents voiles, fut presque entièrement détruite. Depuis cette leçon, ils sont un peu plus circonspects, au point que si le gouvernement anglais de Malaca faisait la dépense de quelques chaloupes canonnières pour croiser dans le détroit, jamais aucun Malais n'oserait sortir pour exercer la piraterie.

La radé de Malaca est absolument foraine, et l'on est obligé de mouiller à une lieue de terre; la marée y marne de quatre toises; ce qui facilite beaucoup la sortie, lorsque les vents sont contraires.

Le territoire de Malaca produit, sans contredit, les meilleurs fruits de cette partie de l'Asie. Tous y viennent en grande abondance. Le premier et le plus célèbre est le mangoustan, fruit qui a un goût de crème à la fleur

d'orange; viennent ensuite le rangoustan et le pulo-sang, substances aussi gélatineuses, d'un petit goût acide et rafraîchissant, qui s'étend autour d'une espèce de fève, qui se mange, dont le goût ressemble à celui de la châtaigne, ainsi que l'enveloppe; tous ces fruits ont beaucoup d'analogie entre eux, et doivent être rangés dans la classe des letchis.

C'est aussi dans les environs de Malaca que croît le sagou, substance légère tirée de la moelle d'une espèce de palmier, et nourriture des Malais qui savent le préparer. Il faut beaucoup de temps pour l'accroissement du sagou.

Le sol de Malaca serait bien précieux, si on cherchait quelle culture est la plus convenable à la terre, qui y est végétale par-tout.

La côte de la presqu'île est entièrement boisée, même à plus de cinquante lieues dans l'intérieur.

Le costume des Malais que j'ai vus à Malaca, est une toque ou mouchoir de Bengale, noué sur la tête; une cabaille ou robe de couleur, un pantalon et une ceinture large, où ils portent un poignard.

## LETTRE XXXIII.

*Journal de Malaca à Manille*

Manille, le 6 septembre 1804.

Nous partîmes, le 10 août, avec la marée du soir, à quatre heures et demie. Comme il y avait très-peu de vent, nous mouillâmes à peu de distance des îles Waters-Islands, le 12, vis-à-vis le mont Formosa ou Hermosa.

Le 14, nous passâmes les îles de Pulo-Pisang; nous mouillâmes, à quatre heures du soir, entre la pointe de Jhon Boll et l'île du Petit-Carimon; le 15, à la pointe Romanie, en passant par la partie la plus étroite du détroit. Nous fûmes arrêtés par des bateaux malais; qui nous vendirent de superbes tortues de mer, dont quatre pesaient sept cent cinquante livres danoises: le capitaine les paya 3 piastres.

Le 16, nous passâmes le détroit de la Pierre-Blanche, d'où nous entrâmes dans les mers de la Chine. Le 17 au matin, nous eûmes la vue de Pulo-Aor.

Le 21, nous reconnûmes Pulo-Condor: c'est une colonie cochinchinoise. Le 23, nous rencontrâmes un bâtiment espagnol, qui prit le

large nous croyant ennemis. Le 1<sup>er</sup> septembre, nous reconnûmes l'île des Chèvres, ensuite Mendoro. Le 2, nous étions vis-à-vis l'île du Corrégidor, qui partage la passe de la baie de Manille en deux entrées. Peu de temps après, le bâtiment que nous avions aperçu vint mouiller auprès de nous; c'était *le Santo-Domingo*, appartenant à la compagnie des Philippines, et parti de Cadix depuis quatre mois: il portait l'archevêque et quatre-vingts passagers.

Je ne descendis à terre que le 4, retenu à bord par un violent mal de tête.

FIN DU PREMIER VOLUME.

---

# TABLE DES LETTRES

CONTENUES DANS CE VOLUME.

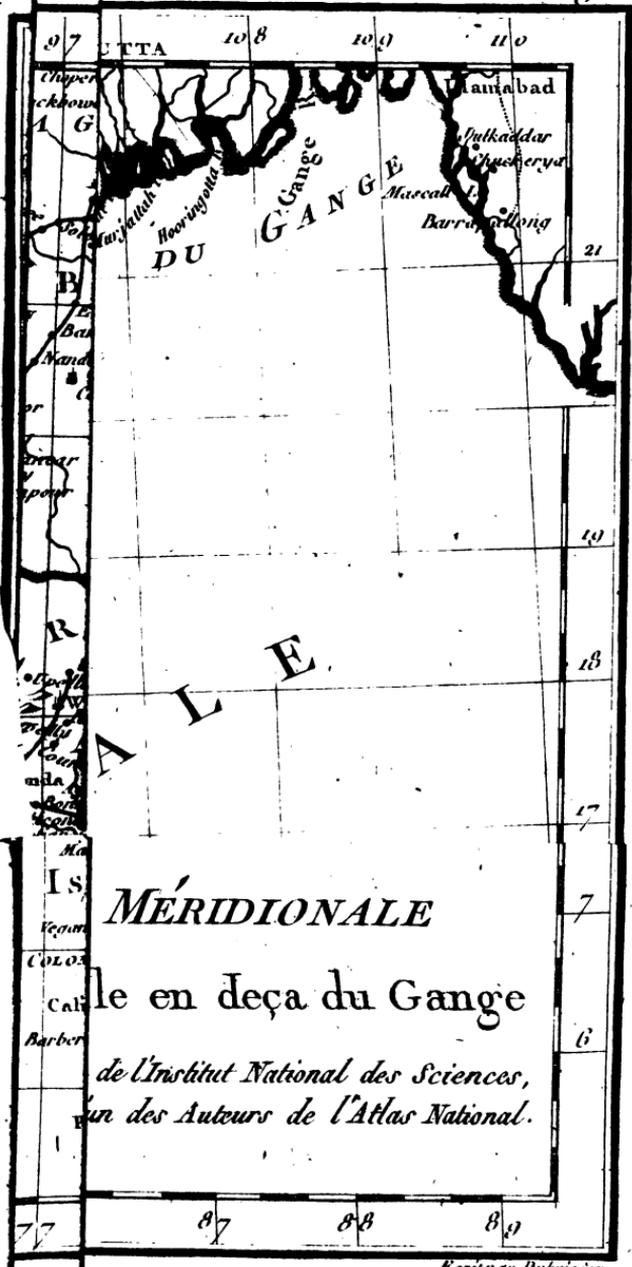
---

LETTRE PREMIERE. — Causes du voyage.....	p. 1
LETTRE II. — Composition de l'escadre. Son but...	3
LETTRE III.....	5
LETTRE IV.....	6
LETTRE V.....	8
LETTRE VI.....	10
LETTRE VII.....	14
LETTRE VIII.....	20
LETTRE IX.....	24
LETTRE X.....	27
LETTRE XI.....	32
LETTRE XII.....	42
LETTRE XIII.....	45
LETTRE XIV.....	57
LETTRE XV. — Sur la ville de Pondichery.....	59
LETTRE XVI. — Territoire, revenus, commerce de Pondichery, etc. Poids, monnaies, mesures en usage sur cette côte.....	73
LETTRE XVII. — De nos établissemens aux Indes, c'est-à-dire à la Côte de Malabar, de Coromandel et au Bengale. Leur commerce.....	83
LETTRE XVIII. — Des environs de Pondichery. Voyage à la pagode de Trivikaret. Fêtes religieuses des Indiens.....	94

LETTRE XIX. — Etat de ce que coûtait une maison de garçon à Pondichery.....	120
LETTRE XX. — Route de Pondichery à Madras, et manière de voyager dans l'Inde.....	127
LETTRE XXI. — Sur Madras.....	137
LETTRE XXII. — Sur la situation des Anglais dans l'Inde.....	158
LETTRE XXIII. — Chemin de Tranquebar. Pagode de Chalambrou.....	174
LETTRE XXIV. — Etablissement danois à Tranquebar.....	190
LETTRE XXV. — Sur les peuples qui habitent l'Inde, et les révolutions qu'ils ont éprouvées.....	195
LETTRE XXVI. — Division des castes parmi les Gentils.....	211
LETTRE XXVII. — Pénitens indiens, Bayadères, principales Pagodes.....	225
LETTRE XXVIII. — Sur le commerce des toiles qui se fait à la Côte de Coromandel.....	241
LETTRE XXIX. — Observations sur le climat de la Côte de Coromandel. Maladies et médecine des Malabares, longévité, etc.....	257
LETTRE XXX. — Retour à Tranquebar. Traduction littérale du Shasta, livre sacré des Gentils.....	267
LETTRE XXXI. — Départ de Tranquebar pour Manille sur le navire danois les <i>Trei-Weners</i> , capitaine Petersen, le 22 juillet 1804. Route jusqu'à Malaca.	284
LETTRE XXXII. — Description de Malaca.....	290
LETTRE XXXIII. — Journal de Malaca à Manille.	298

FIN DE LA TABLE.





97 TATA 108 109 110

Chapp...  
ckhou...  
1 G...  
Mumabab  
Salkaddar  
Chusherya  
Maccab  
Barra  
dlong 21

R  
A  
L  
E  
19  
18  
17

# MÉRIDIONALE

le en deça du Gange

de l'Institut National des Sciences,  
sur des Auteurs de l'Atlas National.

77 87 88 89









